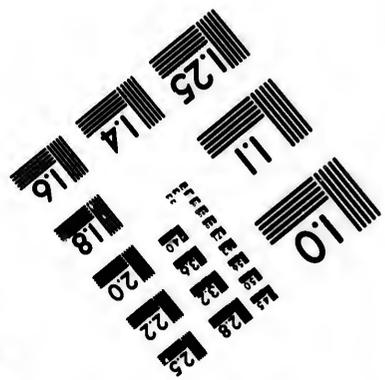
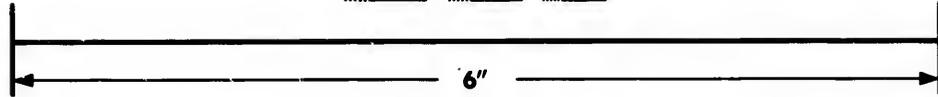
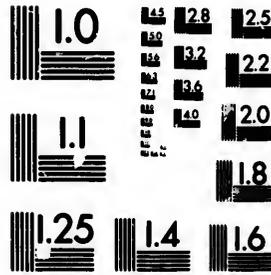


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
2.8 3.2 3.6 4.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

11 10 01

© 1982

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

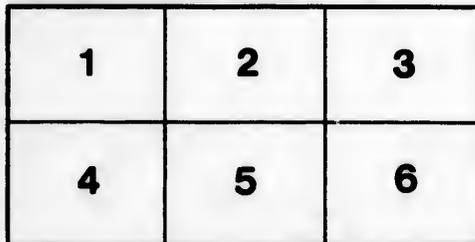
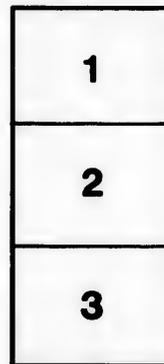
Université de Sherbrooke

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Université de Sherbrooke

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

AY417.A48

LR

ALMANACH
DES
FAMILLES

DE
J. B. ROLLAND & FILS

POUR L'ANNÉE BISSEXTILE

1896

(DIX-NEUVIÈME ANNÉE)



Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-quinze, par J. B. ROLLAND & FILS, au bureau du ministre de l'agriculture à Ottawa.

CANADA

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

ET LES PRINCIPAUX MARCHANDS.

Exposition de Chicago, 1893

La plus haute récompense

COMPAGNIE DE PAPIER



position de la Jamaïque, 1891
UNE MÉDAILLE D'OR.

Fabrique à Saint-Jérôme, P. Q.

J. B. ROLLAND & FILS
AGENTS ET DÉPOSITAIRES

6 à 14, RUE SAINT-VINCENT, MONTREAL

Succursale à Québec : Bâtisse Renaud, rue Saint-Paul.

Récompenses accordées à la Compagnie de Papier Rolland pour ses divers Papiers :

EXPOSITION UNIVERSELLE D'ANVERS, 1885 :
UNE MÉDAILLE D'ARGENT.

EXPOSITION DU DOMINION, A MONTRÉAL, 1884 :
UNE MÉDAILLE D'OR.

DEUX MÉDAILLES D'ARGENT,
QUATRE MÉDAILLES DE BRONZE

EXPOSITION PROVINCIALE, A QUÉBEC, 1887 :
SIX MÉDAILLES D'OR.

DEUX MÉDAILLES DE BRONZE

EXPOSITION DU DOMINION, A TORONTO, 1887 :
UNE MÉDAILLE D'ARGENT.

(La plus haute récompense.)

Papier d'Impression, blanc et teinté. Papier-Écolier. Papier-Falcoap.

SEULE USINE EN CANADA qui fabrique les papiers EXTRA-FINS et FINS, PAPIER-TOILE pour registres de banques, etc., etc.

"CANADA" "DONNACONA" "STANDARD" "C. P. R."
"EARNSCLIFFE" "LEDGER" et "RECORD".

Papiers à Lettres et à Billet, qualité supérieure, avec enveloppes aux marques suivantes :

"FONTIAC" "PERFECTION" "DONNACONA" "MILLE-MISE."

Factures, Etats de Comptes, Mémoires, En-têtes de Lettres, etc.

Fabrication d'enveloppes blanches et de couleurs.

Réglage et façonnage des Papiers dans tous les genres exécutés à la fabrique de la Compagnie.

ECHANTILLONS FOURNIS SUR DEMANDE.

ALMANACH
DES
FAMILLES

DE
J. B. ROLLAND & FILS

POUR L'ANNÉE BISSEXTILE

1896

(DIX-NEUVIÈME ANNÉE)



Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-quinse, par J. B. ROLLAND & FILS, au bureau du ministre de l'agriculture à Ottawa.

CANADA

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

ET LES PRINCIPAUX MARCHANDS.

A NOS LECTEURS.

L'Almanach des Familles, malgré son titre qui semble promettre une de ces banalités dont cette époque de l'année est trop souvent prodigue, parvient cependant, en restant fidèle à ses bons principes, à sa dix-neuvième édition, avec un succès toujours croissant.

On lira encore avec non moins d'intérêt, son heureux choix de légendes, pensées, morceaux variés, proposant des conseils pratiques et applicables à tous; ses nombreuses recettes d'économie domestique éprouvées de la science et de la pratique, ainsi que ses renseignements sur les *Cours de Justice*, les *régistrateurs*, le *tarif des postes*, les *lois de chasse et de pêche*, etc., etc.

Pour complément, voir l'*Almanach Agricole, Commercial et historique*, l'*Almanach des Cercles Agricoles* et le *Calendrier de la Puissance*.

(LES EDITEURS.)

Comput ecclésiastique pour 1896.

Nombre d'or (cycle ou révolution de dix-neuf ans pour accorder l'année lunaire avec l'année solaire)..... 16

Epacte (nombre de onze jours que le soleil a en plus sur l'année lunaire).....XV

Cycle solaire (il est de 28 ans)..... I

Indiction romaine (période de quinze ans, employée dans les bulles du Saint-Siège)..... 9

Lettre dominicale (indiquant le dimanche durant toute l'année) ED

Lettre du Martyrologe Q

Fêtes mobiles.

Septuagésime	2 février	Pentecôte.....	24 mai
Les Cendres	19 février	Sainte-Trinité	31 mai
Dim. de la Passion	22 mars	Fête-Dieu	4 juin
“ des Rameaux.....	29 mars	1er dim. de l'Avent.....	29 nov.
PAQUES	5 avril	Dimanches après la Pen-	
Rogations.... 11, 12 et 13 mai		tecôte	26
Ascension	14 mai		

Quatre-Temps

Printemps	les 26, 28 et 29 février
Été	les 27, 29 et 30 mai.
Automne.	les 16, 18 et 19 septembre.
Hiver	les 16, 18 et 19 décembre.

Commencement des quatre Saisons.

Le **PRINTEMPS**, le 19 mars, à 9 h. 28 m. du soir. (*Equinoxe*), c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée).

L'**ÉTÉ**, le 20 juin, à 5 h. 33 m. du soir.

L'**AUTOMNE**, le 22 septembre, à 8 h. 9 m. du matin. (*Equinoxe*), c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée).

L'**HIVER**, le 21 décembre, à 2 h. 29 m. du matin.

Fêtes religieuses d'obligation.

Tous les dimanches de l'année.	Le 14 mai, l'Ascension.
Le 1er janvier, la Circoncision.	Le 8 déc., l'Immaculée Concept.
Le 6 janvier, l'Épiphanie.	Le 25 décembre, Noël.

Fêtes légales. (Jours non juridiques).

Tous les dimanches de l'année.	Le 6 avril, Lundi de Pâques.
Le 1er janvier, la Circoncision.	Le 23 mai, Fête de la Reine.
Le 6 janvier, l'Épiphanie.	Le 8 déc., l'Immaculée Concept.
Le 19 février, les Cendres.	Le 25 décembre, Noël.
Le 3 avril, Vendredi saint.	

Célébration solennelle du Mariage.

Cette année, on pourra célébrer la solennité des *Noces* du 7 janvier au 18 février inclusivement, et du 13 avril au 28 novembre aussi inclusivement.

Ères de l'année 1896.

De la création (4930 suivant les Bénédictins)	6859
De la période Julienne.....	6609
De la naissance de Jésus-Christ (ère chrétienne), 25 déc. ...	1896
De la fondation de Rome, selon Varron, 21 avril	2649
“ “ de Québec, 3 juillet	288
“ “ de Montréal, 17 mai.....	254
De la découverte de l'Amérique, par Christophe Colomb, 11 12 octobre	404
De la découverte du Canada, par Jacques Cartier, 16 juillet	362
De la cession du Canada, à l'Angleterre, 9 février	133
De la république des États-Unis, 4 juillet	120
De la république française, 4 septembre	26
De la Puissance du Canada, 1er juillet	29
Du règne de S. S. Léon XIII, 20 février.....	18
“ “ de la reine Victoria I, 20 juin.....	59

Jeûnes de précepte avec abstinence.

1° Tous les mercredis, vendredis et samedis des Quatre-Temps de l'année :

2° Les jours de *Vigile* de la PENTECÔTE, (23 mai) ; de la solennité des Apôtres SS. PIERRE ET PAUL, (4 juillet) ; de la solennité de l'ASSOMPTION, (14 août) ; de la TOUSSAINT, (31 octobre), et de NOËL, (24 décembre) ;

3° Le mercredi des CENDRES et les trois jours suivants, 20, 21 et 22 février.

4° Tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines du carême ;

5° Le dimanche des RAMEAUX et les six autres jours de la SEMAINE SAINTE ;

6° Tous les mercredis et vendredis de l'*Avent*.

N. B. — Tous les jours du carême sont jeûnes de précepte, cependant les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines du carême, il n'y a point d'abstinence *totale*, mais seulement *partielle* ; c'est-à-dire qu'en ces jours, on peut faire *un seul* repas en gras (le midi), et il n'est pas permis de faire usage de poisson à ce repas. Si l'on use de viande, on ne peut manger de poisson au même repas, mais on peut renoncer à la viande et manger du poisson, etc. Les œufs ne sont défendus ni avec la viande ni avec le poisson.

Eclipses durant l'année 1896.

Il y aura cette année deux éclipses de soleil et deux de la lune.

Le 13 février, éclipse annulaire du soleil, visible dans le sud de l'Océan Atlantique, dans le sud-ouest de la côte d'Afrique et au sud des régions polaires ; elle commencera à 1 h. 54 m. du soir, et se terminera à 6 h. 53 m. du soir.

Le 28 février, éclipse partielle de la lune, entre 6 h. 15 m. du soir et 9 h. 15 m. du soir, invisible en Canada.

Le 9 août, éclipse totale du soleil, visible dans le nord de l'Asie et de l'Alaska, entre 2 h. 43 m. du matin et 7 h. 35 m. du matin, invisible en Canada.

Le 22 et le 23 août, éclipse partielle de la lune, entre 11 h. 8 m. du soir le 22, et 4 h. 47 m. du matin le 23, visible en Amérique.

Explication des signes et abréviations.

La colonne *cl.* désigne la couleur des ornements de l'Eglise pour chaque jour ; le signe † les jours où on peut dire des messes basses avec des ornements noirs ; et le signe * les dimanches où à vêpres on prend la couleur du jour suivant.

N. L., Nouvelle Lune. P. Q., Premier Quartier.

P. L., Pleine Lune. D. Q., Dernier Quartier.

H. M., Heure, Minute. Q. Tps., Quatre-Temps.

JANVIER

31 JOURS

CONSACRÉ À L'ENFANT JÉSUS.

SIGNÉ DU VERSEAU.



Les jours croissent de 1 h. 5 minutes.

☉ D. Q. le 7, à 10h. 30m. du mat. | ☾ P. Q. le 22, à 7h. 47m. du soir.
 ☽ N. L. le 14, à 5h. 25m. du soir. | ● P. L. le 30, à 4h. 01m. du mat.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE
			Lev.	Cou.	L. O.
			H.	M.	H.
Merc.	1 b	CIRCONCISION, doub. 2 cl. ((d'oblig.))	7 47	4 21	5 11
Jeu.	2 r	Octave de St Etienne, doub.	7 47	4 22	6 33
Vend.	3 b	Octave de St Jean, doub.	7 47	4 23	7 57
Sam.	4 r	Octave des SS. Innocents, doub.	7 46	4 24	9 17
DIM.	5 b	Vigile de l'Épiphanie, semid.	7 46	4 25	10 35
Lundi	6 b	ÉPIPHANIE, 1re cl. (d'obligation).	7 46	4 26	11 53
Mardi	7 b	De l'Octave, semid.	7 45	4 28	matin
Merc.	8 b	De l'Octave, semid.	7 45	4 29	1 11
Jeu.	9 b	De l'Octave, semid.	7 44	4 30	2 30
Vend.	10 b	De l'Octave, semid.	7 44	4 31	3 47
Sam.	11 b	De l'Octave, semid.	7 43	4 32	4 59
DIM.	12 b	Du dim. dans l'Octave, semid.	7 42	4 33	6 4
Lundi	13 b	Octave de l'Épiphanie, doub.	7 42	4 34	couch
Mardi	14 b	St Hilaire, Ev. et Doct., doub.	7 42	4 35	4 25
Merc.	15 b	St Paul, Ermite, doub.	7 40	4 37	5 35
Jeu.	16 r†	St Marcel, P.M., semid.	7 40	4 38	6 44
Vend.	17 b	St Antoine, abbé, doub.	7 39	4 39	7 50
Sam.	18 b	Chaire de St Pierre à Rome, d. m.	7 39	4 41	8 54
DIM.	19 b	2 Ép. S. NOM DE JÉSUS, doub. 2 cl.	7 38	4 42	9 58
Lundi	20 r	SS. Fabien et Sébast., MM., doub.	7 37	4 43	11 2
Mardi	21 r	Ste Agnès, V. M., doub.	7 36	4 45	matin
Merc.	22 r†	SS. Vincent et Anastase, MM. semid.	7 35	4 46	0 7
Jeu.	23 b	Epousailles de la B. V. M., d. m.	7 34	4 47	1 14
Vend.	24 r	St Timothée, Ev. et M., doub.	7 33	4 49	2 22
Sam.	25 b	Conversion de St Paul, d. m.	7 32	4 51	3 33
DIM.	26 b	3 Ep. STE FAMILLE, J.M.J., doub. 2e cl.	7 32	4 52	4 43
Lundi	27 b	St Jean-Chrys., E. D., doub.	7 32	4 53	Lever
Mardi	28 b†	St Raymond de Peun., C. semid	7 31	4 54	2 44
Merc.	29 b	St François de Sales, E. D., doub.	7 31	4 56	4 4
Jeu.	30 r†	Ste Martine, V. et M., semid.	7 30	4 58	5 29
Vend.	31 b	St Pierre Nolasque, conf. double.	7 28	5 0	6 55

Quand St-Vincent est clair et beau,
 Il y a du vin comme de l'eau.
 Quand le soleil brille le jour de l'an,
 C'est signe de gland.
 Quand il pleut le jour des Rois,
 Le chanvre vient sur les toits.

JANVIER.

URS

ORSEAU.

7m. du soir.

1m. du mat.

EIL.		LUND	
Cou.		L.	O.
H. M.	H. M.		
4 21	5 11		
4 22	6 33		
4 23	7 57		
4 24	9 17		
4 25	10 35		
4 26	11 53		
4 28	matin		
4 29	1 11		
4 30	2 30		
4 31	3 47		
4 32	4 59		
4 33	6 4		
4 34	couch		
4 35	4 25		
4 37	5 35		
4 38	6 44		
4 39	7 50		
4 41	8 54		
4 42	9 58		
4 43	11 2		
4 45	matin		
4 46	0 7		
4 47	1 14		
4 49	2 22		
4 51	3 33		
4 52	4 43		
4 53	Lever		
4 54	2 44		
4 56	4 4		
4 58	5 29		
5 0	6 55		

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

FEVRIER



29 JOURS

CONS. AUX D. DE LA S. VIERGE.

SIGNE DES POISSONS.

Les jours croissent de 1 heure 33 minutes.

☾ D. Q. le 5, à 7h. 44m. du soir. | ☾ P. Q. le 21, à 4h. 20m. du soir.
 ☽ N. L. le 13, à 11h. 18m. du mat. | ☽ P. L. le 28, à 2h. 57m. du soir.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		FUNE
			Lev.	Cou.	L. C.
			H. M.	H. M.	H. M.
Sam.	1 r	St Ignace, B. M. doub.	7 27 5	1 8 17	
DIM.	2 vl*	SEPTUAG., semid., 2 cl. (Sol. de la Pur.)	7 26 5	2 9 38	
Lundi	3 b	Purificat. de la B. V. M., d. 2 cl. (hier)	7 25 5	3 10 59	
Mardi	4 r	Prière de Notre-Seigneur, d. m.	7 23 5	5	matin
Merc.	5 r	Ste Agathe, V. M. doub.	7 22 5	6 0 18	
Jeudi	6 b	St Tite, E. et C., doub.	7 20 5	8 1 36	
Vend.	7 b	St Romuald, abbé, doub.	7 19 5	9 2 50	
Sam.	8 b	St Jean de Matha, C. doub.	7 18 5	11 3 58	
DIM.	9 vl*	SEXAGÉSIME, semid., 2 cl.	7 17 5	13 4 56	
Lundi	10 b	Ste Scholastique, V., doub.	7 16 5	14 5 42	
Mardi	11 r	De la Passion de N. S. d. m.	7 14 5	16 6 17	
Merc.	12 b	N.-D. de Lourdes, d. m.	7 13 5	17	couch
Jeudi	13 b	Ste Geneviève, V. doub.	7 11 5	18 5 38	
Vend.	14 b	St Ildefonse, E. C., doub.	7 9 5	19 6 44	
Sam.	15 r	SS. Martyrs Japonais, doub.	7 8 5	20 7 48	
DIM.	16 vl*	QUINQUAGÉSIME, semid. 2 cl.	7 6 5	22 8 51	
Lundi	17 b	St Cyrille d'Al., E. D., doub. (du 9).	7 4 5	24 9 55	
Mardi	18 r	St Siméon, E. M., doub.	7 3 5	25 11 0	
Merc.	19 vl	LES CENDRES. (1)	7 1 5	27	matin
Jeudi	20 vl†	De la Férie (b† SS. Sacrement).	7 0 5	28 0 7	
Vend.	21 r	De la Couronne d'Epines, d. m.	6 59 5	30 1 17	
Sam.	22 b	Chaire de St Pierre à Antioche, d. m.	6 57 5	31 2 26	
DIM.	23 vl*	LEB DU CARÊME, semid. 1 cl.	6 55 5	33 3 30	
Lundi	24 b	Vig. St Pierre Damien, E. D. (du 23).	6 53 5	34 4 26	
Mardi	25 r	ST MATHIAS, Ap., doub. 2 cl.	6 51 5	35 5 13	
Merc.	26 b†	Q. Tps. Ste Marguerite de Cortone, P., s.	6 49 5	37 5 50	
Jeudi	27 vl†	De la Férie (b† SS. Sacrement.)	6 47 5	39 6 17	
Vend.	28 r	Q. Tps. Ste Lance et SS. Clous, d. m.	6 46 5	39 6 41	
Sam.	29 vl†	Q. Tps. De la Férie (b† Imm. Concep.)	6 45 5	40 7 3	

Selon que nos vieillards ont dit : Année neigeuse,
 Si le soleil se montre et luit Année fructueuse ;
 A la *Chandeleure*, croyez Année venteuse,
 Qu'encore un hiver vous aurez, Année pommeeuse.
 Si le soleil brille le jour de la Purification,
 Il y aura augmentation de gelées.

(1) Jeûne tous les jours du Carême.

FÉVRIER.

URS

POISSONS.

20m. du soir.
37m. du soir.

SOLEIL.		LUNE	
Cou.	L.	L.	C.
H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
7 5	1	8 17	
8 5	2	9 38	
9 5	3	10 59	
10 5	5	12 19	matin
11 5	6	0 18	
12 5	8	1 36	
13 5	9	2 50	
14 5	11	3 58	
15 5	13	4 56	
16 5	14	5 42	
17 5	16	6 17	
18 5	17	6 58	couch
19 5	18	5 38	
20 5	19	6 44	
21 5	20	7 48	
22 5	22	8 51	
23 5	24	9 55	
24 5	25	11 0	
25 5	27	12 19	matin
26 5	28	0 7	
27 5	30	1 17	
28 5	31	2 26	
29 5	32	3 30	
30 5	34	4 26	
31 5	35	5 13	
32 5	37	5 50	
33 5	39	6 17	
34 5	39	6 41	
35 5	40	7 3	

se,
ise ;
e,
ise.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

MARS

31 JOURS

CONSACRÉ À SAINT JOSEPH.



SIGNE DU BÉLIEB.

Les jours croissent de 1 heure 48 minutes.

☉ D. Q. le 6, à 6h. 34m. du mat. | ☾ P. Q. le 22, à 7h. 2m du mat.
 ☽ N. L. le 14, à 5h. 53m. du m. | ☼ P. L. le 29, à 0h. 27m. du mat.

Jours de lasemaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
			Lev.	Cou.	L. C.
			H. M.	H. M.	H. M.
DIM.	1 vl	2ME DU CAREME, semid. 2 cl.	6 44	5 42	8 38
Lundi	2 vl†	De la Férie (b†. SS. Anges.)	6 42	5 43	9 57
Mardi	3 vl†	De la Férie (r† SS. Apôtres).	6 40	5 44	11 19
Merc.	4 b†	St Casimir, C., semid.	6 39	5 45	matin
Jeudi	5 vl†	De la Férie (b† SS. Sacrement).	6 37	5 47	0 38
Vend.	6 r	Du St Suaire, d. m.	6 36	5 48	1 50
Sam.	7 b	St Thomas d'Aquin, C. D., doub.	6 34	5 49	2 51
DIM.	8 vl*	3ME DU CARÊME, semid. 2 cl.	6 31	5 51	3 42
Lundi	9 b	Ste Françoise, Ve. doub.	6 29	5 53	4 21
Mardi	10 r†	SS. 40 Martyrs, semid.	6 27	5 54	4 49
Merc.	11 vl†	De la Férie (b† St Joseph.)	6 25	5 55	5 12
Jeudi	12 b	St Grégoire, P. et D., doub.	6 24	5 56	5 32
Vend.	13 r	Des Cinq Plaies de N. S., d. m.	6 22	5 58	couch
Sam.	14 vl†	De la Férie (b† Imm. Concept.)	6 20	5 59	6 42
DIM.	15 vl	4ME DU CAREME, sem. 2 cl. (Sol. S. Jos.)	6 18	6 1	7 46
Lundi	16 vl†	De la Férie (b† SS. Anges.)	6 16	6 2	8 51
Mardi	17 b	St Patrice, E. et C., doub. m.	6 14	6 3	9 57
Merc.	18 b	St Cyrille de Jérusalem, E. D., doub.	6 11	6 4	11 6
Jeudi	19 b	St JOSEPH, pat. de l'Egl. C., d. 1 cl.	6 10	6 6	matin
Vend.	20 b	St Gabriel Archange, d. m.	6 9	6 7	0 14
Sam.	21 b	St Benoit, abbé, doub. m.	6 7	6 8	1 19
DIM.	22 vl*	PASSION, semid. 1 cl. (1)	6 5	6 9	2 17
Lundi	23 b	St. Thuribe, E. et C., doub.	6 3	6 11	3 5
Mardi	24 r	Précieux Sang de N. S., d. m. (dn 20).	6 1	6 12	3 44
Merc.	25 b	ANNONCIATION, 1re cl. (non d'oblig.)	5 59	6 13	4 14
Jeudi	26 vl†	De la Férie.	5 57	6 14	4 39
Vend.	27 b	Notre-Dame de Pitié, doub. m.	5 55	6 16	5 2
Sam.	28 b†	St Jean de Capistran, Conf., semid.	5 53	6 17	5 23
DIM.	29 vl	RAMEAUX, 1 cl. semid.	5 52	6 18	Lever
Lundi	30 vl	De la Férie.	5 50	6 20	8 51
Mardi	31 vl	De la Férie.	5 47	6 21	10 14

Au commencement, ou à la fin
 Mais, à son poison et venin,
 Mars ne t'y fie
 Soit qu'il pleure ou qu'il rie.

Hâte de Mars,
 Pluie d'avril,
 Et rosée de mai
 Remplissent le grenier.

(1) Pas d'offices votifs pendant la quinzaine de la Passion.

JOURS

DU BÉLIER.

7h. 2m du mat.
0h. 27m. du mat.

SOLMIL.		LUNE.
Lev.	Cou.	L. C.
H. M.	H. M.	H. M.
6 44	5 42	8 38
6 42	5 43	9 57
6 40	5 44	11 19
6 39	5 45	matin
6 37	5 47	0 38
6 36	5 48	1 50
6 34	5 49	2 51
6 31	5 51	3 42
6 29	5 53	4 21
6 27	5 54	4 49
6 25	5 55	5 12
6 24	5 56	5 32
6 22	5 58	couch
6 20	5 59	6 42
6 18	6 1	7 46
6 16	6 2	8 51
6 14	6 3	9 57
6 11	6 4	11 6
6 10	6 6	matin
9 6	7 0	14
7 6	8 1	19
5 6	9 2	17
3 6	11 3	5
1 6	12 3	44
59 6	13 4	14
57 6	14 4	39
55 6	16 5	2
53 6	17 5	23
52 6	18	Lever
50 6	20 8	51
47 6	21 10	14

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28
- 29
- 30
- 31

renier.

AVRIL

30 JOURS

CONS. A N. D. AUXILIATRICE.



SIGNE DU TAUREAU.

Les jours croissent de 1 heure 40 minutes.

☾ D. Q. le 4, à 7h. 30m. du soir. | ☽ P. Q. le 20, à 5h. 52m. du soir.
 ☾ N. L. le 12, à 11h. 28m. du soir. | ● P. L. le 27, à 4h. 53m. du mat.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE
			Lev.	Cou.	L. U.
Merc.	1	vi	De la Férie.		H. M. H. M. H. M.
Jeudi	2	b	JEUDI SAINT, 1 cl.		5 44 6 22 11 31
Vend.	3	n	VENDREDI SAINT, 1 cl.		5 44 6 23 matin
Sam.	4	b	SAMEDI SAINT, 1 cl.		5 42 6 24 0 41
DIM.	5	b	PAQUES, doub. 1 cl.		5 41 6 25 1 38
Lundi	6	b	} doub. 1 cl.	De l'Octave,	5 39 6 27 2 20
Mardi	7	b		De l'Octave,	5 37 6 29 2 52
Merc.	8	b	} semid.	De l'Octave,	5 36 6 30 3 17
Jeudi	9	b		De l'Octave,	5 33 6 31 3 37
Vend.	10	b		De l'Octave,	5 32 6 32 3 55
Sam.	11	b	De l'Octave,	5 30 6 33 4 10	
DIM.	12	b	1 Pâq. QUASIMODO, doub.		5 28 6 34 4 26
Lundi	13	r†	St Herménégilde, M, semid.		5 26 6 36 couch
Mardi	14	r	St Justin, martyr, doub.		5 24 6 37 7 49
Merc.	15	b	St Jean Damascène, C. D., d. (27 mars)		5 22 6 38 8 56
Jeudi	16	b	St Isidore, E. D., doub. (du 4 avril).		5 20 6 40 10 4
Vend.	17	b	St Léon le grand, P., et D.; doub. (du 11)		5 18 6 42 11 11
Sam.	18	b†	De l'Immaculée Conception, semid.		5 17 6 43 matin
DIM.	19	b	2 Pâq. Du Dimanche, semid.		5 15 6 44 0 2
Lundi	20	b†	De la Férie (b† SS. Auges).		5 13 6 45 1 2
Mardi	21	b	St Anselme, E. et D. doub.		5 11 6 47 1 42
Merc.	22	r†	SS. Soter et Caius, PP. et MM., semid.		5 10 6 48 2 15
Jeudi	23	r†	St Georges, M., semid.		5 8 6 49 2 41
Vend.	24	r	St Fidèle de Sigm., M., doub.		5 6 6 50 3 3
Sam.	25	r	Rog. St Marc, Ev'g., d. 2 cl. (pr. rog. vl.)		5 5 6 51 3 24
DIM.	26	b	3 Pâq. PATRON. DE ST JOSEPH, d. 2 cl.		5 3 6 53 Lever
Lundi	27	b	N.-D. du Bon Conseil, doub. maj.		5 2 6 54 6 16
Mardi	28	b	St Paul de la Croix, Conf. d.		5 0 6 56 7 42
Merc.	29	r	St Pierre, M., doub.		4 58 6 57 9 6
Jeudi	30	b	Ste Catherine de Sienne, V., doub.		4 56 6 58 10 22
					4 55 6 59 11 24

Si la lune est pleine ou nouvelle
 Le jour qui Sainte-Croix suivra,
 S'il arrive, que lors, il gèie,
 La plupart des fruits en mourra.

En avril s'il tonne,
 C'est nouvelle bonne.
 Semaine Sainte mouillée
 Donne terre altérée.

A la Saint-Marc, s'il tombe de l'eau,
 Il n'y aura point de fruit à couteau.

AVRIL.

JOURS

DU TAUREAU.

es.

5h. 52m. du soir.

à 4h. 53m. du mat.

SOLEIL.		LUNE	
Lev.	Cou.	L.	O.
H. M.	H. M.	H. M.	
5 44	6 22	11 31	
5 44	6 23	matin	
5 42	6 24	0 41	
5 41	6 25	1 38	
5 39	6 27	2 20	
5 37	6 29	2 52	
5 36	6 30	3 17	
5 33	6 31	3 37	
5 32	6 32	3 55	
5 30	6 33	4 10	
5 28	6 34	4 26	
5 26	6 36	couch	
5 24	6 37	7 49	
5 22	6 38	8 56	
5 20	6 40	10 4	
5 18	6 42	11 11	
5 17	6 43	matin	
5 15	6 44	0 2	
5 13	6 45	1 2	
5 11	6 47	1 42	
5 10	6 48	2 15	
5 8	6 49	2 41	
5 6	6 50	3 3	
5 5	6 51	3 24	
5 3	6 53	Lever	
5 2	6 54	6 16	
5 0	6 56	7 42	
4 58	6 57	9 6	
4 56	6 58	10 22	
4 55	6 59	11 24	

1 tonne,
le bonne.
sente mouillée
altérée.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

MAI

31 JOURS

CONSACRÉ À MARIE.



SIGNÉ DES GÉMEAUX.

Les jours croissent de 1 heure 17 minutes.

☾ D. Q. le 4, à 10h. 31m. du mat. | ☽ P. Q. le 20, à 1h. 24m. du mat.
 ☿ N. L. le 12, à 2h. 52m. du soir. | ♀ P. L. le 26, à 5h. 2m. du soir

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE L. C.
			Lev.	Cou.	
Vend.	1 r	SS. PHILIPPE ET JACQUES, ap., 2 cl.	4 54	7 0	E. M.
Sam.	2 b	St Athanase, E. et D., doub.	4 53	7 1	0 1
DIM.	3 r	4 Pdq. INV. DE LA STE CROIX, d. 2 cl.	4 51	7 3	0 5
Lundi	4 b	Ste Monique, Ve., doub.	4 50	7 4	1 2
Mardi	5 b	St Pie, V., P. C., doub.	4 49	7 5	1 4
Merc.	6 r	St Jean dev. la Porte Latine, d. m.	4 47	7 7	2 0
Jeudi	7 r	St Stanislas, E. et M. doub.	4 45	7 8	2 1
Vend.	8 b	App. de St Michel, arch., d. m.	4 43	7 9	2 3
Sam.	9 b	St Grégoire de Naz., E. D., d.	4 42	7 10	2 4
DIM.	10 b	5 Pdq. St Antonin, E. et O., d.	4 41	7 11	3 4
Lundi	11 b	Rog. St-François Hiéronymo, C., doub.	4 40	7 12	3 2
Mardi	12 r†	Rog. S ^{te} . Nérée, etc, MM., semid.	4 39	7 13	couc ^h
Merc.	13 b	Rog. Vig. de l'Asc. B. J.-B. de laSalle, C., d	4 37	7 15	9 3
Jeudi	14 b	ASCENSION, d. 1re. cl. (d'oblig.)	4 36	7 16	10 0
Vend.	15 b	St Isidore le laboureur, C., d.	4 35	7 17	10 5
Sam.	16 b†	St Ubald, E. et C., semid.	4 34	7 18	11 4
DIM.	17 b*	Dim. dans l'Oct. St Pascal B., C.. d.	4 33	7 19	matin
Lundi	18 r	St Venant, M., d.	4 32	7 20	0 1
Mardi	19 b	St Pierre Célestin, P. C., d.	4 31	7 20	0 4
Merc.	20 b†	St Bernardin, C., semid.	4 30	7 22	1 9
Jeudi	21 b	Octave de l'Ascension, doub.	4 29	7 23	1 28
Vend.	22 b†	De la Férie.	4 28	7 24	1 47
Sam.	23 r	Jeûne. De la Vigile.	4 27	7 25	2 8
DIM.	24 r	PENTECOTE, doub. 1re. cl.	4 27	7 27	2 3
Lundi	25 r	De l'Octave } doub. 1re cl.	4 26	7 28	Lever
Mardi	26 r	De l'Octave } doub. 1re cl.	4 25	7 29	7 5
Merc.	27 r	4 Tps. Jeûne. De l'Octave. } semid.	4 24	7 30	9 0
Jeudi	28 r	De l'Octave. } semid.	4 23	7 31	10 3
Vend.	29 r	4 Tps. Jeûne. De l'Octave. } semid.	4 22	7 32	10 4
Sam.	30 r	4 Tps. Jeûne. De l'Octave. } semid.	4 21	7 33	11 1
DIM.	31 b	1 Pent. STE TRINITÉ, d. 2e cl.	4 20	7 34	11 4

Quand le raisin naît en mai,
 Il faut s'attendre à du mauvais.
 Si le mois de mai est pluvieux, il y aura
 Peu d'orge et point de blé.
 Mai pluvieux,
 Rend le laboureur joyeux.
 Que mai soit venteux et clair
 Toute récolte aura bon air.

JOURS

DES GÉNÉBAUX.

tes.

à 1h. 24m. du mat.

3, à 5h. 2m. du soir.

	SOLEIL.		LUNN.	
	Lev.	Cou.	L.	C.
	H. M.	H. M.	H. M.	
	4 54	7 0	matin	
	4 53	7 1	0 13	
cl.	4 51	7 3	0 52	
	4 50	7 4	1 21	
	4 49	7 5	1 42	
	4 47	7 7	2 0	
	4 45	7 8	2 17	
	4 43	7 9	2 32	
	4 42	7 10	2 48	
	4 41	7 11	3 4	
oub.	4 40	7 12	3 24	
	4 39	7 13	couch	
C.d	4 37	7 15	9 5	
	4 36	7 16	10 05	
	4 35	7 17	10 58	
	4 34	7 18	11 43	
d.	4 33	7 19	matin	
	4 32	7 20	0 19	
	4 31	7 20	0 47	
	4 30	7 22	1 9	
	4 29	7 23	1 28	
	4 28	7 24	1 47	
	4 27	7 25	2 8	
	4 27	7 27	2 32	
	4 26	7 28	Lever	
	4 25	7 29	7 56	
	4 24	7 30	9 0	
	4 23	7 31	10 0	
d.	4 22	7 32	10 4	
	4 21	7 33	11 1	
	4 20	7 34	11 4	

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31

il y aura

JUIN

30 JOURS

CONS. AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.



SIGNE DE L'ÉCREVISSE.

Les jours croissent de 17 minutes du 1^{er} au 20, et décroissent de 4 minutes du 23 au 30.

☾ D. Q. le 3, à 3h. 8m. du mat. ☽ P. Q. le 18, à 6h. 46m. du mat.
 ☾ N. L. le 11, à 3h. 48m. du mat. ☽ P. L. le 25, à 2h. 0m. du mat.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
			Lev.	Cou.	L. C.
			H. M.	H. M.	H. M.
Lundi	1 b	N.-D. de Grâce, d. m.	4 20	7 34	matin
Mardi	2 b	N.-D. de Bon-Secours, d. m. (du 24 mai)	4 20	7 36	0 4
Merc.	3 vr†	De la Férie (b† St Joseph).	4 19	7 37	0 22
Jendi	4 b	FÊTE-DIEU, 1 ^{re} cl., (non d'oblig.)	4 19	7 37	0 38
Vend.	5 r	St Boniface, Ev. et M., doub.	4 18	7 38	0 52
Sam.	6 b	St Norbert, Ev., conf., doub.	4 18	7 38	1 10
DIM.	7 b	2 ^e P. Du Dim. (Sol. et Proc. du S. Sacr.)	4 17	7 39	1 18
Lundi	8 b	De l'Octave	4 17	7 40	1 50
Mardi	9 b	De l'Octave } semid.	4 17	7 40	2 19
Merc.	10 b	De l'Octave }	4 17	7 41	2 55
Jeudi	11 b	Octave de la Fête-Dieu, doub.	4 17	7 42	3 42
Vend.	12 b	SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS, d. 1 ^{re} cl.	4 16	7 42	couch
Sam.	13 b	St Antoine de Padoue., C., doub.	4 16	7 43	10 19
DIM.	14 b	3 ^e Pent. St Basile, E. et D., d. (Sol. du S.C.)	4 16	7 43	10 49
Lundi	15 r	St Barnabé, Ap., d. m. (du 11).	4 16	7 44	11 12
Mardi	16 b	S. Jean Frs Régis, C., doub.	4 16	7 44	11 33
Merc.	17 vr†	De la Férie (b† St Joseph)	4 16	7 44	11 53
Jeudi	18 b†	Du St Sacrement, semid.	4 16	7 45	matin
Vend.	19 b	Ste Julienne de Falcon, V., doub.	4 16	7 46	0 13
Sam.	20 b†	De l'Imm. Conception, semid.	4 16	7 46	0 34
DIM.	21 b	4 ^e Pent. St Louis de Gonzague, C., d.	4 16	7 46	0 59
Lundi	22 b†	St Paulin, E. C., s. (b† SS. Anges).	4 16	7 47	1 31
Mardi	23 vr†	Vig. de St J.-Bte (r† SS. Apôtres).	4 17	7 47	2 13
Merc.	24 b	St JEAN-BAPTISTE, 1 ^{re} cl.	4 17	7 47	Lever
Jeudi	25 b	St Guillaume, abbé, doub.	4 18	7 47	8 40
Vend.	26 r	SS. Jean et Paul, MM., doub.	4 18	7 47	9 18
Sam.	27 vr†	Messe de la vigile des SS. Pierre et Paul	4 18	7 48	9 45
DIM.	28 b	5 ^e Pent. Du Dim., semid. (Sol. de St J.-B.)	4 19	7 46	10 7
Lundi	29 r	SS. PIERRE ET PAUL, d. 1 ^{re} cl. (n.d'ob.)	4 19	7 46	10 26
Mardi	30 r	Commémoration de St Paul, d. m.	4 20	7 46	10 42

La pluie pendant le mois de juin,
 Donne belle avoine et chétif foin.
 Saint-Pierre pluvieux,
 Trente jours douteux.

C'est le mois de juin
 Qui fait le foin.
 Pluie de St-Jean
 Dure longtemps.

Une fleur n'est qu'une fleur pour le papillon ;
 Pour l'abeille c'est un patrimoine.

JUIN.

JOURS

de l'ÉCREVISSE.

de 4 minutes

6h. 46m. du mat.

2h. 0m. du mat.

SOLEIL.		LUNE.	
Lev.	Cou.	L.	C.
H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
4 20	7 34	matin	
4 20	7 36	0	4
4 19	7 37	0	22
4 19	7 37	0	38
4 18	7 38	0	52
4 18	7 38	1	10
4 17	7 39	1	18
4 17	7 40	1	50
4 17	7 40	2	19
4 17	7 41	2	55
4 17	7 42	3	42
4 16	7 42	couch	
4 16	7 43	10	19
4 16	7 43	10	49
4 16	7 44	11	12
4 16	7 44	11	33
4 16	7 44	11	53
4 16	7 45	matin	
4 16	7 46	0	13
4 16	7 46	0	34
4 16	7 46	0	59
4 16	7 47	1	31
4 17	7 47	2	13
4 17	7 47	Lever	
4 18	7 47	8	40
4 18	7 47	9	18
4 18	7 46	9	45
4 19	7 46	10	7
4 19	7 46	10	26
4 20	7 46	10	42

mois de juin
 et le foïn.
 de St-Jean
 longtemps.
 fillon ;

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13
 14
 15
 16
 17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31

JUILLET

31 JOURS

CONSACRÉ AU PRÉCIEUX SANG.



SIGNE DU LION.

Les jours décroissent de 58 minutes.

☾ D. Q. le 2, à 8h. 29m. du mat. | ☽ P. Q. le 17, à 11h. 10m. du mat.
 ☽ N. L. le 10, à 2h. 40m. du soir. | ☾ P. L. le 24, à 0h. 51m. du soir.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUN.
			Lev.	Cou.	
Merc.	1 b	Oct. St Jean-Baptiste, doub.	4 20	7 46	10
Jeudi	2 b	Visit. de la B. V. Marie, d. 2 cl.	4 21	7 46	11
Vend.	3 r	SS. Irénée, etc., MM. doub.	4 22	7 46	11
Sam.	4 r†	<i>Jeûne.</i> De l'Octave, semid.	4 23	7 45	11
DIM.	5 r	6 <i>Pent.</i> Pr.Sang.d.2 cl. (S.des SS.P.et P.)	4 23	7 45	mat
Lundi	6 r	Octave des SS. Pierre et Paul, d.	4 24	7 44	0
Mardi	7 b	SS. Cyrille et Méthode, Ev. et O., d.	4 24	7 44	0
Merc.	8 b†	Ste Elisabeth de P., reine, semid.	4 25	7 44	1
Jeudi	9 r	SS. Zénon et ses O., MM. doub.	4 26	7 44	2
Vend.	10 r†	Les SS. 7 Frères, etc., MM., semid.	4 26	7 42	cou
Sam.	11 b†	De l'Imm. Conception, semid.	4 27	7 42	8
DIM.	12 b	7 <i>Pent.</i> St Jean Gualbert, abbé, d. (1)	4 27	7 42	9
Lundi	13 b†	St Anaclet, P. M., semid.	4 28	7 41	9
Mardi	14 b	St Bonaventure, E. D., d.	4 29	7 41	9
Merc.	15 b†	St Henri, conf., semid.	4 30	7 41	10
Jeudi	16 b	N. D. du Mont-Carmel, d. m.	4 31	7 40	10
Vend.	17 b†	St Alexis, conf., semid.	4 32	7 39	11
Sam.	18 b	St Camille de Lellis, C. doub.	4 33	7 38	11
DIM.	19 b	8 <i>Pent.</i> St Vincent de Paul, O., doub.	4 34	7 37	mat
Lundi	20 b	St Jérôme Émilien, O. doub.	4 35	7 36	0
Mardi	21 b†	Ste Praxède, V., s. (r† SS. Apôtres).	4 35	7 35	0
Merc.	22 b	Ste Marie Madeleine, doub.	4 37	7 34	1
Jeudi	23 r	St Apollinaire, E. M., doub.	4 38	7 33	3
Vend.	24 v†	<i>Vig.</i> de St Jacques (r† Pass. de N.-S.)	4 39	7 32	Lev
Sam.	25 r	St Jacques, Ap., d. 2 cl. (?)	4 40	7 31	8
DIM.	26 b	9 <i>P.</i> STE ANNE, pat. la pr. de Q., d., 1 cl.	4 41	7 30	8
Lundi	27 b†	De l'Octave de Ste Anne, semid.	4 42	7 30	8
Mardi	28 r†	St Nazaire, etc., MM., semid.	4 42	7 28	9
Merc.	29 b†	Ste Marthe, V., semid.	4 44	7 27	9
Jeudi	30 b†	De l'Octave de Ste Anne, semid.	4 45	7 26	9
Vend.	31 b	St Ignace, O., doub.	4 46	7 25	9

En juillet, pendant la canicule, absence de rosée, pluie prochaine.
 La Saint-Jacques (25) sans pluie, annonce un hiver rude.

Qui veut bon navet
 Le sème en juillet.

(1) Dans les provinces de Québec, Montréal et Ottawa (excepté les dioc. de Montréal et de Valleyfield). Déd. des égl. d. 1 cl. avec oct. (orn. 5l.)
 (2) A Montréal, St Jacques, titulaire de la cathéd. d. 1 cl. avec oct.

JUILLET.

1 JOURS

AGNE DU LION.

à 11h. 10m. du m
à 0h. 51m. du so

		SOLMIL.		LUN.	
		Lev.	Cou.	L.	C.
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
		4 20	7 46	10	
		4 21	7 46	11	
		4 22	7 46	11	
		4 23	7 45	11	
P.)		4 23	7 45	mat	
		4 24	7 44	0	
d:		4 24	7 44	0	
		4 25	7 44	1	
		4 26	7 44	2	
		4 26	7 42	cou	
		4 27	7 42	8	
(1)		4 27	7 42	9	
		4 28	7 41	9	
		4 29	7 41	9	
		4 30	7 41	10	
		4 31	7 40	10	
		4 32	7 39	11	
		4 33	7 38	11	
oub.		4 34	7 37	mat	
		4 35	7 36	0	
res).		4 35	7 35	0	
		4 37	7 34	1	
		4 38	7 33	3	
-S.)		4 39	7 32	Lev	
		4 40	7 31	8	
1 cl.		4 41	7 30	8	
		4 42	7 30	8	
		4 42	7 28	9	
		4 44	7 27	9	
		4 45	7 26	9	
		4 46	7 25	9	

ée, pluie prochaine
hiver rude.

wa (excepté les dioc
vec oct. (orn. bl.)
1 cl. avec oct.

AOÛT

31 JOURS

CONS. AU S. CŒUR DE MARIE.



SIGNE DE LA VIERGE

Les jours décroissent de 1 heure 35 minutes.

☉ D. Q. le 1, à 1h. 40m. du soir. | ☽ P. L. le 23, à 2h. 9m. du soir.
 ☾ N. L. le 9, à 0h. 7m. du mat. | ☉ D. Q. le 31, à 6h. 1m. du soir.
 ☽ P. Q. le 15, à 4h. 8m. du soir.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLNIL.		
			Lev.	Cou.	L.
Sam.	1	b St Pierre-ès-Liens, d. m.	H. M. H. M. H.	4 48 7 24	10
DIM.	2	b 10 Pent. Oct. de Ste Anne, doub.		4 50 7 22	10
Lundi	3	r† Invention de St Etienne, semid.		4 51 7 21	11
Mardi	4	b St Dominique, O., doub. maj.		4 53 7 20	me
Merc.	5	b N.-D. des Neiges, d. m.		4 53 7 19	0
Jeudi	6	b Transfigur. de N. S., d. m.		4 55 7 17	1
Vend.	7	b St Cajetan, conf., doub.		4 56 7 16	2
Sam.	8	r† Vig. SS. Cyriaque, etc., MM., semid.		4 57 7 14	3
DIM.	9	b* 11 P. St Alp. M. de Liguori, E. D., d. (du 2)		4 58 7 12	5
Lundi	10	r St LAURENT, M., 2 cl.		4 59 7 11	6
Mardi	11	r Ste Philomène, V. M., doub.		5 17 9	co
Merc.	12	b Ste Claire, V., doub.		5 27 8	8
Jeudi	13	r† De l'Octave semid.		5 37 7	9
Vend.	14	v†† <i>Jeûne.</i> Messe de la Vigile de l'Assompt.		5 47 5	9
Sam.	15	b ASSOMPTION, 1 cl.		5 57 3	10
DIM.	16	b 12 P. St Joachim, d. 2 cl. (Sol. de l'Ass.)		5 67 2	10
Lundi	17	r Octave de St Laurent, d.		5 77 1	11
Mardi	18	b St Roch, C. doub.		5 86 59	ma
Merc.	19	b† De l'Octave, semid.		5 96 57	0
Jeudi	20	b St Bernard, A. D. doub.		5 116 55	2
Vend.	21	b Ste Jeanne de Chantal Ve., doub.		5 126 54	3
Sam.	22	b Vig. Octave de l'Assomption, d.		5 136 52	4
DIM.	23	b* 13 Pent. T. S. Cœur de Marie, d. m.		5 146 50	Le
Lundi	24	r St Barthélemy, Ap., d. 2 cl.		5 166 48	7
Mardi	25	b St Louis, roi, C., doub.		5 186 46	7
Merc.	26	r† St Zéphyrin, P. et M., s. (b† St Jos.)		5 196 45	7
Jeudi	27	b St Joseph Cal., O., doub.		5 206 43	8
Vend.	28	b St Augustin E. D., doub.		5 216 41	8
Sam.	29	r Décollation de St Jean-B., d. m.		5 226 40	8
DIM.	30	b 14 Pent. Ste Rose de Lima, V., doub.		5 236 38	9
Lundi	31	b St Raymond Nonnat, doub.		5 246 36	10

En août, quiconque dormira

Au soleil s'en repentira.

Jette son bien de la même façon

Qui sème et fait moisson.

Si le quinze, le temps est clair et serein, c'est
 Un bon augure pour les vignes.

AOUT.

31 JOURS

SIGNE DE LA VIERGE

minutes.

e 23, à 2h. 9m. du

e 31, à 6h. 1m. du

	SOLNIL.		L.
	Lev.	Cou.	
	H. M.	H. M.	H.
	4 48	7 24	10
ub.	4 50	7 22	10
	4 51	7 21	11
	4 53	7 20	ma
	4 53	7 19	0
	4 55	7 17	1
	4 56	7 16	2
mid.	4 57	7 14	3
l.(du2)	4 58	7 12	5
	4 59	7 11	6
	5 1	7 9	co
	5 2	7 8	8
	5 3	7 7	9
sompt.	5 4	7 5	9
	5 5	7 3	10
l'Ass.)	5 6	7 2	10
	5 7	7 1	11
	5 8	6 59	ma
	5 9	6 57	0
	5 11	6 55	2
b.	5 12	6 54	3
	5 13	6 52	4
l. m.	5 14	6 50	Le
	5 16	6 48	7
	5 18	6 46	7
Jos.)	5 19	6 45	7
	5 20	6 43	8
	5 21	6 41	8
	5 22	6 40	8
doub.	5 23	6 38	9
	5 24	6 36	10

çon

rein, c'est

SEPTEMBRE

30 JOURS

CONSCRÉ À SAINT MICHEL.



SIGNE DE LA BALANCE

Les jours décroissent de 1 heure 42 minutes.

☉ N. L. le 7, à 8h. 49m. du mat. | ☽ P. L. le 21, à 5h. 55m. du mat.
 ☾ P. Q. le 13, à 11h. 15m. du soir. | ☽ D. Q. le 29, à 9h. 4m. du mat.

Jours de la semaine	Cl.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.	
			Lev.	Cou.
Mardi	1	b† St Gilles, abbé (r† SS. Apôtres).	H. M.	H. M.
Merc.	2	b† St Etienne, roi, C., semid.	5 26	6 34
Jeudi	3	b† Du St Sacrement, semid.	5 28	6 32
Vend.	4	vr† De la Férie (r† Passion de N. S.)	5 29	6 30
Sam.	5	b† St Laurent Justinien, E. C., semid.	5 30	6 28
DIM.	6	vr 15 Pent. Du Dimanche, semid. (1)	5 31	6 27
Lundi	7	vr† De la Férie (b† SS. Anges).	5 32	6 24
Mardi	8	b NATIVITÉ DE LA B. V. M., 2 cl.	5 33	6 23
Merc.	9	b St Pierre Claver, C., doub.	5 35	6 21
Jeudi	10	b St Nicolas Tolentin, C., d.	5 36	6 19
Vend.	11	b† De l'Octave, semid.	5 37	6 17
Sam.	12	b† De l'Octave, semid.	5 39	6 16
DIM.	13	b 16 P. St N. de Marie, d. m. (S. de la Nat.) (2)	5 39	6 14
Lundi	14	r Exaltation de la Ste Croix d. m.	5 40	6 12
Mardi	15	b Octave de la Nativité, d.	5 42	6 10
Merc.	16	r† Q. T. Jeûne. SS. Corneille et Cyp., MM., s.	5 43	6 7
Jeudi	17	b Stigm. de St. François, doub.	5 44	6 6
Vend.	18	b Q. Tps. Jeûne. St Jos. de Cop., C., d.	5 45	6 4
Sam.	19	r Q. Tps. Jeûne. SS. Janvier, etc., MM., d.	5 46	6 2
DIM.	20	b* 17 Pent. N.-D. des 7 Douleurs, d. m.	5 48	6 0
Lundi	21	r St Mathieu, Ap., 2 cl.	5 49	5 57
Mardi	22	b St Thomas de Vil., E. C., d.	5 50	5 56
Merc.	23	r† St Lin, P. M., semid.	5 51	5 54
Jeudi	24	b Notre-Dame de la Merci, d. m.	5 52	5 52
Vend.	25	vr† De la Férie (r† Passion de N.-S.)	5 54	5 50
Sam.	26	b† De l'Imm. Conception, semid.	5 56	5 48
DIM.	27	vr 18 Pent. Du Dimanche, semid.	5 56	5 46
Lundi	28	r† St Wenceslas M. semid.	5 57	5 45
Mardi	29	b ST MICHEL, et tous les SS. Ang., 2 cl.	5 59	5 43
Merc.	30	b St Jérôme, C. D., doub.	6 0	5 40
			6 2	5 38

Septembre ramène l'automne, Qui laboure avec la mouille
 Avec tous les dons de Pomone. Ne récolte que la moitié.
 Pluie de St-Michel, sans orage, Gracieuseté et propreté
 D'un hiver doux est le présage. Valent mieux que sale beau
 Après la fête
 On gratte sa tête.

(1) Dans les diocèses de Montréal et de Valleyfield, solennité antic. Nativité de la Sainte Vierge.

(2) Dans les diocèses de Montréal et de Valleyfield, S. N. de Marie patronale, d. 1 cl. avec oct. (orn. bl.)

30 JOURS

SIGNE DE LA BALANCE.

2 minutes.
le 21, à 5h. 55m. du s
le 29, à 9h. 4m. du s

	SOLEIL.		L.
	Lev.	Cou.	
	H. M.	H. M.	H.
s.)	5 26	6 34	1
	5 28	6 32	2
	5 29	6 30	3
S.)	5 30	6 28	4
mid.	5 31	6 27	5
(1)	5 32	6 24	6
	5 33	6 23	7
	5 35	6 21	8
	5 36	6 19	9
	5 37	6 17	10
	5 39	6 16	11
	5 39	6 14	12
Nat.) (2)	5 40	6 12	13
m.	5 42	6 10	14
	5 43	6 7	15
, MM., s.	5 44	6 6	16
	5 45	6 4	17
, C., d.	5 46	6 2	18
MM., d.	5 48	6 0	19
d. m.	5 49	5 57	20
	5 50	5 56	21
	5 51	5 54	22
	5 52	5 52	23
	5 54	5 50	24
S.)	5 56	5 48	25
	5 56	5 46	26
	5 57	5 45	27
	5 59	5 43	28
, 2 cl.	6 0	5 40	29
	6 2	5 38	30

ure avec la mouill
e que la moitié.
eté et propreté
ieux que sale beau

ld, solennité antic.
eld, S. N. de Mari

OCTOBRE

31 JOURS

CONS. AUX ANGES GARDIENS.



SIGNE DU SCORPION

Les jours décroissent de 1 heure 44 minutes.

☉ N. L. le 6, à 5h. 24m. du soir. | ☽ P. L. le 21, à 11h. 23m. du soir.
 ☾ P. Q. le 13, à 9h. 53m. du mat. | ☽ D. Q. le 29, à 10h. 26m. du soir.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.				
			Lev.	Cou	L.	H.	
Jeudi	1	b	St Rémi, E. C. doub.	6	35	37	ma
Vend.	2	b	SS. Anges Gardiens, doub. maj.	6	45	35	0
Sam.	3	b†	De l'Immac. Conception, semid.	6	55	33	1
DIM.	4	b	19 Pent. N.-D. DU ST ROSAIRE, d. 2 cl.	6	75	31	2
Lundi	5	b	St François d'Ass., C., doub. m. (hier).	6	85	30	4
Mardi	6	b	St Bruno, C., doub.	6	95	27	5
Merc.	7	b†	St Marc, P. C., simp. (b† St Joseph).	6	115	25	cou
Jeudi	8	b	Ste Brigitte, Ve, doub.	6	125	24	6
Vend.	9	r†	SS. Denis, etc., MM., semid.	6	125	21	6
Sam.	10	b†	St Frs de Borgia, C., semid.	6	145	20	7
DIM.	11	b	20 P. Mat. de la S. V., d. m. (S. de St Mich.)	6	155	19	8
Lundi	12	vr†	De la Férie (b† SS. Anges).	6	175	17	9
Mardi	13	b†	St Édouard, conf., semid.	6	185	14	10
Merc.	14	r	St Calixte, P. M., doub.	6	205	12	mat
Jeudi	15	b	Ste Thérèse, V., doub.	6	215	11	0
Vend.	16	vr†	De la Férie (r† Passion de N. S.)	6	235	9	1
Sam.	17	b†	Ste Hedwidge, Ve, semid.	6	245	7	2
DIM.	18	r	21 Pent. St Luc, Evang., 2 cl.	6	255	5	3
Lundi	19	b	St Pierre d'Alcantara, C., doub.	6	265	4	4
Mardi	20	b	St Jean de Canti, C., doub.	6	285	2	5
Merc.	21	r	SS. Ursule, etc., VV. et MM., doub.	6	295	1	6
Jeudi	22	b†	Du SS. Sacrement, semid.	6	314	59	Lev
Vend.	23	b	T. S. Rédempteur, double maj.	6	324	57	5
Sam.	24	b	St Raphaël, archange, d. m.	6	334	55	5
DIM.	25	b	22 Pent. Patron. de la Ste V., d. m.	6	354	53	6
Lundi	26	r†	St Evariste, P. et M. (b† SS. Anges).	6	364	52	7
Mardi	27	vl†	Vig SS. Simon et Jude (r† SS. Apôtres)	6	384	50	8
Merc.	28	r	SS. SIMON ET JUDE, Ap., 2 cl.	6	394	48	9
Jeudi	29	b†	Du St Sacrement, semid.	6	414	47	11
Vend.	30	vr†	De la Férie (r† Pass. de N.-S.)	6	424	46	mat
Sam.	31	vl†	Jeûne. Vig. de la Toussaint (b† Imm. C.)	6	434	45	0

Si l'on pleut le jour de Saint-Denis (9)
 Tout l'hiver aura de la pluie.
 Lorsque l'automne est beau,
 Le printemps sera pluvieux.
 Automne serein, humide printemps.
 A la Saint-Luc (18) qui n'a pas semé, sème dru.

31 JOURS

SIGNE DU SCORPION.

minutes.

21, à 11h. 23m. du

29, à 10h. 26m. du

	SOLEIL.		LUN.	
	Lev.	Cou	L.	(
	H. M.	H. M.	H.	
	6 35	37	mat	
	6 45	35	0	
	6 55	33	1 3	
l. 2 cl.	6 75	31	2 5	
(hier).	6 85	30	4	
	6 95	27	5 3	
seph).	6 115	25	couc	
	6 125	24	6	
	6 125	21	6 4	
	6 145	20	7 3	
Mich.)	6 155	19	8 3	
	6 175	17	9 4	
	6 185	14	10 5	
	6 205	12	mat	
	6 215	11	0 17	
	6 235	9	1 1	
	6 245	7	2 3	
	6 255	5	3 2	
	6 265	4	4 2	
	6 285	2	5 3	
ib.	6 295	1	6 3	
	6 314	59	Leve	
	6 324	57	5 2	
	6 334	55	5 5	
m.	6 354	53	6 4	
ges).	6 364	52	7 3	
tres)	6 384	50	8 4	
	6 394	48	9 5	
	6 414	47	11 1	
	6 424	46	mat	
. C.)	6 434	45	0 2	

sème dru.

NOVEMBRE



30 JOURS

CONS. AUX AMES DU PURG.

SIGNE DU SAGITTAIRE.

Les jours décroissent de 1 heure 17 minutes.

☉ N. L. le 5, à 2h. 32m. du mat. | ☀ P. L. le 20, à 5h. 30m. du mat.
 ☾ P. Q. le 12, à 0h. 46m. du mat. | ☽ D. Q. le 27, à 9h. 49m. du so

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUN L.
			Lev.	Cou.	
DIM.	1 b	24 Pent. TOUSSAINT, 1 cl.	H. 6	M. 44	H. 44
Lundi	2 n	TRÉPASSÉS, doub.	6	46	42
Mardi	3 b†	De l'Octave, semid.	6	48	40
Merc.	4 b	St Charles Borr., E. C., doub.	6	49	39
Jeudi	5 b†	De l'Octave, semid.	6	51	37
Vend.	6 b†	De l'Octave, semid.	6	52	36
Sam.	7 b†	De l'Octave, semid.	6	54	34
DIM.	8 b	25 Pent. Octave de la Toussaint, d.	6	55	32
Lundi	9 b	Dédic. de la Basilique de Latran, d. m.	6	56	31
Mardi	10 b	St André Avellin, C. d.	6	57	29
Merc.	11 b	St Martin, E. et O., doub.	6	58	28
Jeudi	12 r†	St Martin, P. M. semid.	7	0	27
Vend.	13 b†	St Didace, C., semid.	7	1	26
Sam.	14 r	St Josaphat, E. M., doub.	7	3	26
DIM.	15 b	26 P. Pur. de la B. V. M., d. m. (du 3e dim.)	7	5	25
Lundi	16 b	St Stanisl. de Kostka, C., d. d'oct. (1)	7	3	24
Mardi	17 b†	St Grégoire Thaum., E. C., semid.	7	7	23
Merc.	18 b	Déd. des B. de SS. Pierre et Paul, d. m.	7	8	22
Jeudi	19 b	Ste Élisabeth de Hongrie, Ve, doub.	7	11	21
Vend.	20 b	St Félix de Valois, C., doub.	7	12	20
Sam.	21 b	Présentation de la B. V. M., d. m.	7	13	19
DIM.	22 r	27 Pent. Ste Cécile, V. M., doub.	7	14	18
Lundi	23 r	St Clément, P. M., doub.	7	16	18
Mardi	24 b	St Jean de la Croix, C., d.	7	17	17
Merc.	25 r	Ste Catherine, V. M., doub.	7	18	16
Jeudi	26 b	St Sylvestre abbé, doub.	7	19	15
Vend.	27 b	St Léonard de P. M., C., d.	7	21	15
Sam.	28 vl†	Vigile de St André (b† de l'Immac. Conc.)	7	22	14
DIM.	29 vl*	1ER DIMANCHE DE L'AVENT, semid. 1 cl.	7	23	13
Lundi	30 r	St André, Apôtre, 2 cl.	7	25	12

Brouillard dans le croissant,
 C'est signe de beau temps ;
 Brouillard dans le décours,
 C'est de la pluie avant trois jours.

A la Sainte-Catherine, (25)
 On dit la neige voisine.
 A la Sainte-Catherine
 Tout bois prend racine

(1) Dans les diocèses de Montréal et de Valleyfield, anniversaire de la dédicace de toutes les églises consacrées, d. de 1re cl. avec oct. (orn. bl.)

NOVEMBRE.

30 JOURS

IGNE DU SAGITTAIRE.

minutes.
20, à 5h. 30m. du mat
27, à 9h. 49m. du soir

	SOLEIL.		LUNE	
	Lev.	Cou.	L.	C.
	H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
	6 44	4 44	matin	
	6 46	4 42	1 4	
	6 48	4 40	3	
	6 49	4 39	4 27	
	6 51	4 37	couch	
	6 52	4 36	4 35	
	6 54	4 34	5 20	
d.	6 55	4 32	6 17	
l. m.	6 56	4 31	7 25	
	6 57	4 29	8 38	
	6 58	4 28	9 59	
	7 0	4 27	11 4	
	7 1	4 26	matin	
	7 3	4 26	0 11	
dim.	7 5	4 25	1 16	
(1)	7 6	4 24	2 20	
	7 7	4 23	3 23	
m.	7 8	4 22	4 27	
	7 11	4 21	5 33	
	7 12	4 20	6 39	
	7 13	4 19	7 44	
	7 14	4 18	Lever	
	7 16	4 18	5 34	
	7 17	4 17	6 37	
	7 18	4 16	7 47	
	7 19	4 15	9 0	
	7 21	4 15	10 14	
cc.)	7 22	4 14	11 28	
cl.	7 23	4 13	matin	
	7 25	4 12	0 44	

te-Catherine, (25)
neige voisine.
te-Catherine
prend racine
niversaire de la déd
(orn. bl.)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

DECEMBRE



31 JOURS

O. À MARIE CONQ. SANS PÉCHÉ

SIGNE DU CAPRICORNE

Les jours décroissent de 20 minutes du 1er au 20, et croissent de 5 minutes du 21 au 31.

☉ N. L. le 4, à 0h. 56m du soir. ☽ P. L. le 19, à 11h. 11m. du soir.
 ☾ P. Q. le 11, à 7h. 35m. du soir. ☽ D. Q. le 27, à 7h. 14m. du soir.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUN.
			Lev.	Cou.	
Mardi	1	De la Férie (r† SS. Apôtres).	7 26	4 12	matin
Merc.	2	<i>Jeûne.</i> Ste Bibiane, V. M., semid.	7 28	4 12	3 22
Jedi	3	St François-Xavier, C., d. m.	7 28	4 12	4 45
Vend.	4	<i>Jeûne.</i> St Pierre Chrys. E. D., doub.	7 29	4 11	6 10
Sam.	5	De la Férie (b† Imm.-Conception),	7 30	4 11	couch
DIM.	6	2 AVENT. Du Dimanche, semid. 2 cl.	7 31	4 11	5 2
Lundi	7	St Ambroise, E. D., doub.	7 32	4 11	6 14
Mardi	8	L'IMM.-CONCEPT., d. 1re cl. (d'oblig.)	7 33	4 11	7 30
Merc.	9	<i>Jeûne.</i> De l'Octave, semid.	7 35	4 11	8 45
Jedi	10	Transl. de la S. M. de L., d. m.	7 35	4 11	9 56
Vend.	11	<i>Jeûne.</i> St Damase, P. et C., semid.	7 36	4 11	11 4
Sam.	12	De l'Octave, semid.	7 37	4 11	matin
DIM.	13	3 AVENT. Du Dimanche, semid. 2 cl.	7 38	4 11	0 10
Lundi	14	De l'Octave, semid.	7 39	4 11	1 13
Mardi	15	Octave de l'Imm.-Conception, d.	7 39	4 12	2 16
Merc.	16	<i>Q. Tps. Jeûne.</i> St Eusèbe, E. M., semid	7 40	4 12	3 21
Jedi	17	De la Férie (1)	7 41	4 12	4 28
Vend.	18	<i>Q. Tps. Jeûne.</i> Expect. de la Ste V., d. m.	7 42	4 12	5 34
Sam.	19	<i>Q. T. Jeûne.</i> (Vig. de StThos.) De la Férie	7 42	4 13	6 38
DIM.	20	4 AVENT. Du Dimanche, semid.	7 43	4 13	Lever
Lundi	21	St THOMAS, Ap., 2 cl.	7 43	4 13	4 28
Mardi	22	De la Férie.	7 44	4 14	5 38
Merc.	23	<i>Jeûne.</i> De la Férie.	7 44	4 15	6 50
Jedi	24	<i>Jeûne.</i> Vigile de Noël.	7 45	4 15	8 5
Vend.	25	NOEL. 1re cl. (d'obligation)	7 45	4 16	9 20
Sam.	26	St ÉTIENNE, M., 2 cl.	7 45	4 17	10 34
DIM.	27	St JEAN, Apôtre et Évang., 2 cl.	7 45	4 18	11 49
Lundi	28	SS. Innocents, MM., 2 cl.	7 46	4 18	matin
Mardi	29	St Thomas de C., E. M., d.	7 46	4 19	1 6
Merc.	30	Du Dim. dans l'Octave de Noël, semid.	7 47	4 20	2 25
Jedi	31	St Sylvestre, P. C., doub.	7 46	4 20	3 56

Le mois de l'Avent
 Est de pluie et de vent.
 Quand les Avents sont secs,
 L'année sera abondante.
 Qui se chauffe au soleil, Noël, dans ton saint jour,
 Devra brûler du bois quand Pâques aura son tour.

La lune des Avents
 A de longues dents.
 L'hiver ne prend jamais
 Racine dans le Ciel.

(1) Pas d'offices votifs depuis le 17 décembre jusqu'après l'Épiphanie.

DÉCEMBRE.

11 JOURS

DU CAPRICORNE.

de 5 minutes

à 11h.11m. du soir.

à 7h. 14m. du mat.

SOLEIL.		LUNE.	
Lev.	Cou.	L.	C.
H	M.	H.	M.
7 26	4 12	matin	
7 28	4 12	3	22
7 28	4 12	4	45
7 29	4 11	6	10
7 30	4 11	couch	
7 31	4 11	5	2
7 32	4 11	6	14
7 33	4 11	7	30
7 35	4 11	8	45
7 35	4 11	9	56
7 36	4 11	11	4
7 37	4 11	matin	
7 38	4 11	0	10
7 39	4 11	1	13
7 39	4 12	2	16
7 40	4 12	3	21
7 41	4 12	4	28
7 42	4 12	5	34
7 42	4 13	6	38
7 43	4 13	Lever	
7 43	4 13	4	28
7 44	4 14	5	38
7 44	4 15	6	50
7 45	4 15	8	5
7 45	4 16	9	20
7 45	4 17	10	34
7 45	4 18	11	49
7 46	4 18	matin	
46	4 19	1	6
47	4 20	2	25
46	4 20	3	56

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31

vents
 dents.
 d jamais
 Ciel.
 our,
 tour.
 phanie.

LIBRAIRIE DE J. B. ROLLAND & FILS

NOUVELLE SÉRIE DE

LIVRES DE LECTURE GRADUÉE
EN LANGUE FRANÇAISE
A L'USAGE DES ÉCOLES CATHOLIQUES

Par A. N. MONTPETIT

**SEULE SÉRIE APPROUVÉE PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, PAR S. G. L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC
ET PAR NN. SS. LES ÉVÊQUES DU CANADA.**

Cette série de Livres de Lecture se compose de cinq livres, trois pour les Écoles Élémentaires et deux pour les Écoles modèles et les Académies, chaque volume est illustré. Les sujets sont traités d'une manière graduée et comprenant ce qui suit :

Pour les trois premiers livres, des morceaux de littérature en prose et en vers choisis au point de vue morale et religieux ; des lectures courtes et faciles à retenir sur l'histoire et plus particulièrement sur l'Histoire sainte, l'Histoire du Canada et sur l'Agriculture, spécialement appropriées aux besoins du pays ; et pour les deux derniers livres, des morceaux de littérature et de poésie, d'un ordre plus élevé, choisis au même point de vue morale et religieux ; des lectures sur les mêmes sujets, mais plus étendus, et en sus, des lectures sur les sciences, les arts et industrie.

Tous ces livres sont illustrés de nombreuses vignettes gravées expressément pour ces volumes.

LE PREMIER LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18 de 160 pages, texte encadré, illustré de 32 gravures, cartonnage, couverture imprimée, 12 cts.

LE DEUXIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18 de 240 pages, texte encadré, illustré de 40 gravures, cartonnage, couverture imprimée, 18 cts.

LE TROISIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18 de 320 pages, illustré de 60 gravures, cartonnage, couverture imprimée, 24 cts.

LE QUATRIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18 de 286 pages, illustré de 50 gravures, texte encadré, pleine reliure toile anglaise gaufrée, 50 cts.

LE CINQUIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18 de 352 pages, illustré de gravures, texte encadré, pleine reliure toile anglaise gaufrée, 50 cts.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRES ET LÉGENDES.

L'ÂNE TRANSFIGURÉ.

On raconte qu'un individu distrait et naïf marchait tenant à la main la longe de son âne qu'il tirait derrière lui. Deux voleurs le virent. L'un dit à l'autre :

— Je me charge d'enlever l'âne de cet homme.

— Comment feras-tu ? demanda son compagnon.

— Suis-moi, dit le premier, je te le ferai voir.

Il suivit son camarade. Celui-ci s'approcha de l'âne, qu'il détacha et donna à son compère ; puis se passant le licou autour de la tête, il se laissa remorquer par l'homme jusqu'à ce qu'il fût certain que son compagnon avait mis l'âne en sûreté. Alors il s'arrêta tout à coup ; le quidam se retourna, et vit avec stupéfaction la longe entourant une tête humaine.

— Qu'es-tu donc ? demanda-t-il.

— Je suis votre âne, répondit le voleur. Mon histoire est bien surprenante. J'ai une mère âgée et dévote ; je vins à elle un jour en état d'ivresse. " Mon fils, me dit-elle, fais pénitence et corrige-toi de cette désobéissance aux préceptes de Dieu." J'osai prendre un bâton et l'en frapper. Elle appela sur moi la justice divine ; le Très-Haut me changea en âne et me fit tomber entre vos mains. Je suis resté chez vous depuis ma métamorphose. Aujourd'hui, ma mère s'est souvenue de moi ; Dieu a fait entrer la compassion dans son cœur, elle l'a invoqué, et il m'a rétabli sous la forme humaine, comme j'étais auparavant.

— Grand Dieu tout-puissant et sublime ! s'écria l'homme ébahi. Je vous supplie, mon frère, de me pardonner de vous avoir pris pour monture et de vous avoir soumis à d'autres humiliantes corvées.

Cela dit, il lui accorda généreusement la liberté, dont le voleur profita.

L'homme au baudet revint à sa demeure, tout étourdi de l'aventure.

— Que t'est-il arrivé, lui demanda sa femme, et où donc est ton âne ?

— Tu ne connais pas l'histoire ! répondit-il ; je vais te la raconter.

Il la lui dit jusqu'au bout.

— Malheureux que nous sommes ! dit la femme, nous avons pendant tout ce temps fait travailler un homme comme une bête ! Et elle se mit à marmotter toutes les formules propres à attirer le pardon de Dieu sur ce crime involontaire.

Le brave homme, qui ne pouvait revenir de son étonnement,

D & FILS

GRADUÉE

ISE

HOLIQUES

T

INSTRUCTION PUBLIQUE

EVÊQUE DE QUÉBEC

CANADA.

de cinq livres, trois
es Écoles modèles et
es sujets sont traités
suit :

ux de littérature en
le et religieux ; des
oire et plus particu-
anada et sur l'Agric-
s du pays ; et pour
érature et de poésie,
nt de vue morale et
mais plus étendus, et
t industrie.

es vignettes gravées

od. format in-18 de
es, cartonnage, cou-

vol. format in-18
vures, cartonnage

vol. format in-18
onnage, couverture

vol. format in-18
adré, pleine reliure

vol. format in-18
adré, pleine reliure

resta philosophiquement chez lui pendant longtemps sans faire. Sa femme, le voyant oisif, finit par lui dire :

—Jusques à quand resteras-tu ainsi ? Va-t'en au marché-nous un âne avec lequel tu continueras ton labeur.

L'homme, en effet, se rend au marché, et s'arrête auprès d'un âne à vendre... Tout à coup il aperçoit son baudet en perspective, exposé aux offres des acheteurs. Il approche alors sa bouche à l'oreille de la bête, et lui dit, gravement :

—Misérable ! tu t'es probablement de nouveau livré à la charcuterie, et tu as frappé encore ta mère. Va, je jure Dieu que je ne t'achèterai jamais.

Cela dit, il s'en alla, rempli d'une vertueuse indignation.

LA PLUIE.

Un marchand revenait de la foire ; il était à cheval, et derrière lui se trouvait sa valise remplie d'argent. La pluie tombait avec violence, et le bonhomme était mouillé jusqu'aux os. C'est pourquoi il était fort mécontent et murmurait de ce que Dieu lui faisait nait un si mauvais temps pour son voyage.

Bientôt il arriva dans une épaisse forêt, et pensa mourir de frayeur en voyant un brigand qui se tenait au bord du chemin. Celui-ci le coucha en joue avec son fusil et voulut faire feu ; mais la poudre ayant été mouillée par la pluie, le coup ne partit point, et le marchand donnant de l'éperon à son cheval, parvint à s'échapper heureusement.

Quand il se vit en sûreté, il dit en lui-même :

—Combien j'avais tort de ne pas supporter patiemment la pluie, comme un bienfait de la Providence ! Si le temps eût été seulement un peu beau, je serais mort et je nagerais dans mon sang à l'heure qu'il est ; mes enfants attendraient en vain mon retour. La pluie, qui me faisait murmurer, vient à la fois de me sauver et de me conserver mon bien.

Qu'est-ce que l'on voit une fois dans une minute, deux fois dans un moment, et que l'on ne pourrait cependant voir dans cent années ?

La lettre M.

ENIGME N° 1.

Je suis un corps sans âme et j'ai du mouvement,
Je m'arrête aussitôt qu'un indiscret me touche,
Je sais marcher sans pieds, je sais parler sans bouche,
Et sans sortir d'un lieu je cours incessamment.
Ce que je ne sais pas, je puis même l'apprendre.
Et lorsque je me tais, je sais me faire entendre.
Je parle avec règle et je suis sans raison.
Un sévère tyran me tient sous sa puissance.
Et, bien que le jour m'ait donné la naissance,
J'habite une sombre prison.

Pour réponse à l'énigme No 1, voir l'*Almanach agricole*.

LA FEMME ET LE LION.

(Apologue Kabyle.)

Une femme avait été enlevée de force et emmenée par les ennemis. Elle leur échappa en route, et rencontra un lion qui la prit sur son dos et l'emporta jusqu'au village. Les compatriotes de cette femme se réjouirent de son retour et lui demandèrent qui l'avait amenée.

— Un lion, répondit-elle ; il a été bon pour moi, mais il a l'habitude d'être mauvaise.

Le lion qui était blotti près de là, entendit ce propos et partit. Quelques nuits se passèrent ensuite, et la femme, allant au village, se rencontra avec un lion qui lui dit :

— Prends un morceau de bois et frappe-moi.

— Je ne te frapperai pas, dit-elle ; car un lion m'a rendu service, et je ne sais pas si c'est toi ou un autre.

— C'est moi, fit-il.

— Alors je ne puis pas te frapper.

— Frappe-moi avec ce morceau de bois, ou je te mangerai.

Le lion prit donc un morceau de bois, le frappa et le blessa. Le lion lui dit alors :

— Maintenant tu peux partir.

Quelques jours ou trois mois après cela, le lion et la femme se rencontrèrent de nouveau. Le lion lui dit :

— Vois l'endroit où tu m'as blessé ; est-il guéri ou non ?

— Il est guéri, répondit la femme.

— Le poil est-il repoussé ?

— Certainement.

— Une blessure se guérit habituellement, dit alors le lion, mais je ne le mal que fait une mauvaise parole. Je préfère un coup de poing aux atteintes de la langue d'une femme.

Cela dit, il l'emporta et la mangea.

Une jeune villageoise a obtenu le "prix de modestie."

— Ainsi, mon enfant, lui dit une Parisienne, vous êtes la jeune fille la plus modeste d'ici !

— Oh ! ça, madame, je puis m'en "vanter" et je puis dire aussi que, si je n'ai pas eu tous les autres prix, c'est bien par pure injustice !

Quelle est la maison dans laquelle les dames ne parlent point ?
R. C'est un damier.

CHARADE N° 1.

L'un et le deux sont des boissons,
L'une anglaise, l'autre française.
Et le tout parmi les poissons
La nuit et le jour nagé à l'aise.

Pour réponse à la Charade No 1, voir l'Almanach agricoles.

MADAGASCAR.

L'île de Madagascar est à dix-huit ou dix-neuf jours de par le canal de Suez ; elle est éloignée de quatre-vingt-cinq de la côte orientale de l'Afrique, dont la sépare le canal de Mozambique, et de cent cinquante lieues de l'île Bourbon, cette colonie, qu'on appelle aujourd'hui la Réunion.

Elle mesure une longueur de trois cent soixante lieues, sur une largeur moyenne de cinq cents lieues. Sa superficie totale évaluée à six cent mille kilomètres carrés environ, ce qui lui donne une superficie plus considérable que celle de la France.

Les montagnes qui coupent l'île en deux dans presque toute sa longueur la divisent en deux parties assez inégales. La partie occidentale comprend, en effet les deux tiers de Madagascar. La partie orientale, plus tourmentée et traversée du nord au sud par une large vallée, ne comprend qu'un tiers environ de la surface de l'île. Ce système orographique explique l'abondance et la régularité des cours d'eau qui arrosent l'île. C'est un charme pour le voyageur de rencontrer ces rivières larges et profondes, autour desquelles une nature féconde et un sol fertile mettent toutes les richesses de la vie.

On parle bien des terribles fièvres de Madagascar. On appelle le mot fameux du roi Radama, disant jadis que le pays défendu contre l'étranger par un général sans pareil, le général Tayo (fièvre).

Deux fermiers parlaient de l'espoir
Que, pour la récolte prochaine,
Le vent chaud faisait concevoir.
" Si ce temps dure une semaine
Dit l'un d'eux, voisin, sur ma foi,
Bientôt tout sortira de terre.
— Ah ! que dites-vous là, compère ?
Bon Dieu, songez donc que j'ai, moi,
Trois femmes dans le cimetière ! "

∴ Je vous ai demandé des bas couleur chair, et vous m'apportez des noirs !

— Rien d'étonnant à cela, madame : monsieur les a envoyés chercher par son nègre, et celui-ci a choisi comme pour lui !

Connais-tu celui qui est en même temps le symbole de la loyauté, le modèle de la patience, le type de la fidélité, l'exemple de la simplicité et le phénix de l'amitié ? Si tu le connais, nomme-le.

R. *Le chien.*

∴ La vertu sans charité, sans religion, tourne facilement en orgueil, et, dans sa froide amertume doublée d'intolérance, telle vertu ne plaît à personne.

Réponse à l'énigme No 2 de l'*Almanach agricole* : RUISSEAU.

LA LÉGENDE DE SAINTE-OLLE.

Les bonnes femmes du Nord racontaient à la veillée qu'un jour une veuve, les yeux rongis par les larmes et fatigués par le travail, flânait solitairement dans sa chaumière. Toute la journée elle avait sarclé en plein champ; la nuit venue, elle maniait la quenouille, et son pied, qu'engourdissait le froid, manœuvrait le rouet. Il ventait et il pleuvait; au dehors, on entendait le bruit de l'eau tomber par torrent et se briser sur le toit; la bise pénétrait à travers la porte mal close, tourmentait la flamme vacillante de la lampe, et s'engouffrait dans la cheminée, où achevait de se consumer une botte de ces tiges d'œillettes, qui reçoivent dans le pays le nom d'étioulées.

La veuve au murmure de son rouet, rêvait à son bonheur perdu. Elle se rememorait le temps d'autrefois, où son mari travaillait à côté d'elle et veillait le soir à ses côtés. Dieu le lui avait donné, et elle lui a repris! Que sa volonté soit faite! La Sainte Vierge dit-elle, elle retrouvera dans le ciel cette âme angélique, trop pauvre pour vivre ici-bas!

Voilà qu'elle pensait chrétiennes elle avait, et cependant, je ne sais pas, des larmes emplissaient ses yeux et coulaient sur ses

larmes à coup elle tressaillit. Une voix gémissait au dehors et demandait l'hospitalité; la veuve essuya ses yeux et alla promptement ouvrir, car il ne faisait pas bon, à laisser, par ces mauvais temps, un chrétien dehors. L'huis pesant tourna donc sur ses gonds, et la veuve trouva, au seuil de la porte, une femme appuyée sur un bâton, trempée de pluie et grelottant de froid. La veuve prit par la main, l'amena devant l'âtre, dont elle raviva la flamme, lui donna une jatte de lait et un morceau de pain, et ôta de dessus les épaules de son hôteesse un manteau mouillé qu'elle se donna à sécher, tandis que la voyageuse se réconfortait de grand appétit. Cependant la pluie avait cessé comme par enchantement; le vent ne soufflait plus, la lampe brûlait paisiblement, et la lune, en tout son plein, jetait une telle lumière dans la chaumière, qu'on y voyait presque aussi clair qu'en pleine vesprée.

La voyageuse se leva, reprit son manteau, s'en revêtit, et chercha son bâton pour se remettre en route.

« En quoi, lui demanda la veuve, vous trouvez-vous si mal en ce logis que vous veuillez déjà vous en aller? Que n'y passez-vous la nuit? Demain, au point du jour, vous continuerez votre voyage. »

« Mon voyage n'est point de ceux qu'on remet, reprit l'étrangère en souriant. Adieu! Que Notre-Seigneur et la Sainte Vierge vous bénissent pour votre charité envers les pauvres! »

Pendant que la voyageuse parlait ainsi, la veuve cherchait en vain à deviner quelle aumône elle pourrait donner à cette femme couverte de pluie, que la fatigue et la nuit n'arrêtaient pas. De l'argent? Elle n'en trouvait pas un double au logis. Des provisions? Il n'y avait guère plus. Elle détacha de son rouet la bobine qu'elle avait en train de garnir, et qui, déjà rondelette, valait bien quinze

x-neuf jours de Paris
quatre-vingt-cinq lieues
à travers le canal de Mozambique
à Bourbon, cette vieille

on.
sixante lieues, sur un
a superficie totale de
viron, ce qui lui donne
de la France.

ans presque toute sa
z inégales. La partie
tiers de Madagascar
versée du nord au sud
iers environ de la surface
explique l'abondance
rosent l'île. C'est un
s rivières larges et profondes
conconde et un sol fertile

Madagascar. On raconte
jadis que le pays était
sans pareil, le général

espoir
ne,
noir.
line
à foi,

père?
ai, moi,
re!"

à chair, et vous me

monsieur les a envoyés
comme pour lui

e symbole de la loyauté,
té, l'exemple de la sagesse
onnais, nomme-le.

R. Le chien

, tourne facilement
plée d'intolérance,

agricole : RUISSEAU.

sous ; car personne n'eut pu, à dix lieues à la ronde, faire aussi fin et aussi régulier. Elle enveloppa donc, de son n cette bobine, à l'aide d'un chiffon, et la glissa discrètement prestement dans la besace de l'inconnue.

Alors celle-ci se retourna. Son visage resplendissait d'un nesse et d'une beauté qui n'étaient pas de ce monde.

“ Mon enfant, dit-elle à la veuve, Notre-Seigneur a souri à aumône, comme il a souri, au temps de l'Évangile, au den la veuve. Je suis sainte Olle, patronne de ce village, où vous m'avez recueillie quand j'étais en mendiant de porte en Votre récompense vous attend près de votre mari, près de aux pieds de Jésus, dans le ciel où je remonte. Mais, en atten la fin de vos épreuves terrestres ; reprenez votre bobine, et cez-la sur votre rouet. Rouet et bobine fileront, nuit et jour, que vous y mettiez la main, sans s'arrêter, et tant que vo voudrez. Ils fileront du fil aussi beau que le vôtre ; je ne di plus beau, car les anges eux-mêmes n'en sauraient faire.”

En achevant ces paroles qui comblèrent de joie, et qui ne sèrent point que de flatter doucement l'habile filleuse ; sainte la tête ceinte d'une couronne lumineuse et enveloppée d'un teau d'azur, constellé d'étoiles, remonta doucement au ciel.

Déjà le rouet, qui ne devait plus s'arrêter, tournait et filait seul.

La veuve devint riche, grâce à ce rouet miraculeux ; elle deux églises, fonda un couvent et quatre hôpitaux. Dieu e pauvres eurent leur ample part de la prospérité et de l'imm fortune de la sainte veuve.

Quand elle alla chercher dans le ciel la récompense de ses tus, le rouet disparut sans que personne pût savoir ce qu'il devenu.

Un futur beau-père causait, il y a quelques jours, de celui allait devenir son gendre. On lui donnait sur le jeune homme meilleurs renseignements.

— Je ne lui connais qu'un défaut, disait l'interlocuteur co. st

— Lequel ?

— Il ne sait pas jouer.

— Vous appelez cela un défaut ? Au contraire, cela me conv à merveille.

— Oui, il ne sait pas jouer, mais il joue tout de même.

Qui est-ce qui a fait le premier bouillir la marmite à Paris

R. C'est le

CHARADE N° 3.

Mon premier dans un an plusieurs fois se répète,
Mon second est aigre, sonore ou discordant,
Pour recueillir mon tout, le laboureur s'apprête,
Chacun se réjouit s'il est trop abondant.
Pour réponse à la charade No 3, voir l'Almanach agricole.

LA BOMBE.

Un jour que le roi de Suède (Charles XII) dictait des lettres à son secrétaire, une bombe tomba sur sa maison, perça le toit et éclata près de la chambre même du roi. La moitié du plancher tomba en pièces. Le cabinet où le roi dictait étant pratiqué en partie dans une grosse muraille, ne souffrit point de l'ébranlement, et, par un bonheur étonnant, nul des éclats qui sautaient dans ce cabinet, dont la porte était ouverte. Au bruit de la bombe, et au fracas de la maison qui semblait s'effondrer, la bombe échappa des mains du secrétaire. "Qu'y a-t-il donc, lui dit le roi d'un air tranquille, pourquoi n'écrivez-vous pas?" Celui-ci put répondre que ces mots : "Eh ! Sire, la bombe ! — Hé ! reprit le roi, qu'a de commun la bombe avec la lettre que vous me dictez ? Continuez."

Un jour, un vieux rongeur d'affaires, absolument désespéré de la connaissance d'un jeune naïf, orné d'une dizaine de mille piastres qu'il aurait bien voulu faire valoir, n'était son seul défaut d'expérience.

"Tu as de l'argent, j'ai de l'expérience : associons-nous."

Le contrat fut fait.

Après un bout d'un an, vint le règlement des comptes. Le jeune homme se trouva que, dans la répartition des bénéfices, il revenait à lui dix mille piastres au vieux et zéro piastre, zéro centin au

vieux. Diable ! fit ce dernier. Comment expliquer ça. J'avais apporté dix mille piastres et je n'ai plus rien, et toi, qui n'avais rien apporté, tu as dix mille piastres.

"Eh bien ! répliqua l'autre, c'est tout naturel. Suis mon raisonnement. Tu avais de l'argent, mais tu n'avais pas d'expérience ; moi, au contraire, j'avais de l'expérience, mais je n'avais pas d'argent. Nous nous sommes associés ensemble pour gagner de l'argent, et nous nous sommes associés ensemble pour perdre de l'argent. Eh bien ! aujourd'hui, j'ai de l'argent et tu n'as que de l'expérience."

Le monde n'est qu'une scène de théâtre, où nous venons jouer un rôle, acteurs d'un moment, qui disparaissions aussitôt que la pièce est finie. Le seul bien qui nous soit propre, le seul qui ne nous quitte jamais, c'est notre âme ; et c'est là le seul de quoi l'on ne peut être dépouillé.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME.

Le devoir, dùt-il nous déplaire,
Jamais n'enfanta le regret ;
S'il coûte quelque peine à faire,
C'est un plaisir quand il est fait.

LA PLACE.

à la charade No 4 de l'Atm. des Cercles agricoles :
VIN-GENT.

FAIRE SON CHEMIN DANS LE MONDE.

“C'est un homme qui a bien fait son chemin !” Traduis-que toujours :

“C'est un homme qui, né de parents pauvres, dans une tion obscure, s'est élevé à une fonction supérieure ou à une fortune ; sa femme lui a apporté une belle dot ; il a équipé une maison de campagne ; il marche de pair avec les personnes plus riches ; en un mot, il est au nombre des heureux du siècle.”

—Bien ! Il est probable que c'est un homme doué d'une intelligence ou d'une habileté peu communes. Mais le connaissez-vous ? Par quels moyens est-il parvenu à cette haute position ? par les seuls efforts de son mérite ? N'a-t-il jamais manqué de probité ou de délicatesse ? N'a-t-il jamais eu recours à l'intrigue, à la ruse, à la flatterie, au mensonge ? Ne s'est-il jamais servi par des actes de servilité ? Ne s'est-il jamais déshonoré par des sophismes intéressés ou par le parjure ? C'est ce qu'il importe plus de savoir avant de dire qu'il a *bien fait son chemin*. Ce n'est point véritablement un homme irréprochable, il a fait un moins bon chemin et il est moins avancé que son pauvre frère, l'homme de père. Je connais beaucoup de gens qui vivent en silence, sans bruit, sans éclat, travaillant sans cesse et gagnant peu de chose, dont aucun journal n'a jamais cité les noms et n'annoncent la mort, et qui ont véritablement “bien fait leur chemin dans le monde.”

—Et comment cela ?

—Très simplement. Ils se sont sincèrement et sérieusement appliqués à imiter et même à surpasser les vertus paternelles. Ils ont acquis plus d'instruction ; enfants, jeunes gens, hommes, vieillards, ils ont incessamment grandi en moralité et en intelligence. Ils sont estimés dans le petit cercle où se passe leur vie, ils sont les chefs aimés et honorés de familles honnêtes et laborieuses. L'homme dont vous parlez a-t-il droit aux mêmes éloges ? Il est meilleur et plus instruit qu'il ne l'était au début de la carrière. S'il en est ainsi, nous ne saurions trop le louer et l'admiration disons qu'en effet il a “*bien fait son chemin*,” non parce qu'il est devenu riche ou puissant, mais parce qu'au milieu des difficultés de la vie, des épreuves, des tentations, plus nombreuses et plus difficiles à vaincre sur le chemin de la richesse que sur celui de la médiocrité, il a conservé toute sa dignité morale, parce qu'il a religieusement écouté et suivi les avertissements de sa conscience et qu'il s'est constamment élevé vers le but véritable et qu'il a placé devant nous Celui que personne ne trompe et que nul ne jugera pas les hommes d'après les richesses qu'ils auront amassées sur la terre.”

Un illustre gourmand se rasait devant un de ses amis.
—Vois donc, dit-il, mes cheveux sont tout noirs et mes dents sont déjà blanches ; fais-moi le plaisir de me dire d'où cela vient ?

—Mon cher, c'est sans doute que ta mâchoire a plus travaillé que ta tête.

chemin !” Traduisez par

pauvres, dans une condition supérieure où à une grande belle dot ; il a équipé à l'air avec les personnes les plus heureux du siècle. Mais le connaissez-vous en haute position ? Est-ce qu'il n'a-t-il jamais manqué de recours à l'intervention ? Ne s'est-il jamais abaissé jamais déshonoré par C'est ce qu'il importe de faire son chemin. Ce qui est irréfutable, il est évident que son pauvre homme de gens qui vivent et gagnant peu de sous et n'annoncera pas fait leur chemin dans

crètement et sérieusement les vertus paternelles de jeunes gens, hommes de moralité et en un mot où se passe leur vie honnêtes et laborieux mêmes éloges ? au début de la carrière le louer et l'admirer "emin," non parce qu'il n'est au milieu des difficultés plus nombreuses et de la richesse que sur cette pureté morale, parce que les mérites de sa conscience ont été véritable et que la bonne ne trompe et que les qu'ils auront am

avant un de ses amis tout noirs et mes ne dire d'où cela vient la mâchoire a plus tr

O trop heureux les habitants des campagnes, s'ils connaissent leur bonheur !

L'homme des champs est toujours forcé de regarder le ciel et d'attendre quelque chose qui ne sera donné ni aux conjurations de sa puissance, ni aux impatiences de son désir. Il n'arrivera du ciel, quoi qu'il fasse, autrement que par la prière, ni une goutte d'eau pour ses blés, ni un rayon de soleil pour ses semences. S'il peut (le peut-il ?) écarter la foudre de sa demeure, il cherche vainement à empêcher la pluie de noyer ses moissons ou la sécheresse de les dévorer. Il craint l'hiver trop rude ou trop doux, il craint la sauterelle et la chenille, Dieu seul peut le défendre des insectes invisibles. Il se sent donc dans la dépendance de Dieu.....

N'avez-vous jamais pensé, en parcourant les grandes villes, à l'art avec lequel l'homme les organise de plus en plus pour se défendre lui-même ? Il y rassemble toutes ses sciences et toutes ses corruptions. C'est l'arsenal des sept péchés capitaux : paresse, gourmandise, envie, avarice, luxure ; et la ville entière est un théâtre d'orgueil. C'est là que Mammon se fait bâtir des temples plus magnifiques que des églises, et étale ses bazars plus riches que ses temples ; c'est là que sans cesse il dit à l'homme ; *Adore-moi, je te donnerai tout !* et l'homme l'adore. Quel bruit, quel mouvement, quel perpétuel tumulte pour conquérir la richesse, pour servir Mammon, et quelle science développée et terrible d'oublier Dieu ! Quand je passe dans ce vacarme, je songe à nos paysans qui vont d'un pas tranquille à leur travail salutaire, qui travaillent sans trouble, qui l'intrompent au son de l'*Angelus* pour prier Dieu de le bénir, et qui reviennent contents lorsqu'ils ont gagné leur petite part du pain dont ils nourrissent le monde. Ils rentrent dans leur humble demeure, ils prennent leur repos sur un lit dur, ils recommencent le lendemain. Ah ! que je les trouve graves et nobles, vraiment libres, et vraiment riches, et bien-aimés de Dieu !”

PONTMARTIN.

La paresse énerve l'homme et le rend malade. C'est une maladie qui use plus que le travail ; la clef dont on se sert souvent est toujours brillante. Aimez-vous la vie, faites-en un bon usage. Ne donnez pas trop de temps au sommeil, car le renard qui dort ne prend pas de poules. Se coucher de bonne heure, se lever de bonne heure, voilà ce qui rend fort et sage. La paresse rend difficile tout travail ; la diligence le rend facile. L'oisiveté va si vite que la pauvreté l'atteint bientôt. L'activité est la mère de la prospérité, et Dieu ne refuse rien au travail.

FRANKLIN.

Quel est l'homme qui est tel, que si l'on en ôte la moitié, il restera la première personne de l'Eglise ? R. *C'est un papetier.*

L'HOMME DANS LA LUNE.

— Ah ! mère, regarde, qui est donc là-haut dans la lune ? Ne le vois-tu pas ?

— C'est un homme... Oui, je le distingue maintenant ; il a une veste.

— Que fait-il donc là toute la nuit ? Il demeure immobile et muet ; près de lui est un fagot qu'il attache avec une corde. A sa place, je n'irais pas si loin chercher ma bourrée, quand nous avons la forêt tout près du village.

— Cet homme n'est pas de chez nous, enfant ; laisse-le où il se trouve

Crois-tu qu'il puisse faire ce qu'il veut ? S'il était maître, voilà longtemps qu'il serait parti ; mais il est là en punition de ses fautes.

— Qu'a-t-il donc fait de mal, dis-moi, mère ?

— Jamais il n'a fait de bien. On le nommait Dieter ; il mendiait partout, il avait peur du travail ; et vois-tu, petit, il faut s'occuper, sans quoi le mauvais ennemi vous prend.

Aussi, lorsque Dieter n'était pas en prison, il errait dans le pays en buvant bouteille sur bouteille.

— Et où prenait-il de l'argent, mère ?

— Petit étourneau ! ne comprends-tu pas qu'il volait dans les maisons et dans les champs, sans s'inquiéter du propriétaire légitime.

Un jour (c'était un dimanche), il se leva avant l'aube, prit une hache, et, alerte, se dirigea vers la forêt.

Il abattit de jeunes arbres pour en faire des échaliers, emporta son vol, et arriva tout prêt de sa porte sans s'être retourné.

Mais au moment où il atteignit le pont ; il entendit une voix qui disait :

— En voilà assez, Dieter, le jour de la pénitence est venu.

Aussitôt il disparut, et depuis personne n'a revu Dieter que là-haut, où il est seul au milieu des buissons.

Tantôt on le voit abattre de jeunes arbres, tantôt souffler dans les doigts, tantôt lier des fagots.

Voilà le sort de Dieter ; il souffre pour son passé.

— Ah ! petite mère, Dieu nous protège ! Je ne voudrais pas être là-haut avec lui.

Alors, enfant, ne fais pas le mal, car tu aurais à t'en repentir ; sur la semaine, travaille avec courage, et quand le dimanche vient, chante et prie Dieu.

(Hebel.)

CHARADE N° 7.

Sur mon premier,
Ville jadis très-florissante.
Très-commerçante.

Des milliers de fois a passé mon dernier
Et souvent aussi mon entier.

Pour réponse à la charade No 7, voir l'Alm. des Cercles agricoles.

LES PRINCES ARTISTES.

La reine des Belges est une harpiste inspirée.

La reine Marguerite d'Italie a un vrai talent de chanteuse et de pianiste. En outre, elle gratte de la mandoline.

La princesse Béatrix joue de l'harmonium avec une rare *maestria*.

Le czar de toutes les Russies joue volontiers des instruments de cuivre. Il gratte aussi du *banjo*.

La reine Victoria et sa fille Lucy font merveille sur l'orgue.

Le prince de Galles est d'une virtuosité peu commune sur le *banjo*; la princesse, sa femme, est une pianiste distinguée.

La flûte charme les loisirs du duc de Connaught.

Le violon est l'instrument préféré du duc d'Edimbourg.

Le prince Henri de Prusse joue du piano et du violon; il compose même sur ces deux instruments.

L'impératrice du Japon est une virtuose sur le *koto*, espèce de harpe, qui est l'instrument national de ses sujets.

La reine Elisabeth de Roumanie joue habilement du piano et de la harpe.

Le roi Georges de Grèce s'applique aux expériences acoustiques avec des verres et des cloches et en obtient des effets extraordinaires; il touche aussi du *cymbalum*, l'instrument des tzyganes de Hongrie.

Enfin, quelques-uns ont été plus loin. Non seulement ils ont exécuté la musique des autres, mais encore ils en ont composé eux-mêmes.

CHARLES FUSTER.

LA PIPE.

Au printemps quand les fleurs poussent au bout des branches,
Quand nichent les oiseaux sous les ramures blanches
Et qu'on sent au soleil son cœur se ranimer,
Qu'on est heureux d'avoir une pipe à fumer !

L'été, quand les moissons dans les plaines jaunissent,
Quand de fruits savoureux les vergers se garnissent
Et qu'on se croit toujours au moment de pâmer,
Qu'on est heureux d'avoir une pipe à fumer !

L'automne encore, quand l'insouciant automne
Vient à califourchon, s'installer sur sa tonne
Pleine d'exhalaisons si douces à humer,
Qu'on est heureux d'avoir une pipe à fumer !

L'hiver enfin, quand tout s'enveloppe de neige
Et que, pour déjouer la bise qui l'assiège,
Chacun ne songe plus qu'à se bien enfermer,
Qu'on est heureux d'avoir une pipe à fumer !

MAX. BUCHON.

(Hebel.)

s agricoles.

LE TORRENT ET LA RIVIÈRE.

Un torrent formé par les pluies d'automne descendait avec fracas du sommet de la montagne. Il aperçut une petite rivière qui coulait au fond de la vallée et qui ne trahissait sa présence que par ce murmure de l'eau suivant une pente insensible : "Place, lui cria-t-il, j'ai suis le maître de la contrée ; retire-toi."

La rivière lui répondit sans s'émouvoir : "Monsieur le torrent, j'étais ici avant vous, et j'y resterai après vous : veuillez me laisser en repos." Il feignit de ne pas l'entendre et, furieux, envahit toute la vallée. On crut que la plaine était transformée en un fleuve immense, aux flots rapides et retentissants. Les prairies étaient couvertes, les arbrisseaux déracinés disparaissaient et l'humble cours d'eau semblait absorbé par le terrible envahisseur. Savez-vous ce qui arriva ! Le ciel s'éclaircit, la pluie cessa de tomber ; quelques heures après le soleil sécha le torrent. Il ne resta bientôt plus aucune trace de son passage ; mais la petite rivière continua de couler.

Les grosses fortunes formées en un jour s'évanouissent en un jour. Un modeste avoir, fait d'épargnes et sagement administré, ne s'épuise jamais.

∴ Sait-on quel fut l'inventeur du bâton qui sert aux chefs d'orchestre à diriger leurs musiciens ?

C'est Lulli ; l'invention, comme vous le voyez, ne remonte pas très loin.

Auparavant, et depuis l'antiquité, les chefs d'orchestre conduisaient leurs troupes en marquant la mesure du pied ou en frappant leurs mains. Parfois aussi on se servait, comme chez les Grecs, de coquillages, de coquilles d'huitres, notamment, que l'on frappait l'une contre l'autre.

Lulli, qui trouvait incommode et fatigant de toujours frapper du pied pour diriger ses musiciens, conçut l'idée de remplacer le pied par un bâton, pour indiquer la mesure. Il en prit un qui, paraît-il, ne mesurait pas moins que six pieds, et avec lequel il frappait le plancher pour indiquer la cadence.

Cette innovation, d'ailleurs, ne réussit guère à l'ingénieux chef d'orchestre, car un jour, par mégarde, il posa le bâton sur son pied, au lieu de heurter le plancher ; il se fit ainsi une blessure assez grave, à laquelle, cependant, il ne prêta qu'une médiocre attention, ne voulant même pas se faire soigner ; mal lui en prit, car la gangrène vint et il mourut peu de temps après.

Depuis Lulli, le bâton du chef d'orchestre a été quelque peu perfectionné ; il a surtout diminué de volume et ne rappelle plus que de loin la perche dont se servait le célèbre compositeur.

∴ Comment trouvez-vous mon portrait ?

—Franchement, il n'est pas beau..... Puis, pour atténuer ce jugement un peu vif :

—Mais, par exemple, il est bien ressemblant !

LES OLIVES D'OR.

Vers l'année 1720, dit le P. Velasco, me trouvant dans le Popayan, j'entendis raconter ce qui va suivre d'un homme fort riche, et qui avait cependant laissé après lui des enfants bien pauvres. Il avait donné une fête splendide : je ne sais si c'était à l'occasion de la première messe célébrée par l'un de ses fils, ou à la suite d'un mariage; mais ce qu'il y a de positif, c'est que parmi les plats innombrables dont sa table était surchargée, il y en avait un sur lequel on avait disposé des rameaux d'oliviers chargés de leurs feuilles et de leurs fruits; le tout d'or massif, et travaillé avec une merveilleuse perfection. L'un des convives de cette fête vraiment royale, le docteur don Juan Mosquera, bien connu par sa vertu et par sa science, et qui me raconta le fait, ne put s'empêcher de réprouver intérieurement cette folle prodigalité; mais, comme les autres, il reçut en don plusieurs de ces fameuses olives; il les enveloppa soigneusement dans un papier, en inscrivant le nom du personnage de qui il les avait reçues et la date du jour où elles lui avaient été offertes; puis il les serra dans un écritoire. Vingt ans ne s'étaient pas écoulés que les enfants de ce prodigue s'en allaient quêtant secrètement des secours par la ville, auprès des principales familles de Popayan. L'un d'eux étant venu chez le docteur, celui-ci écouta sa requête, et lui dit qu'il n'avait point à lui offrir une sorte d'aumône, mais au contraire à lui faire une restitution; puis il tira les olives de l'écritoire et les lui mit dans la main.

UN TAILLEUR CHINOIS.

Un officier de la marine anglaise étant à Canton, et voyant approcher le moment où son bâtiment devait mettre à la voile, commanda à un tailleur chinois une douzaine de pantalons de nankin. Le tailleur répondit qu'il ne lui suffisait pas de prendre des mesures, et qu'il lui fallait un modèle, afin d'être assuré de satisfaire complètement au désir de l'officier. Ce dernier choisit un de ses vieux pantalons et le lui envoya. Après le délai convenu, exactement au jour et à l'heure qui lui avaient été indiqués, le chinois apporta les douze pantalons parfaitement semblables au modèle, trop parfaitement, hélas! car le consciencieux tailleur avait imité, avec une fidélité et une habileté extraordinaires, une large reprise qui se trouvait au genou droit du vieux pantalon. "C'était même, dit-il, ce qui lui avait coûté le plus de peine." Et, pour cette preuve malencontreuse de sa conscience, il exigea un supplément au prix ordinaire de son travail. L'officier, presque muet de surprise, paya et rapporta ses douze pantalons et leur modèle en Angleterre.

Ni la naissance, ni la fortune, ni les emplois publics ne font rien pour élever un homme, s'il ne s'élève lui-même par sa capacité, ses services et ses vertus.

LACORDAIRE.

UNE ANECDOTE DE LA VIE DE CHARLES-QUINT.

Un jour que Charles-Quint était à la chasse dans une épaisse forêt, il s'égara, et ne sachant que devenir, il entra dans une pauvre cabane. Pressé par la faim, le grand empereur, sans se faire connaître, demanda au paysan qui s'y trouvait de lui procurer un peu de nourriture. Le paysan aurait volontiers répondu négativement ; mais sa femme vit bien à la mine de l'étranger que c'était un brave homme ; elle fit donc un clin d'œil à son mari, s'éloigna un instant et revint avec une large tranche de lard qu'elle déposa sur la table, tandis que le paysan exigeait de son hôte la promesse de la discrétion la plus absolue. Ils se mirent alors à souper tous trois ensemble, et comme les couverts manquaient, Charles tira un petit couteau de sa poche, découpa sa viande, puis mangea avec les doigts. Lorsqu'il fut rassasié, il se disposait à fermer son couteau et à le remettre dans sa poche, lorsque le paysan, qui avait suivi tous ses mouvements avec la plus grande attention, saisit le couteau et lui donna sur les ongles un coup si violent que le sang en jaillit. " C'est ici l'usage, camarade, ajouta-t-il, qu'on remercie Dieu avant de se lever de table. — L'habitude est bonne, répliqua Charles, mais la leçon est dure."

Le lendemain, le paysan fut appelé au palais du monarque. " Reconnaiss-tu cette blessure ? lui demanda Charles, qui portait alors l'uniforme impérial. Le pauvre homme, épouvanté, tomba à genoux en demandant grâce." Tu ne m'as pourtant pas fait grâce hier, répondit l'empereur ; mais néanmoins, je te prends pour mon garde-forestier, afin de récompenser tes louables habitudes ; seulement, sois un peu moins sévère à l'avenir quand tu feras la leçon à quelqu'un."

NOS ANCÊTRES.

Le calcul des générations successives depuis le commencement de notre ère, a dernièrement été fait, et en voici le résultat : " Il y a 1895 ans depuis la naissance de Jésus-Christ, et nous ne sommes séparés de cette époque que par la vie de 37 hommes de 50 ans ou de 19 centenaires. En appliquant cette nouvelle mesure du temps à la création du monde, il n'y aurait depuis Adam jusqu'à nous, que la vie d'un peu moins de 120 hommes de 58 ans ou de 60 centenaires que chaque siècle produit toujours. La vie de 5 hommes de 50 ans nous conduit jusqu'à la naissance de Louis XIV, celle de 8 hommes au baptême de François 1er, celle de 18 à Saint-Louis, et enfin celle de 22 jusqu'à Charlemagne. Quand on met pour ainsi dire, l'une au bout de l'autre 2 ou 3 existences un peu prolongées, on est étonné de l'étendue qu'elles embrassent. Ainsi véritablement, il n'y a eu que 3 hommes entre Henri IV et Charles X ; on croit rêver.

CHAMPINONT.

Réponse à la charade No 6 de l'Alm. des Cercles agricoles :

AMI-DON.

EXTRÊME CONDESCENDANCE DE PIE IX.

Un voyageur à l'aspect convenable entre à une audience pontificale, répond parfaitement aux questions que le Saint Père veut bien lui adresser, reçoit sa bénédiction, obtient que le pape lui signe une indulgence : puis avec un aplomb merveilleux :

“ Très Saint-Père, dit-il, permettez-moi de profiter de la circonstance pour vous recommander notre maison. J'ai sur moi quelques échantillons que je prends la liberté de vous offrir.”

C'était un commis-voyageur en papeterie qui pensait à ses affaires. Il tira de sa poche des carnets, des crayons et des plumes. Le pape sourit doucement et fit à l'indiscret une assez forte commande.

•• Un jour les gendarmes arrêtent aux abords du Quirinal, un pauvre vieux paysan, dont les haillons recouverts de poussière semblent indiquer un vagabond. En vain il proteste de son innocence :

—Laissez-moi, dit-il, je ne suis pas un voleur, je suis *Guidi*, de Fano. Je suis venu à Rome pour voir notre Saint-Père le pape. Quand je l'aurai vu, vous ferez de moi ce que vous voudrez ; mais ne me mettez pas en prison avant que mon unique désir ne soit accompli.

Pie IX prévenu de ce qui se passe, donne l'ordre d'amener cet homme en sa présence.

—Que voulez-vous, mon ami ? lui dit-il, tandis que le paysan embrassait ses pieds et les arrosait de ses larmes. Parlez, je vous écoute, ajoute le pape en le relevant.

—Il y a de longues années, déjà, dit alors le paysan, dans une belle villa à six milles de Sinigaglia, une famille noble était venue passer les vacances. Un jeune, doux et charmant enfant, nommé Jean, la joie de cette heureuse famille, avait pris pour compagnon de ses jeux champêtres un contadino, employé au service de la maison. Un jour que tous deux couraient gaiement, l'enfant, devançant le jeune homme, arrive au bord d'un étang à l'eau profonde et immobile. De jolis petits poissons qui venaient à la surface de l'eau, tentèrent le petit Jean qui s'avança pour les saisir ; mais son pied glissa sur la terre humide, et l'enfant disparut sous l'eau... Le *contadino* aussitôt se jette dans l'étang et ramène l'imprudent sur la rive. Saint-Père, cet enfant c'était vous.

—Et le *contadino* ?

—Saint-Père, c'était moi.

—C'est vous, Guidi ? Après Dieu c'est à vous que je dois la vie et le trône. Je me rappelle fort bien cet événement et veux vous récompenser. Que souhaitez-vous ?

—Rien pour moi, très Saint-Père. Je suis le plus heureux paysan de vos Etats depuis que j'ai revu le petit Jean, et que j'ai retrouvé le grand pape.

Mais Pie IX donna les ordres nécessaires pour que désormais Guidi et sa famille fussent à l'abri du besoin jusqu'à la fin de leur vie.

T.
une épaisse
s une pauvre
se faire con-
procurer un
bondu néga-
tranger que
à son mari,
che de lard
geait de son
s se mirent
verts man-
découpa sa
assasié, il se
s sa poche,
ents avec la
ur les ongles
usage, cama-
er de table.
n est dure.”
monarque.
, qui portait
anté, tomba
ant pas fait
e te prends
nables habi-
ir quand tu

commencement
ultat : “ Il
et nous ne
hommes de
elle mesure
Adam jus-
58 ans ou
La vie de
de Louis
elle de 18
Quant
existences
embras-
tre Henri

PINONT.

es :

MI-DON.

UTILITÉ DES MOUCHES ET DES ARAIGNÉES.

Hang, poète allemand, suppose que le roi David, un jour s'adressant au Seigneur, lui demanda pourquoi il avait créé les mouches et les araignées, qui ne sont que nuisibles?—Je te le ferai comprendre, répondit une voix du haut des nues.

David descendit une fois le mont Hachila, et s'aventura dans le camp de Saül pour lui dérober ses armes et sa coupe. Ayant réussi, il voulut se retirer ; mais son pied se trouva embarrassé dans ceux d'Abner, qui reposait près de Saül ; il demeura longtemps immobile et dans l'angoisse ; car le moindre mouvement, en réveillant Abner, l'eût perdu sans ressource.

Mais Dieu permit qu'une mouche vint piquer légèrement Abner, qui déranger son pied sans cesser de dormir. David sortit du camp en rendant grâces au Seigneur d'avoir créé les mouches.

Cependant Saül poursuivit son ennemi jusque dans le désert : David, pour échapper, se glissa dans une caverne. Dieu envoya aussitôt une araignée qui fit sa toile devant l'étroite ouverture de cet asile.

S'il était entré ici, cette toile serait rompue, dit Saül en riant, et il passa son chemin.

David se prosterna dans la poussière : " Tu m'as promptement éclairé, Seigneur, s'écria-t-il ; pardonne-moi, Jéhovah, jamais le moindre doute ne s'élèvera dans mon âme : oui, les araignées et les mouches elles-mêmes sont utiles sur la terre : ce que tu dis est bien ; ce que tu fais est juste."

L'empereur de Chine n'a pas, paraît-il, une foi absolue dans la conscience de ses médecins.

Naguère, on parlait devant lui de nos médecins d'Europe et des émoluments qu'ils reçoivent ; il répondit :

—Mon système à moi est beaucoup plus simple. Quatre médecins sont attachés à ma personne et reçoivent pour cela une certaine somme chaque semaine. Seulement, dès que je tombe malade, je leur supprime leur traitement jusqu'à ce que je sois rétabli ; inutile de vous dire que je suis bien soigné et généralement bien vite guéri.

J'ai toujours cru les bals dangereux, et ce qui m'a porté à le croire, ce n'est pas seulement ma raison, c'est aussi ma propre expérience..... Je tiens donc qu'on ne doit pas aller au bal quand on est chrétien

BUSSY-RABUTIN.

Vit-on jamais un homme sage, dans le dessein seulement de s'amuser ou de se délasser, visiter des gens atteints de la peste, et qui pourrait douter que de mauvais livres ne renferment une peste véritable?

DESCARTES.

Réponse à la charade No 5 de l'*Almanach agricole* : PRÉ-CIEUX.

L'ENFANT.

J'ai vu quelquefois dans les champs le jeune enfant auprès du laboureur,—franche fleur à côté d'un blé mûr ; l'enfant suit à petits pas le pénible sillon ; il s'arrête un moment, il cueille une herbe, il jette comme l'oiseau, quelques notes en l'air,—gai ramage du cœur,—et reprend sa marche au plus vite ; le père courbé sur sa charrue, se retourne de temps en temps pour s'assurer que l'enfant est là ; il l'appelle, il le regarde avec tendresse, et lui sourit dès qu'il approche. "A quoi bon, me disai-je tout ce badinage ? L'enfant n'est qu'un embarras ou une distraction pour le travailleur." Ignorant que j'étais ! c'est une force secrète, au contraire, un courage, un espoir, un renouvellement continu : au fond de ce sol qu'il creuse, le laboureur voit bien plus qu'un grain prêt à germer, il voit cet enfant ; c'est là son vivant épi, sa riche et riante moisson. Oh ! que d'échanges touchants et de doux mystères entre ces deux êtres ! ce front trempé de sueur, l'enfant l'essuie,—ces bras fatigués, il les délasse,—cette âme appesantie, il la réveille, il la remplit de parfums et d'amour ; tandis que l'homme ouvre un sillon sur la terre, l'enfant, à son insu, en ouvre un dans les cieux ; il y a d'innies perspectives et toute une éternité dans l'enfant, messenger divin, arrivé d'hier, il nous révèle l'avenir et la vie même, pour ainsi dire ; avec lui, le cœur est jeune et refléurit sans cesse.

THÉOPHILE DUFOUR.

VOCATION DES FEMMES.

Perfectionner la vie privée, l'animer, l'embellir, la sanctifier, c'est là une grande et noble carrière. Les femmes, selon nous, sont institutrices nées ; car tandis qu'elles ont immédiatement entre leurs mains la moralité des enfants, ces futurs souverains de la terre, l'exemple qu'elles peuvent donner, le charme qu'elles peuvent répandre sur la destinée des autres âges, leur fournissent des moyens d'amélioration de tous les moments.

Sous le toit domestique se forment ces opinions et ces mœurs qui soutiennent les institutions ou qui en préparent la chute. Tout ce qui, dans l'organisation politique, ne se fonde pas sur les vrais intérêts de la famille, dépérit bientôt ou ne produit que du mal. Et comme ces intérêts sont pour la plupart confiés aux femmes ; comme ils le sont d'autant plus que l'attention des hommes s'est portée ailleurs ; comme dans l'ordre matériel, c'est aux femmes que sont dévolus les soins de santé et les soins de la conservation des fortunes, et que, dans l'ordre spirituel, ce sont elles qui communiquent et raniment les sentiments, vie de l'âme, mobiles éternels des actions, il leur est assigné un rôle, obscur peut-être, mais immense, dans les vicissitudes de la destinée qui se déploient sous nos yeux.

Qu'est-ce qui se laisse brûler pour garder un secret ?

R. *La cire à cacheter.*

SAINTETÉ DE L'INSTRUCTION.

L'homme ne se divise pas ; il est complexe, à la vérité, mais il est un. On ne sépare point son esprit de son cœur ; on ne lui communique pas des pensées sans qu'on lui inspire par là même des sentiments.

De plus, la vie n'est pas une théorie : c'est un acte, et l'homme n'agit que d'après ses convictions. Donc, on ne forme pas l'âme, on ne peut la former, sans influencer sur la conduite et les manières, sans imprimer à l'activité tout entière un branle décisif.

Par conséquent, ceux qui se dévouent à l'éducation ne m'apparaissent point comme des laïques ou comme des prêtres ; ils sont tous des *maîtres*, des précepteurs investis d'une haute mission, devant éclairer l'esprit de leurs élèves, discipliner leur cœur et régler leur vie, c'est-à-dire leur enseigner le secret de se connaître, de s'appartenir et de se gouverner. MGR. DARBOY.

Sur le boulevard, un flâneur accoste un ami pressé .

—Comment allez-vous ?.....

—Très vite !..... répond l'autre sans s'arrêter.

RÉCOMPENSE DU TRAVAIL.

Au fond, la vie n'est clémente pour personne, et, quelque lourde que soit la tâche, le meilleur lot est encore pour ceux qui travaillent. La pensée qu'on remplit son devoir, qu'on est le guide et le protecteur de quelques êtres chéris, la certitude de pouvoir compter sur le respect de tous à l'extérieur, et dans l'intérieur, sur des amitiés dévouées et fidèles, consolent un honnête homme de ses privations.

PIRON ET UN AUTEUR.

“ Je voudrais, disait à Piron un auteur médiocre, je voudrais travailler à un ouvrage où personne n'eût travaillé et ne travaillât jamais.—Travaillez à votre éloge, lui dit Piron.”

ORIGINE DES BANQUES.

Savez-vous comment s'appelait la première maison de banque connue ? C'était une banque très importante qui existait 600 ans avant l'ère chrétienne à Babylone, sous la raison sociale “ *Egibi et Cie.*”

La profession de banquier, dit la *Nature* à qui nous empruntons ces curieux détails, remonte à une haute antiquité, ainsi que le démontrent les briques revêtues d'inscriptions trouvées en Mésopotamie. Ces briques étaient gravées au stylet puis recuites pour rendre les caractères ineffaçables. Elles ont fourni aux assyriologues de précieux documents sur la vie des peuples de Babylone et de Ninive 700 ans avant Jésus-Christ. Parmi ces manuscrits, il en est qui sont de véritables lettres de change et billets à ordre avec ou sans aval, des obligations de toute sorte, à vue, nominatives, au porteur, des comptes-courants, etc.

INSTRUCTION QU'UNE MÈRE DOIT DONNER A SA FILLE SUR L'ÉCONOMIE.

1o. Régler sa dépense sur ses revenus et sur son état, sans jamais se laisser emporter au-delà des bornes d'une honnête bien-séance par la coutume et l'exemple, dont le luxe ne manque pas de se prévaloir.

2o. Ne prendre rien à crédit chez les marchands, mais payer argent comptant tout ce qu'on achète. C'est le moyen d'avoir tout ce qu'ils ont de meilleur, et de l'avoir à moindre prix.

3o. S'accoutumer à regarder comme une grande injustice de faire attendre les ouvriers et les domestiques pour leur payer ce qui leur est dû. "Lorsqu'un homme aura travaillé pour vous, payez-lui ce qui lui est dû pour son travail ; et que la récompense du mercenaire ne demeure jamais chez vous." (Tobie).

4o. Se faire représenter et arrêter les comptes régulièrement tous les mois, les clore sans manquer à la fin de chaque année.

5o. Dans le règlement qu'on fera des dépenses, qui doit toujours être proportionné aux revenus, mettre à la tête de tout la portion destinée et due aux pauvres. Le moyen le plus sûr et le plus aisé de s'acquitter fidèlement de ce devoir c'est de faire cette séparation dans le moment même que l'on reçoit quelque somme de ses revenus et de la mettre à part comme un dépôt. La libéralité coûte : s quand on a de l'argent devant soi.

LA RÉSIGNATION.

—Que faites-vous là-bas les bras croisés, la tête basse, le regard fixe ?

—De grands malheurs m'ont frappé.

—De plus grands vous attendent si vous ne les conjurez.

—La volonté de Dieu soit faite ; je suis résigné.

—La volonté de Di-u est que vous remplissiez vos devoirs, et le premier de tous est de ne pas vous abandonner vous-même. Qu'advient-il si tous les malheureux s'arrêtaient découragés ou résignés, comme vous dites ? Non, la résignation n'est pas la torpeur. C'est le calme dans la douleur, la soumission à une volonté souveraine, mais c'est aussi la courageuse résolution d'essayer si cette volonté, qui ne peut être toujours hostile, ne protégera pas de nouveaux efforts. Relevez-vous, pauvre affligé, relevez-vous ; la résignation, c'est du courage, et du courage infatigable !
(*La Science des bonnes gens.*)

Le monde est un cadran mystérieux où le soleil de la divinité luit toujours ; c'est une horloge sacrée qui marque avec des ressorts bien réglés les heures de la providence éternelle.

(*Arnaud Maichin.*)

La conscience est comme une glace qui se ternit un peu chaque jour ; il faut l'essuyer souvent, sous peine de ne plus s'y voir.

TH. DUFOUR.

M. NOPITSCH (Bavière)
MANUFACTURIER DE
CRAYONS DE MINE

MARQUE DE



FABRIQUE

Médaille avec Diplôme à l'Exposition Universelle de
Chicago, en 1893.

Crayons ordinaires, — Crayons mi-fins, bois verni, — Crayons
Charpentier, — Crayons mine de couleurs, — Crayons super-fins
N° 202. gradués pour le Dessin, l'Architecture, les Ingénieurs, etc.
— Crayons extra-fins "*Graphite de Sibérie de la Mine Impériale*"
indispensable aux *Sténographes* pour la reproduction rapide et
facile des signes de ce système.

La perfection du fini, l'excellence de la qualité du bois et de la
mine de tous ces crayons, joints à la modicité des prix, permettent
de délier toute concurrence.

Demandez-les à votre Libraire.

J. B. ROLLAND & FILS, Montréal,

(Seuls agents pour le Canada.)

Méthode de Calligraphie
PAYSON, DUNTON & SCRIBNER
COURS PRIMAIRE.

Nouvelle édition, avec notes explicatives et avis traduits en
français.

Cette méthode comprend 7 cahiers ;

Nos 1 et 2, Cahiers traces.—On enseigne à l'élève dans ces
cahiers, à former les lettres ; il est formé à tous les mouvements
requis pour cela en suivant des modèles corrects. Ce sont des
exercices propres à délier les muscles ; ils apprennent aussi à l'élève
à concentrer ses premiers efforts sur les points élémentaires.

Nos 1½ et 2½ n'ont point été tracés afin de donner à l'élève
l'occasion de pratiquer les exercices précédents et de le laisser
peu à peu à ses propres ressources.

Nos 3 4 et 5.—Ces cahiers renferment les combinaisons les
plus difficiles des lettres dans les mots et des mots dans les phrases
et conduisent l'élève à l'acquisition d'une écriture régulière et
élégante.

**Ces cahiers se vendent au prix réduit de 45 centins la
douzaine, chez tous les libraires et les principaux mar-
chands.**

NOTES SUR LE CANADA

NOTRE PAYS.

Peu de gens ont une idée exacte et définie de l'immense étendue du Canada. Le Dominion a une superficie d'environ 3,315,647 milles carrés, ou, y compris ses étendues d'eau, 3,456,383 milles ; sa longueur est de 3,500 de l'est à l'ouest et sa largeur de 1,400. C'est la plus grande de toutes les possessions anglaises, comprenant considérablement plus que le tiers de tout l'empire. La superficie du continent européen est d'environ 3,661,368 milles carrés et n'est que de 204,900 milles carrés plus que le Canada. Le Canada a 430,783 milles carrés de plus que les Etats-Unis moins l'Alaska. L'Angleterre, le pays de Galles et l'Ecosse forment une superficie de 88,000 milles carrés. On pourrait tailler quarante de ces superficies dans le domaine du Canada.

Un écrivain étranger, M. Earling, un Suédois, essaie de la façon suivante de donner une idée de l'étendue du Canada : " En premier lieu nous devons prendre notre pays (la Suède), avec ses terres et ses eaux, ses montagnes et ses forêts ; il est très grand, notre pays, mais contre le Canada, ce n'est rien. Puis nous prendrons toute la Scandinavie, la Norvège, le Danemark, la Finlande et l'Islande, mais nous n'approchons pas encore. Nous ajoutons l'Angleterre, l'Irlande et l'Ecosse, mais sans résultat. Nous prenons encore trois royaumes et une république, la Hollande, la Belgique, la Grèce et la Suisse. Cependant, il nous manque encore beaucoup. Nous ajoutons les états du Balkan, la Serbie la Bulgarie et la Roumanie, et nous y joignons la Turquie, mais bien que nous ayons une douzaine d'états européens, le Canada est encore plus grand. Nous prenons tous les royaumes de l'empire allemand : nous prenons le royaume d'Italie, l'empire d'Autriche Hongrie et la république de France, et cependant le Canada est encore plus grand que tout cela ensemble. Et à cette heure, le lecteur a peut-être commencé à comprendre l'étendue du Canada. Nous avons oublié le Portugal et l'Espagne, mais ce n'est pas assez ; il nous manque encore autant que nous avons, autant de royaumes, d'empires et de républiques. Mais il nous reste la Russie, et elle est juste assez grande pour compléter la mesure."

MES APHORISMES.

Beaucoup de gens vivent trop de l'avenir, c'est-à-dire d'espérances ; beaucoup, au contraire, vivent trop du passé, c'est-à-dire de souvenirs. Sachez vivre du présent. Qui pense trop à demain se ménage des déceptions ; qui pense trop à hier regrette.

Vous n'avez rien à faire ? Erreur ! Regardez autour de vous et sûrement vous trouverez quelque personne à qui vous pourrez être utile.

ATTACHEMENT AU SOL

Voici un extrait d'un discours de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, à un concours agricole, qui démontre quel importance cet évêque attachait à l'agriculture.

Pascal a dit un grand mot : " Bien des malheurs en ce monde viennent de ce qu'on ne sait pas demeurer chez soi. " — " Non, dit cet évêque toujours à la tête de ce qui pouvait favoriser l'agriculture dans son pays, non, on ne sait pas demeurer chez soi ; non, on ne le sait pas, on ne le sait plus ; ni l'habitant des villages, que des mauvais calculs, des rêves insensés arrachent à sa charrie ; ni les riches possesseurs de terres, qu'un injustifiable dégoût éloigne des salutaires occupations et des saines jouissances de la campagne et livre aux tentations d'une opulente oisiveté.

" Ah ! s'il m'était permis d'exprimer ici un vœu, je dirais : Pourquoi si l'industrie et le commerce ne vous conviennent point ne seriez-vous pas de nobles, et même si vous le voulez, d'illustres agriculteurs ? Au lieu d'aller trop souvent traîner à la ville, dans les cercles ruineux du jeu et du plaisir, une vie si peu digne de vous, et jeter le reste de vos biens dans les abîmes du luxe, ne vaudrait-il pas mieux pour vous habiter honorablement vos terres et faire pousser dans le pays ces racines profondes que les révolutions ne sauraient arracher ? Oui, soyez fidèles au sol qui a fait votre nom et votre grandeur, et le sol vous sera fidèle à son tour, et les populations vous béniront... "

QU'EST-CE QU'UN CANADIEN ?

C'est un homme qui, habitant le beau pays du Canada, a du sang français dans les veines. C'est un homme qui a conservé intacts dans son cœur les belles et bonnes traditions qui nous viennent de la France, c'est un homme qui s'incline encore avec adoration devant les autels du Dieu qu'invoquait le découvreur Jacques Cartier, en mettant le pied sur nos plages.

C'est un homme qui parle la langue française et qui s'en fait une gloire. C'est un homme qui est docile à la voix de ses supérieurs ecclésiastiques, qui honore et respecte le curé de sa paroisse.

C'est un homme poli et courtois dans ses rapports avec des étrangers. C'est un homme qui épouse la cause du faible et de l'opprimé contre le fort et le tyran. C'est un homme qui est content de son sort, qui use consciencieusement des biens que la Providence lui donne et qui n'envie pas le sort des citoyens des autres pays.

Ceux qui possèdent ces qualités et ces nobles aspirations peuvent se ranger sous la bannière nationale sans crainte d'être déjetés.—*La Tribune* de Woonsocket, E. U.

Si jamais tu es tenté d'abandonner ta foi, songe que tu n'as éprouvé ce désir que depuis le jour où tu auras abandonné la vertu.

LACORDAIRE.

COLONISATION

L'avenir du Canada dépend beaucoup de la colonisation et le colon est l'homme de l'avenir. A lui le sol fécond que l'on n'arrose jamais inutilement de ses sueurs et qui assure à tous ceux qui se vouent à sa culture l'indépendance avec l'aisance et parfois la richesse. Un grand nombre ont déjà compris cela et travaillent en conséquence avec succès. Cependant ceux qui devraient les imiter, suivre leur exemple, marcher sur leurs traces sont encore plus nombreux qu'on ne pense. Que de déclassés qui trouveraient facilement ce qu'ils cherchent en vain : une position solide et avantageuse. S'ils se décidaient fermement à demander un jour à la terre tout ce qu'elle peut leur accorder.

Autre considération digne d'attention, la conquête du sol est-elle si difficile ?

Pas autant que beaucoup de gens sont portés à le croire et à le dire.

Un plein succès est assuré à tous, sans réserve presque, pourvu que l'on fasse avec discernement le choix du lieu où l'on veut s'établir. On s'obstinerait en d'inutiles efforts partout où, par sa nature même, le terrain se montrerait trop rebelle à la culture.

Il s'agit donc d'abord et avant tout de bien se renseigner sur la nature du terrain. Voilà le point capital. Malheureusement, souvent il arrive que l'on néglige de prendre cette précaution et c'est ainsi que parfois, après d'infructueuses tentatives personnelles en fait de colonisation, on se croit en lieu de blâmer la chose, tandis qu'on ne devrait s'en prendre qu'à soi-même de l'échec subi.—(Le Pionnier.)

RESTEZ AU PAYS.

La sagesse conseillerait à ces familles, qui s'en vont chercher le travail dans les manufactures, de rester au pays pour y vivre à l'abri du besoin et des appréhensions continuelles. Avec la somme de travail qu'ils fournissent dans ces ateliers où l'air respiré est souvent malsain, ils obtiendraient sur une terre des résultats bien plus appréciables à tous les points de vue. Il est hors de doute que si les dix heures de travail données dans une manufacture étaient employées, avec la même exactitude, aux travaux d'une ferme, la régularité et l'économie aidant, le résultat ne se ferait pas attendre, et ce résultat serait l'aisance assurée, l'indépendance, et pour la famille une santé florissante.

Voilà ce que ne devrait cesser de répéter ceux qui ont mission d'éclairer et de conseiller. C'est faire acte charitable et patriotique que de retenir au Canada les Canadiens.

Là est tout le secret du bonheur sur cette terre, correspondre à la volonté de Dieu.

AUG. MARCEAU.

RESTEZ A LA CAMPAGNE

*La profession d'agriculteur est
honorabile et sainte.*

(S. AUGUSTIN.)

Aux fils des cultivateurs nous ne cesserons jamais de répéter :
“ Restez, restez à la campagne. Si les champs paternels ne peuvent plus suffire à votre subsistance, prenez des lots dans n'importe quelle partie de la province. Partout vous en aurez d'excellents, dans un des plus beaux pays du monde, et pour un prix nominal, aux conditions les plus faciles.

“ Restez aux champs. La vie des champs est la seule qui donne la paix de l'âme et la joie du cœur. Elle seule aussi donne, avec le travail au grand air, sous l'œil de Dieu, la véritable indépendance, celle du bien-être et du caractère.

“ N'ajoutez pas foi à ceux qui vous poussent à désertier la campagne pour aller habiter dans les villes.

Ce sont des conseillers menteurs, ceux qui vous font espérer que vous gagnerez plus aisément votre vie dans les villes et avec moins de travail qu'à la campagne.

“ Dans les villes, vous ne trouverez jamais autant d'ouvriers ayant réussi que vous trouverez à la campagne de cultivateurs vivant dans une aisance honnête, fruit de leur labeur sain et fortifiant. Et puis, vous y resterez toujours des ouvriers, travaillant sous des maîtres.

“ L'hôpital et la misère noire, voilà ce qui attend l'ouvrier des villes, le jour où il manquera d'ouvrage ou celui où la maladie l'empêchera de gagner son pain quotidien.

Aujourd'hui, dans les usines des Etats-Unis, ils sont nombreux les canadiens qui s'estimeraient bien heureux de pouvoir revenir au pays natal, s'ils en avaient les moyens. L'aisance qu'ils sont allés demander en vain à l'étranger, ils la trouveraient sur nos terres fertiles, en y travaillant régulièrement, comme ils le font dans les fabriques, lorsqu'ils y trouvent de l'emploi ; et, chose bien autrement importante, ce travail, au lieu de ruiner leur santé, l'améliore, la fortifie et assure d'heureux et tranquilles vieux jours.

LA LECTURE DANS LA VIEillesse.

Il vient un âge où les hommes se retirent de la scène grande ou petite qu'ils ont occupée, et où ils deviennent spectateurs assis et comme indifférents des choses du monde ; les livres alors sont leur spectacle principal..... Les livres sont véritablement la vie de ceux qui cessent de vivre en eux-mêmes, pour revivre une seconde fois dans les autres.

LAMARTINE.

Les intimités brisées ne se renouent jamais avec solidité et agrément : les nœuds brisent toutes les trames.

FAITES-VOUS COLONS.

La province de Québec, contient encore des milliers d'acres de terre excellente qui ne demandent qu'un peu de courage, de persévérance pour donner à celui qui les cultiverait l'aisance et la fortune. La vallée de l'Outaouais, celle du St-Maurice, le lac St-Jean, la Gaspésie renferment des milliers d'acres de terre qui n'attendent que le défricheur pour se couvrir d'une riche et abondante moisson et donner la vie à de bons Canadiens-français qui ne connaissent pas assez les richesses, les avantages que peut procurer leur pays, la belle province de Québec et qui cherchent, dans un pays étranger, une fortune qui les fuit, pauvres émigrés, qui se voient la plupart du temps réduits aux privations et à la misère. Pourquoi n'iraient-ils pas s'établir, ces Canadiens-français dans les riches territoires de la vallée de l'Outaouais, du lac St-Jean, etc. ? En le faisant ils seraient bientôt à l'abri de la misère qui ne peut manquer d'être leur lot, s'ils émigrent dans une terre étrangère ou vont dans les villes chercher fortune.

Jeunes gens de la ville, qui me lisez, vous avez de bons bras, du courage, de la bonne volonté : cessez d'être réduits à l'état de machines dans les manufactures ou ailleurs, cessez de végéter dans ces centres où la perdition, le vice vous entourent de toutes parts, enfoncez-vous dans la forêt, devenez de bons colons, de bons cultivateurs, c'est-à-dire devenez indépendants et libres. Plus que jamais, vous pouvez conquérir cette liberté, des chemins de fer, des voies de communications faciles vous permettent de vous choisir des établissements magnifiques qui, dans quelques années, vous donneront l'indépendance, l'aisance et quelquefois la fortune.

L'exemple est toujours fort. Ecoutez celui-ci et voyez : Un homme encore jeune et père de 6 enfants était adonné à la boisson, habitude qu'il avait prise en travaillant au pic et à la pelle sur les chemins de fer. La misère le harcelant, ne pouvant plus vivre de son travail, il prend la résolution héroïque de s'enfoncer dans la forêt à 100 milles de Montréal. Les commencements furent pénibles, mais bientôt les enfants grandissant et joignant leur travail à celui du père, la misère disparut : 20 moutons, 6 vaches, des porcs, des poules donnent aujourd'hui le nécessaire et même le superflu à cette famille qui mourait de faim autrefois.

Le plus âgé de la famille, qui aura bientôt ses 21 ans, a déjà son lot qu'il défriche petit à petit ; dans une couple d'années, il deviendra lui-même bon cultivateur. Les autres garçons suivront cet exemple, et ce père de famille, qui n'aurait élevé à la ville que des gainins, des coureurs de rues, a fait de ses enfants, en s'enfonçant dans la forêt, de bons travailleurs, des hommes utiles au pays. Comblé de bonheur, ce colon qui prenait il y a 12 ans une terre nouvelle, se voit aujourd'hui à quelques milles d'un chemin de fer, et sa propriété a augmenté de plusieurs centaines de piastres.

Que d'exemples semblables ne pourrait-on pas trouver ? Plus

que jamais, nous, Canadiens-Français nous devons songer sérieusement à nous emparer d'un territoire riche, fertile, qui est à notre disposition et qui dans peu d'années décuplera, centuplera notre prospérité nationale.

DON A UN EMPRUNTEUR.

On venait souvent demander de l'argent à François de Sales, sous forme d'emprunt, et on ne lui rendait guère.

Un jour, un individu vint le supplier de lui prêter vingt écus en lui offrant un reçu, avec promesse de payer à une certaine date.

"François de Sales, raconte son biographe," alla quérir dix écus, et, revenu, dit à cet homme :

"J'ai trouvé un expédient qui nous fera aujourd'hui gagner dix écus, si vous voulez me croire.

Monseigneur, que faudrait-il faire ?

"Nous n'avons, vous et moi, qu'à ouvrir la main, cela n'est pas bien difficile. Tenez, voilà dix écus que je vous donne en pur don, au lieu de vous en prêter vingt, vous gagnez ces dix-là, et moi, je tiendrai les dix autres pour gagnés, si vous m'exemptez de vous les prêter.

DETTE D'HONNEUR.

Un jour, le célèbre orateur anglais, Fox, était occupé à ranger en piles des pièces d'or. Un marchand, son fournisseur, vint à entrer et lui présenta un billet qu'il lui avait souscrit.

Il m'est impossible de vous payer en ce moment, lui dit Fox. L'or que vous voyez est destiné à Sheridan, c'est une dette d'honneur qui ne peut se remettre.

Le marchand, avec un grand sang-froid déchira le billet.

Et, maintenant, Monsieur, je n'ai plus que votre parole, n'est-ce pas aussi une dette d'honneur ?

Fox, sourit, loua le marchand pour cette marque de confiance, et le paya, en disant :

Il faudra bien que Sheridan attende, car votre créance est la plus ancienne.

• Tu ne feras rien de bon dans les choses humaines si tu oublies les rapports qu'elles ont avec Dieu.

On ne dit plus de mal de nous que quand nous sommes morts. Et encore !

UN VIEUX GARÇON.

La meilleure idée d'un auteur est généralement celle qu'il a de lui-même.

Les malédictions des pères abrègent la vie ; celles des mères donnent la mort.

J. JOUBERT.

LE PRÉSENT ET L'AVENIR.

On peut distinguer entre les hommes ceux qui sont tout entiers à l'heure présente, et ceux qui se préoccupent surtout de l'avenir.

Passé, présent et avenir, ne sont que de rapides fuites du temps, on a fort bien dit :

Le moment où je parle est déjà loin de moi.

Mais la vie est faite de tous les instants qui passent, et le présent n'a le plus ordinairement de valeur que selon qu'on l'a bien préparé, ce qu'on a exprimé par cette maxime : Tout honneur présent se compose de sacrifices du passé.

Ceux qui veulent jouir entièrement du présent, sans souci de ce qui leur adviendra plus tard, ne doivent pas compter sur un bonheur à venir. Suivant une locution populaire, ils mangent leur blé en herbe et n'ont pas à espérer de moisson.

Or, l'expérience enseigne que c'est toujours la fin qu'il faut avoir en vue. Qu'y a-t-il de plus affreux qu'une vieillesse misérable, privée d'affection ou d'estime, réduite pour toute satisfaction à des regrets ? Au contraire tout est bien qui finit bien.

Le bonheur ou le malheur de la vieillesse, a écrit Saint-Beuve, n'est souvent que l'extrait de notre vie passée.

POURQUOI LES SERBES SONT PAUVRES ?

Conte.

Entre tous les peuples slaves, les Serbes se distinguent par leur flegme et la lenteur de leur esprit. Un de leurs contes populaires raille plaisamment cet excès de sagesse, qui est dans bien des circonstances un véritable défaut.

Quand les nations se partagèrent le monde, elles se rassemblèrent toutes au centre de l'univers, le partagèrent en lots et les tirèrent au sort. Mais quelques-uns refusèrent de tirer au sort et préférèrent se partager les choses à l'amiable.

Nous, dirent les Latins, nous voulons la sagesse.

Nous, dirent les Anglais, la mer.

Nous, dirent les Turcs, nous voulons la terre.

Nous, dirent les Français, nous voulons l'argent et la guerre.

Nous, dirent les Russes, nous voulons des montagnes et des mines.

Et vous, Serbes, que voulez-vous ?

Ah, dame, nous réfléchissons.

Et, aujourd'hui, ils n'ont pas fini de réfléchir, mais il y a longtemps que les peuples ont emporté leurs lots.

Pour les vrais amis, il faut choisir avec de grandes précautions, et par conséquent se borner à un petit nombre.

FÉNELON.

Le bonheur est un composé de tant de pièces qu'il y en a toujours quelqu'une qui manque.

BÔSSUET.

DEUXIÈME PARTIE

ECONOMIE DOMESTIQUE

LE POTAGER DE LA FERME

En agriculture, il ne faut rien négliger, et si, comme on le dit souvent, les petits ruisseaux font les grandes rivières, la basse-cour et le potager sont deux sources de revenu qu'il ne faudrait pas perdre de vue.

Est-il, dans nos campagnes, un seul potager bien tenu et bien cultivé ? Nous ne le croyons pas. A qui la faute ? Est-ce aux laboureurs, est-ce au manque de temps ? A qui, en un mot, attribuer cette négligence ou cet oubli ?

Nous pensons que, les trois quarts du temps, c'est plutôt au défaut de savoir tirer parti du petit coin de terre qui avoisine chaque habitation.

Cependant quel est le laboureur, l'ouvrier agricole, qui ne serait heureux de trouver, en rentrant chez lui, les légumes, les fruits dont il a tant besoin, et qui sont une des bases de sa nourriture quotidienne ?

La femme, les enfants, voilà les auxiliaires qui peuvent aider facilement le mari, le père, dans sa tâche.

Quand nous voyons, dans une ferme, un potager bien tenu, nous sommes à peu près certain que les terres sont en bon état. Il est bien rare, en effet, que l'un aille sans l'autre ; il est le complètement obligatoire de toute exploitation qui a la prétention d'être bien conduite et bien organisée.

E. GARNOT.

CONSEILS AUX CULTIVATEURS

Défiiez-vous de la vanité, elle est cause d'un grand nombre de malheurs. Le luxe vous entraîne à de folles dépenses ; vous faites des dettes et vous ne pouvez plus les payer. **Gare** aux petites dépenses souvent répétées ! Vous croyez qu'un verre de bière ou de vin, une partie de plaisir, un voyage en ville, ne sont rien ? Petite somme répétée souvent forme une grande somme. Il ne faut qu'une petite voie d'eau pour faire couler un vaisseau.

FRANKLIN.

NETTOYAGE DES STATUES DE PLATRE

Ces statues ont l'inconvénient de recueillir toutes les impuretés, de s'emparer de toutes les marques que laissent les doigts douteux sur les objets. On fait une bouillie épaisse d'amidon, on en étend une forte couche avec une brosse sur l'objet à nettoyer ; on laisse sécher lentement. Cette pâte tombera en écaille avec toutes les souillures.

LE SOMMEIL.

Beaucoup de gens, surtout parmi ceux qui exercent une profession libérale, pensent faire un excellent calcul en diminuant le temps normal du sommeil. Il est certain que deux heures gagnées ainsi chaque jour représentent, au bout de quarante ans, trois ans et quatre mois de vie. Mais le résultat final tourne toujours contre ces prévisions. Les heures dérobées au sommeil n'allongent pas la vie, elles l'abrègent et préparent des infirmités pour une vieillesse anticipée, tandis qu'un sommeil suffisant, régulier, contribue puissamment à assurer une saine et longue existence.

L'insomnie est à peu près inconnue de ceux qui vivent conformément aux lois de la nature ; elle résulte de la maladie, de la surexcitation nerveuse, de l'habitude des veilles. Pour l'éviter ou la combattre, il suffit d'équilibrer le travail ou l'exercice du corps et de l'esprit, de ne point surcharger l'estomac, de mener une vie régulière et d'assurer, vers le soir, le calme du cerveau ; ajoutons à ces conditions une bonne conscience. On dit particulièrement " dormir du sommeil des justes " ; le mot est vrai. L'homme juste dans toute l'acceptation du mot, celui qui remplit ses devoirs et sa destination sur la terre, qui travaille pour être utile, qui évite les faiblesses et cherche la vertu, celui qui possède, en un mot, une bonne conscience passe par des transitions agréables de la veille au sommeil, les rêves ne lui apportent que de plaisantes images ; le réveil lui prépare de nouvelles jouissances dans le spectacle des premières heures du jour.

DR. SAFFRAY.

CONSERVATION DES POMMES DE TERRE

Dans les petites exploitations et les ménages de campagne, les pommes de terre réservées pour la consommation sont généralement entassées dans un coin de la cave, sur le sol et contre le mur. Quand vient l'hiver, on bouche les ouvertures de la cave avec de la paille ou du fumier, et on laisse le tout en cet état jusqu'au retour de la belle saison, ou tout au moins jusqu'à ce que les gelées ne soient plus à craindre. Ce système est mauvais : l'air ne pouvant plus circuler, échauffe les pommes de terre et fait développer prématurément les germes. On peut obvier à ce grave inconvénient en mettant sur le sol des bûches de bois que l'on recouvre de branches de fagots, et l'on tapisse le mur avec de la paille ; de plus, on met un fagot debout au milieu du tas, et on empile les pommes de terre tout autour. De cette façon, l'air ne s'échauffe pas et les tubercules se conservent plus longtemps.

LE PÈLERIN LABOUREUR.

Que votre langue ne connaisse pas plus le serment que le mensonge, et que votre amour pour la vérité vous fasse garder vos paroles aussi inviolables que si elles étaient accompagnées du serment.

SAINTE JÉRÔME.

CONFITURE DE MELONS

Prenez des melons bien mûrs ; après les avoir pelés, vous les couperez en filets longs et minces et les mettrez dans une terrine vernissée. Pour trois livres de fruit, mettez à fondre deux livres de sucre dans trois chopines de bon vinaigre. Vous écumerez et laisserez faire à ce sirop quelques bouillons. Vous le verserez tout chaud sur les filets de melon et vous couvrirez la terrine. Vous laisserez durant un jour reposer le tout ensemble ; trois jours de suite vous faites réchauffer le sirop pour le verser ensuite sur le fruit. Le troisième jour, il faut ajouter au sirop le quart d'une once de cannelle et de clous de girofle entiers ; vous ferez réduire le sirop à consistance, le laissant cette dernière fois un peu refroidir avant de le verser sur les filets de melon que vous aurez soin de bien ranger dans des verres à conserves. Lorsque la confiture sera refroidie, il faudra couvrir les vases d'un fort papier afin de préserver la confiture de l'action de l'air.

LIQUEUR DE PENDU

Il n'y a rien de tragique dans la liqueur de pendu ; car le pendu n'est autre qu'une belle et bonne orange bien mûre, sans l'être trop.

Voici comment on procède :

Prenez un bocal dont le goulot soit assez large pour que l'orange puisse y pénétrer tout entière et d'une contenance de trois chopines environ. Versez-y une pinte d'alcool blanc de bon goût à cinquante degrés. Prenez une orange, en ayant soin de la choisir sans aucune tache et, au moyen d'une ficelle croisée, suspendez-la à l'envers du bouchon de façon à ce qu'elle tombe à un demi pouce de la surface de l'alcool ; puis, fermez le bocal. L'orange se trouvera ainsi véritablement pendue. Laissez le bocal ainsi bouché pendant quarante jours. Peu à peu, l'orange se rapetissera. Tout le jus qu'elle contenait sortira par gouttelettes, et tombera dans l'alcool qu'il parfamera très agréablement. Il ne reste plus qu'à ajouter à cette liqueur un sirop de sucre. Plus la quantité de sirop sera grande, moins la liqueur sera forte en alcool.

LE VÉRITABLE ESPRIT.

La plus grande preuve que l'on a de l'esprit et qu'on l'a bien fait, c'est de bien vivre et de se conduire toujours comme on le doit : cette sagesse de conduite consiste à prendre toujours le parti le plus honnête et à le bien soutenir ; et le parti le plus honnête est celui qui se trouve le plus conforme à notre état.

Quand je vois les nids des oiseaux formés avec tant d'art, je me demande quel maître leur a appris les mathématiques et l'architecture.

L. RAGINE.

PROCÉDÉ POUR CONSERVER LES ASPERGES

Vous laissez dans l'eau bouillante, deux minutes, vos asperges bien épluchées et coupées de la même longueur. Puis vous les retirez, les mettez refroidir dans l'eau fraîche; ensuite vous les rangez, les pieds en bas, dans des bocaux, avec de l'eau dans laquelle vous avez fait dissoudre quatre onces de sel par pinte d'eau. Vos bocaux bien pleins vous les recouvrez d'une couche de beurre fondu ou d'huile d'olive. Par ce procédé, vous conserverez vos asperges plus d'un an. Quand vous voudrez en faire usage, vous les sortirez en renversant le bocal, vous les ferez tremper une demi-heure dans l'eau froide, les égoutterez et les ferez cuire à l'eau.

RECETTE POUR BLANCHIR L'IVOIRE, TOUCHES D'UN PIANO, ETC.

Lavez avec de l'acide muriatique oxygéné, puis rincez à l'eau froide; l'ivoire le plus jauni reprendra sa blancheur.

POUR LES BRULURES

On fait bouillir des feuilles de lierre pendant trois heures, on les applique sur la plaie, on les renouvelle deux à trois fois par jour, et de temps en temps on imbibe avec l'eau. **E. B.**

GATEAU DIPLOMATE

Mettez de la gelée de groseille, ou autre confiture, sur des biscuits, à la cuiller, que vous mettrez ainsi l'un sur l'autre, deux à deux.

Trempez ces biscuits dans du rhum ou du cognac, mélangé avec de l'eau, moitié l'un, moitié l'autre.

Mettez ces biscuits dans un moule, et mettez dessus un poids lourd afin de les faire bien tremper.

Faites cela la veille, et le lendemain mettez dans un plat le gâteau sur lequel vous verserez une crème à la vanille froide mais peu épaisse.

Il est nécessaire de servir ce gâteau dans un plat creux à cause de la crème.

Gâteau délicieux, et de bel effet sur une table. **J. D.**

PROVISIONS POUR LA VIE.

Donnez aux enfants des ressources d'esprit qui puissent durer autant que leur existence même; des habitudes que le temps améliore et ne détruise pas; des goûts et des occupations qui leur rendent la vie tolérable, la politesse agréable, la vieillesse respectable, la vie digne et utile, et la mort elle-même moins terrible.

SYDNEY SMITH.

GANTS

Pour nettoyer les gants de peau, prenez du lait écrémé, et faites bouillir, en y faisant fondre assez de savon pour produire une mousse abondante. Laissez refroidir, humectez une flanelle dans cette mousse, frottez les gants étendus sur la main, ou sur un modèle en bois, et séchez avec un linge après le frottage.

Les reliures en veau peuvent être nettoyées par le même procédé.

AÉRATION

Ouvrez vos fenêtres, ne fût-ce qu'une heure, et quelque temps qu'il fasse. Une foule de gens meurent lentement empoisonnés par l'air vicié. L'haleine condensée sur les vitres dans une chambre, dont les fenêtres sont restées closes, présente, au microscope, une foule de microbes identiques à ceux qui pullulent sur les ordures et exhale, lorsqu'on la brûle, une odeur de cheveux roussis.

Dans la plupart des maisons, on ne tient pas compte de la nécessité de ventiler, les fenêtres sont rarement ouvertes quand il fait froid. On ne doit nullement s'étonner que les gens confinés dans la maison, respirant jour après jour cet air méphitique, souffrent de maux de tête, de dérangements d'estomac et de mille autres malaises.

POUR LA GUÉRISON DES CORS AUX PIEDS

Prendre une gousse de fève qui a les grains encore peu formés; enlever la mousse qui se trouve à l'intérieur et appliquer cette mousse le soir sur le cor (envelopper d'un vieux linge, les taches étant indélébiles). Le lendemain le cor est transformé en une épaisse peau morte qu'on enlève sans souffrance. Recommencer trois ou quatre jours de suite, la racine finit par être extirpée.

Il est encore préférable d'appliquer toute la gousse fendue sur le cor.

OISIFS.

Cuvier disait en souriant que dans tout le règne animal, il n'avait pas trouvé une classe qui l'eût effrayé autant que la nombreuse famille des oisifs.

Il travaillait sans cesse, et comme il pouvait être exposé à ne pas toujours avoir à sa portée un carnet ou un papier quelconque, il s'était habitué à prendre des notes sur le creux de sa main gauche.

Les petites vertus n'éblouissent pas; mais elles embaument: ce sont les violettes de l'âme.

CONTRE LA MIGRAINE ET LES DOULEURS NÉVRALGIQUES

Couper un citron en tranches minces, appliquer une de ces tranches sur chaque tempe, serrer au moyen d'un mouchoir, les endurer autant que possible. Le remède est souverain.

A. L.

TACHES DE ROUILLE SUR LE LINGE

Il faut humecter la tache avec du jus de citron, la saupoudrer de gros sel, et y appliquer un fer à repasser bien chaud.

DURÉE DES GRANDS DEUILS.

Deuil de veuve, un an et six semaines ; deuil de veuf, de père ou de mère, de beau-père ou de belle-mère, de grand-père et de grand-mère, un an ; deuil d'enfant, de frère, sœur, beau-frère et belle-sœur, six mois.

DURÉE DES DEUILS ORDINAIRES

Deuil d'oncle et de tante, trois mois ; deuil de cousin-germain, six semaines ; deuil de cousin issu de germain, trois semaines.

Le deuil est de nos jours tout à fait transformé. On en revient à l'ancienne mode française, ce qui signifie en termes clairs, que l'on abandonne un peu le lourd crêpe anglais, pour l'ancien crêpe français et pour la grenadine, mille fois plus légère et plus seyante. Il est aussi question de supprimer le long voile attaché derrière, si fatigant et si encombrant.

POUR FAIRE CUIRE LES CHOUX

Beaucoup de personnes redoutent de manger des choux, si elles ont l'estomac délicat. Voici un moyen simple et facile de remédier à cet inconvénient. Mettre, dans un linge fin et le ficeler, un morceau de mie de pain de la grosseur d'un œuf ; faire cuire cette boule en même temps que les choux.

Les choux ainsi cuits peuvent être accommodés à n'importe quelle sauce, le pain a absorbé toute leur âcreté, ils ne feront pas mal et se digéreront facilement.

Autre avantage : la mie de pain absorbe presque toute l'odeur que les choux répandent en cuisant.

Quel est le puissant de ce monde, qui, né dans les entrailles de la terre, donne la paix ou fait la guerre, élève ceux qu'il favorise, qui réduit à rien ceux qu'il abandonne, et qui, seul, ne saurait nous faire vivre ?

R. *L'argent.*

Aucune lecture n'est indifférente. Un livre nous apporte ou nous enlève toujours quelque chose.

A. G.

GATEAU RIZ ET POMMES.

Faites crever du riz dans du lait avec du sucre ; tenez le mélange épais ; en retirant du feu ajoutez trois jaunes d'œufs et mêlez bien. Prenez un plat allant au feu, garnissez-le d'une couche de riz, posez dessus de petites pommes que vous avez fait cuire dans un sirop avec un peu de zeste de citron. Garnissez le creux des pommes avec de la confiture de grosseille ou d'abricots, recouvrez d'une couche de riz et mettez au four dix minutes. Avant de garnir le plat on ajoute au riz les trois blancs d'œufs battus en neige.

LANGUES DE MOUTON EN PAFILLOTES

Envelopper les moitiés de langue coupées en longueur dans un morceau de papier beurré, les faire cuire sur le gril sept ou huit minutes, et les servir avec un jus de citron.

Pour prolonger la durée des fleurs coupées.—Changer chaque matin l'eau du vase qui contient les fleurs ; mettre dans cette eau, un petit morceau de charbon de bois. La nuit étendre sur le bouquet une mousseline sans apprêt, trempée dans l'eau fraîche au préalable.

Pour enlever les taches de fruits, d'encre, etc., sur le linge.—Laisser tremper le linge taché quelques heures dans du lait caillé.

Pour faire disparaître les taches sur les meubles en noyer ciré.—Frottez vigoureusement les endroits tachés avec un bouchon de liège coupé fraîchement.

Pour la conservation du persil.—Choisir, dès le mois d'août, de jolies branches de persil bien fournies et bien vertes, en faire de petits bouquets. Suspendre ces petits bouquets, la tête en bas, à une corde tendue à l'ombre. Quand le persil est desséché, le tenir dans un panier ou dans un sac non fermés et placés dans un endroit sec. S'en servir l'hiver comme si la plante était fraîche.

.. Taper sur une femme, disait un vieux paysan, c'est taper sur sac de farine : toute la fleur s'envole et le mauvais reste.

.. John ! où est le whisky que je vous ai donné ce matin pour nettoyer les carreaux de la salle à manger !

—Je l'ai bu, milady. Mais, maintenant, je n'ai qu'à souffler sur les vitres, ça fera le même effet.

MARIAGE D'ARGENT.

Si vous prenez des milliers d'écus et une méchante femme, les écus s'en vont au diable et la méchante femme vous reste.

DICTON GREG.

OMELETTE AUX POMMES DE TERRE

Epluchez quatre ou cinq pommes de terre moyennes, coupez-les en tranches rondes et minces, puis faites-les cuire à la poêle avec du beurre, assaisonnez-les de sel et de poivre, et lorsqu'elles sont de belle couleur jaune, versez des œufs dans la poêle, faites l'omelette comme une omelette au naturel et servez.

VINAIGRE DE TOILETTE

Pour fabriquer un excellent vinaigre de toilette, prenez des roses, effeuillez-les en grande quantité dans un vase, faites bouillir du vinaigre ordinaire, jetez-le bouillant sur les fleurs. Puis, laissez infuser pendant une quinzaine de jours, passez-le ensuite avec du papier à filtrer et vous aurez un vinaigre de toilette aussi bon que s'il sortait d'une des meilleures maisons de parfumeries.

Toutes les roses sont bonnes pour cette préparation.

REMÈDE EFFICACE CONTRE LA MALADIE DES POMMES DE TERRE.

Bouillie bordelaise.

On sait que la maladie des pommes de terre est causée par un champignon, le *phytophthora*. Le traitement de cette maladie doit être préventif. Il consiste à arroser le champ de pommes de terre avec la *bouillie bordelaise*. Ce liquide qui se compose de sulfate de cuivre, de chaux et d'eau se prépare comme suit : dans un tonneau d'environ 30 gallons, à peu près rempli d'eau, on fait dissoudre 4 lbs. de sulfate de cuivre (*vitriol bleu*) en poudre, puis on y ajoute un lait de chaux contenant 4 lbs de chaux et passé à travers un linge, et on mélange bien le tout. Au moment de s'en servir, on mélange vivement, et, au moyen d'un *pulvérisateur*, on arrose généreusement les rangs de pommes de terre de manière que toutes les feuilles en soient imprégnées. Cette opération doit se répéter deux ou trois fois, la première fois du 1er au 20 juin, la seconde fois dans la deuxième quinzaine du même mois et la troisième fois vers le 15 juillet.

De nombreuses expériences ont démontré que ce traitement non seulement préservait les pommes de terre de la maladie, mais même en augmentait le rendement.

SECRET.

Si tu veux que ton secret reste caché, ne le dis à personne ; car pourquoi un autre serait-il plus discret que toi-même dans tes affaires ? La confiance est déjà pour lui un mauvais exemple et une excuse.

G. FARCY.

Quelle est la mesure qui satisfait le moins ?

R. C'est le *piéd de nez*.

CONSERVATION DES FRUITS.

Choisissez des fruits bien sains et qui n'aient pas reçu de coups. Mieux vaut qu'ils soient très peu mûrs. Faites fondre au bain-marie de la cire à cacheter dans de l'esprit-de-vin, et plongez l'extrémité de la queue dans ce vernis, afin de boucher l'orifice des vaisseaux qui pénètrent le fruit; puis rangez les pommes et les poires debout, dans une armoire bien sèche, sur une planche de sapin. Ayez soin de les bien espacer, de les inspecter fréquemment et d'enlever de suite celles qui commenceront à se gâter, et vous pourrez ainsi les conserver pour la plupart jusqu'au printemps.

Quant aux raisins, coupez avec des ciseaux fins une partie des grains, de façon à bien éclaircir les grappes, puis suspendez-les par la queue (cachetée de même) à une ficelle tendue en travers de votre armoire.

Enfin, si vous tenez à conserver quelques beaux fruits employez la méthode américaine, qui n'a d'autre inconvénient que d'être un peu encombrante. Il s'agit d'envelopper les raisins, les poires, les pommes, dans des couches de ouate commune, et, ainsi emmaillottés, de les enfermer dans des boîtes de fer-blanc ou des pots de verre fermés hermétiquement. On fait même bien de les calfeutrer avec le vernis dont je vous ai donné la composition.

MOYENS D'ACQUÉRIR LA NOBLESSE DE L'ÂME CHRÉTIENNE.

10. Respect de soi-même, et idée de son éternelle destinée.
20. Attachement sincère et inébranlable aux principes de la foi chrétienne.
30. Pratique généreuse et sans respect humain des devoirs de la vie chrétienne.

P. HOUDRY.

Tout ce qui s'est fait de grand dans le monde s'est fait au cri du devoir. Tout ce qui s'y est fait de misérable s'est fait au nom de l'intérêt.

La meilleure des leçons pour beaucoup de gens serait d'écouter aux portes; il est fâcheux pour eux que ce ne soit pas honnête.

MME SWETCHINE.

Accomplir son devoir avec courage et simplicité, est encore le chemin le plus sûr pour obtenir des hommes la justice d'une vraie admiration.

LACORDAIRE.

L'Abeille et la guêpe sucent les mêmes fleurs, mais toutes deux ne savent pas y trouver le même miel.

JOUBERT.

LIQUEUR ANTI-CHOLÉRIQUE.

Alcool 21° 500 gr.
Essence de menthe anglaise 12 gtes.
Faites dissoudre l'essence dans l'alcool qui doit avoir au moins 21°
Laudanum de Sydenham 15 gr.

Agitez quelques instants pour opérer le mélange, faites fondre 200 gr. de sucre dans 150 gr. d'eau pour faire un sirop. Mélez le tout ensemble, laissez reposer quelques heures, remuant de temps en temps. Mettez ce mélange dans une bouteille que vous bouchez soigneusement, vous pouvez le conserver ainsi tant que vous voudrez.

On doit le prendre aussitôt que l'on ressent les premières atteintes du mal : diarrhée, vomissements, crampes d'estomac, cholérine et choléra.

Un petit verre à liqueur pour une grande personne.

Une cuillerée à café pour les enfants. On réitère la dose chaque fois que les accès se représentent. Si le mal est très violent il faut doubler la dose et en donner toutes les demi heures.

Cette liqueur ne peut faire aucun mal, quand même elle produirait un commencement d'ivresse.

On peut la donner en lavement, si, ce qui est rare, le malade ne le digère pas.

CONTRE LE HOQUET PERSISTANT

Une demi-cuillerée à café de vinaigre, avalée rapidement, le fait cesser aussitôt.

CRÈME AU CHOCOLAT

Faites fondre quatre tablettes de chocolat dans une pinte de lait, laissez un peu réduire, mettez dans un petit saladier quatre jaunes d'œufs, délayez-les et ajoutez peu à peu la crème en tournant toujours, remettez sur le feu et tournez jusqu'à ce que cela épaississe sans bouillir. Passez à la passoire fine et servez froid.

RECETTE POUR ENLEVER LES TACHES DE BOUGIE

Quand on a une tache de bougie sur un tapis ou sur un vêtement, on gratte légèrement avec l'ongle pour enlever le plus gros et l'on frotte ensuite avec un linge imbibé d'eau froide pure, jusqu'à ce que la tache soit disparue.

On ne rend pas assez justice aux grand'mères. On ne voit trop souvent en elles que l'affection qui gâte ; elles représentent aussi l'affection qui guide.

ERNEST LEGOUVÉ.

Je parie qu'il y a plus de jeunes filles sachant danser que de jeunes filles sachant l'orthographe.

TARIF DES MANDATS SUR LA POSTE.

MANDATS ÉMIS ET PAYABLES EN CANADA.

Pour un montant n'excédant pas \$4.00, 2 centins			
De plus de \$ 4.00 et moins de \$ 10.00,		5 centins	
“ “ “ 10.00	“ “	20.00,	10 “
“ “ “ 20.00	“ “	40.00,	20 “
“ “ “ 40.00	“ “	60.00,	30 “
“ “ “ 60.00	“ “	80.00,	40 “
“ “ “ 80.00	“ “	100.00,	50 “

Nul mandat payable en Canada ne peut être émis pour plus de \$100, mais on peut obtenir plusieurs mandats de \$100, chacun.

Mandats payables dans le Royaume-Uni, la France, l'Empire d'Allemagne, la Suède, la Norvège, le Danemark, la Hollande, les Bermudes, la Nouvelle-Zélande, l'Italie, la Suisse, l'Autriche-Hongrie, la Roumanie, la Belgique, les États-Unis, la Jamaïque, Terre-Neuve, les Indes anglaises, Victoria (Australie) Nouvelle-Galles du Sud et Tasmanie.

Pour un montant n'excédant pas \$10.00, 10 centins.

De plus de \$10.00 et moins de 20.00, 20 centins.			
“ 20.00	“	30.00, 30	“
“ 30.00	“	40.00, 40	“
“ 40.00	“	50.00, 50	“

Montant limité pour chaque mandat à \$50, mais on peut en obtenir plusieurs de \$50 chacun.

**NOUVELLE MÉTHODE D'ÉCRITURE
THÉORIQUE ET PRATIQUE**

APPROUVÉE PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Série Jacques-Cartier, comprenant six Cahiers, avec modèles gravés.

DESCRIPTION DES CAHIERS.

Cahier No 1.—Etude des quatre principes fondamentaux, avec application.

Cahier No 2.—Etude des premiers principes, lettres du petit Alphabet, avec application.

Cahier No 3.—Etude des Boucles et des Capitales, avec application des premiers principes.

Cahier No 4.—Etude des Majuscules, phrases commençant par des majuscules, chiffres.

Cahier No 5.—Ecriture commerciale.

Cahier No 6.—Ecriture commerciale, fine.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands, au prix réduit de 45 centins la douzaine.

TARIF DES POSTES.

Carte postale pour le Canada et les Etats-Unis, 1 centin.

Carte postale double, dont une pour la réponse, 2 centins.

Carte postale pour les pays de l'Union postale, 2 centins.

Lettres pour le Canada, Terre-Neuve et les Etats-Unis, 3 centins par once. Lettres pour l'Angleterre, l'Allemagne, la France, l'Irlande, la Belgique, la Suisse, etc., 5 centins par demi-once.

Les communications produites par la clavigraphie (type-writer), sont passibles de port de lettre.

Enregistrement des lettres pour le Canada, Terre-Neuve et les Etats-Unis, 5 centins ; paquets-poste et échantillons, 5 centins. On peut se servir de timbres ordinaires, à défaut de timbres d'enregistrement.

Les journaux et publications périodiques, envoyés séparément en Canada, Terre-Neuve ou aux Etats-Unis, et pesant moins d'une once, $\frac{1}{2}$ centin chacun. Pour le Royaume-Uni, 1 centin par 2 onces. Publiés en Canada et paraissant au moins une fois par mois ; portant en tête de leur première page, le numéro, le lieu et la date de la publication, lorsqu'ils sont déposés au bureau de poste de la localité où ils sont imprimés, par le bureau de publication, pour des abonnés réguliers résidant en tout autre endroit en Canada, Terre-Neuve, ou aux Etats-Unis, sont transmis *franc de port*. Ceux paraissant moins d'une fois par mois et adressés aux abonnés ou agents réguliers, et les numéros spécimens, 1 centin par livre ou fraction d'une livre.

Livres, 1 centin par 4 onces ou fraction de 4 onces pour le Canada. — 1 centin par 2 onces ou fraction de 2 onces pour les Etats-Unis.

Pamphlets imprimés, circulaires, graines, boulores, etc., 1 centin par 4 onces pour le Canada et les Etats-Unis, payable d'avance (les bouts des paquets devant être ouverts), et ne pas excéder 5 livres chacun, ni 2 pieds de longueur et 1 pied de largeur et hauteur.

Les paquets fermés n'excédant pas 5 livres, ni 2 pieds de longueur et 1 pied de largeur et hauteur, marqués : *paquets-poste*, peuvent être expédiés à tout endroit en Canada, affranchis au taux de 6 centins par 4 onces ou fraction de 4 onces. Pour le Royaume-Uni, 20 centins pour la première livre et 16 centins pour chaque livre additionnelle ou fraction de livre. Pour le Japon, 20 centins la livre ou fraction de livre. Pour Terre-Neuve, 15 centins la livre ou fraction de livre.

Echantillons.—Les échantillons envoyés en Canada, limités au poids de 24 onces, sont admis au taux de 1 centin par 4 onces ; pour les Etats-Unis et les pays de l'Union Postale, limités à 8 onces, 1 centin par once payable d'avance.

Les cœurs aimants sont comme les indigents : ils se contentent de ce qu'on leur donne.

MME SWETCHINE.

Pourquoi les meuniers portent-ils des chapeaux blancs ?
R. Pour couvrir leur tête.

Régistrateurs pour la province de Québec.

COMTÉS.	RÉGISTRATEURS.	BUREAUX.
Argenteuil	Thomas Barron	Lachute.
Arthabaska	M. J. A. Poisson.....	Arthabaskaville
Bagot	John Morelle	St-Liboire.
Beauce	F. E. A. Tasch. Fortier	St-François.
Beauharnois	Joseph Mayers	Beauharnois.
Bellechasse	L. Solime Forgues....	St-Michel.
Berthier	J. A. Laferrière.....	Berthier.
Bonaventure, 1e div...	J. G. LeBel.....	New-Carlisle.
Bonaventure, 2e div..	J. A. Verge	Carleton.
Brome.....	H. S. Foster.....	Knowlton.
Chambly.....	{ Pierre E. Hurteau ..	} Longueuil.
	{ Théo. A. Robert... }	
Champlain	D. T. Trudel.....	Ste-Geneviève de Bat.
Charlevoix et Sag. 1 div.	J. A. Martin.....	St-Etienne de la Malb.
“ 2e div.	Télesphore Fortin...	Baie St-Paul.
Chateauguay	A. H. A. Gagnier.....	Ste-Martine.
Chicoutimi, 1e div...	Ovide Bossé.....	Chicoutimi.
Chicoutimi, 2e div...	Calixte Hébert.	Hébertville.
Coaticook.....	Ostis Shurtleff.....	Coaticook.
Compton.....	Elias Samuel Orr.....	Cookshire.
Deux-Montagnes	{ Dosithee Duprat ...	} Ste-Scolastique.
	{ Elzéar Carmel }	
Dorchester	François Fortier	Ste-Hénédine.
Drummond.....	{ Ls Adolphe Bernard.	} Drummondville.
	{ Chs Howard Miller. }	
Gaspé	Joseph X. Lavoie	Percé.
Hochelaga et J.-Car ..	Flavien Filiatrault...	Montréal.
Huntingdon	John C. Bruce.....	Huntingdon.
Iberville	Michel A. Bessette....	Iberville.
Iles de la Madeleine..	Edouard Alfr. Brasset..	Amherst.
Ile d'Orléans	F. X. Lachance	St-Laurent.
Joliette.....	{ Joseph Martel.....	} Joliette.
	{ I. Ant. Beaudoin... }	
Kamouraska	Adélarde Boucher.....	Kamouraska.
Lac Saint-Jean.....	Charles Lindsay.....	Roberval.
Laprairie	Julien Brosseau.....	Laprairie.
L'Assomption	Barthélemy Rocher...	L'Assomption.
Laval	Dr I. A. E. Ouimet...	Ste-Rose.
Lévis	L. N. Carrier	Lévis.
L'Islet.....	Arsène Michaud	St-Jean-Port-Joli.
Lotbinière	L. O. Couture.....	Ste-Croix.
Maskinongé	Clovis Caron	Louiseville.
Mégantic	William H. Lambly ..	Inverness.
Missisquoi.....	Harvey Beatty.....	Bedford.
Montcalm	A. E. Thibodeau.....	Ste-Julienne.

Le bien ne fait pas de bruit, et le bruit ne fait pas de mal.

Régistrateurs pour la province de Québec—Suite.

COMTÉS.	REGISTRATEURS.	BUREAUX.
Montmagny	Ed. Lavergne.....	Montmagny.
Montmorency 1e div..	Gabriel Dick.....	Château-Riche
Montmorency 2e div...	(Voir Ile d'Orléans)	
Montréal Est	J. C. Auger.....	Montréal.
Montréal Ouest	Geo. Warwick Ryland.	Montréal.
Napierville.....	Alex. D. Richardson..	Napierville.
Nicolet	Joseph A. Blondin....	Bécancour.
Ottawa	Louis Duhamel.....	Hull.
Pontiac.....	Walter Rymer.....	Havelock.
Portneuf.....	H. Q. de Saint-Georges	Cap Santé.
Québec	L'hon. E. Rémillard...	Québec.
Richelieu	Jules Chevalier.....	Sorel.
Richmond	John Ewing	Richmond.
Rimouski, No. 1.....	J. B. Saucier.....	St-Jérôme, Matane.
Rimouski, No. 2.....	Edouard Letendre....	Rimouski.
Rouville	H. E. Poulin	Marieville.
Saguenay.....	E. Omer Boulane.....	Tadoussac.
Shefford	J. H. Lefebvre	Waterloo.
Sherbrooke.....	William Henry Lovell.	Sherbrooke.
Soulanges	J. Stevens	Côteau-Landing.
Stanstead	Alf. Nevill Thompson.	Stanstead Plain.
Sainte-Anne des Monts	Joseph Thibault.....	Ste-Anne des Monts.
Saint-Hyacinthe	Joseph Nault.....	St-Hyacinthe.
Saint-Jean	Jos. P. Carreau.....	Saint-Jean.
Saint-Maurice	R. Kiernan.....	Trois-Rivières.
Témiscouata	L. V. Dumais.....	Fraserville.
Terrebonne.....	Louis de G. Lachaine.	St-Jérôme.
Vaudreuil.....	Frs de Sales Bastien..	Vaudreuil.
Verchères.....	Jos. Geoffrion.....	Verchères.
Wolfe	Oscar Lamoureux....	Ham-Sud.
Yamaska	Jules Allard.....	St-François du Lac.

Inspecteur des Bureaux d'Enregistrement :

Un négociant, à la veille de la faillite, a réuni ses créanciers.
 —Messieurs, leur dit-il, je n'ai rien à vous donner en argent.
 Murmure général.
 —Mais je tiens à votre estime. Voulez-vous que je me suicide ?
 Ma vie vous appartient.
 —Non !... non !... gémissent les créanciers.
 —C'est égal, continue le négociant, je dois faire quelque chose
 pour vous. Je vous jure que vous ne me reverrez jamais !

La vie est attachée à deux mauvais chevaux : le boire et le manger.

RONSARD.

COUR SUPÉRIEURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

DISTRICTS.	COMTÉS, ETC. Compris dans le district.	CHEFS-LIEUX.	TERMES.	PROFONOTAIRES.	SHERIFFS.
Arthabaska ..	Arthabaska, Drummond et Mégantic.....	Arthabaskaville.....	18-21 de chaque mois, sauf juillet et août, 16-19 décembre ...	Rainville & Laurier.	HEWING, TOUSSEMENT.
Beauce	Beauce et Dorchester.....	Saint-Joseph.....	13-19 mars, juin et nov.	Vézina & Chassé. ...	G. O. F. aschéreau.
Beauharnois..	Beauharnois, Huntingdon et Chateauguay.....	Beauharnois.....	23-28 fév., mai, sept. et décembre	M. Branchaud.....	Philémon Laberge
Bedford.....	Shefford, Missisquoi et Brome.....	Sweetsburg.....	le 2e lundi, les 4 jours jurid. suiv. chag. m. 17 au 21 janvier, 3-7 juin et 13-19 octobre	Léonard & Noyes...	Chs. S. Cotton.
Chicoutimi...	Chicoutimi.....	Chicoutimi.....	28 janv. au 3 fév., 1-7 juin et 21-26 oct.	Franç.-X. Gosselin.	Ovide Bossé.
Gaspé.....	Gaspé et Bonaventure....	{ Percé	15-20 janv. et juin, 3-8 oct	Joseph X. Lavoie...	James T. Tuzo.
Iberville	Saint-Jean Napierville et Iberville	Saint-Jean	9-13 de chaque mois, sauf juillet et août...	G. F. Maguire.....	W. M. Sueppard.
Joliette.....	Joliette, l'Ascension et Montcalm	Joliette.....	les premiers lundis et les quatre jours suivants de chaque mois	Marchand & Bélanger	Charles Arpin.
Kamouraska.	Kamouraska et Témiscouata.....	Fraserville.....	19-23 mars, mai, sept. et 14-17 déc.....	DESROCHES, DUCHARMÉ...	A. M. Rivard.
Montmagny ..	Montmagny, l'Islet et Bellechasse.	Montmagny.....	18-19 février, 6-12 mai, 13-19 octobre.....	J. G. Pelletier.....	F. A. Sirois.
				Bender & Martineau	J. B. A. Lépine.

Il est une espèce de haine qui ne s'éteint jamais : c'est celle que la supériorité inspire à la médiocrité.

Montréal.....	Hochelaga, Jacques-Cartier, Laval, Vaudreuil, Soulanges, Laprairie, Chambly et Verchères, et la cité de Montréal...	Montréal.....	16 janv. au 20 avril, 1 mai au 30 juin, 9 sept. au 20 déc....	Hon. Art. Turcotte, Hon. R. Thibeaudeau.
Ottawa.....	Ottawa et Pontiac.....	Hull.....	14-20 janv., 20-24 avril, 14-20 sept., 20-26 nov.	T. J. O. Grondin... L. M. Coullée.
Québec.....	Lévis, Lotbinière, Montmorency, Portneuf, Québec et la paroisse de Beaumont... ..	Québec.....	5 premiers j. jurid. de cha. mois, sauf janv. juil. et août, et les 5 j. jur. qui suiv. le 15 (sauf juill. et août).	Fiset, Burroughs et Campbell..... C. A. E. Gagnon.
Richelieu.....	Richelieu, Yamaska et Berthier.....	Sorel.....	1-11 fév., mars, avril, mai, juin, oct. nov. déc. et 11-16 sept....	Ant. N. Gouin..... P. Guévrement.
Rimouski.....	Rimouski.....	Rimouski.....	10 au 16 mars et oct., 10-16 juin et décembre.	Letendre et Chamberland..... Alph. Couillard.
Saguenay.....	Charlevoix et Saguenay	Murray-Bay.....	17-21 février, 17-21 juin, 4-7 septembre, 23-28 octobre.....	J. A. Martin..... P. H. Cimon.
St-François..	Richmond, Wolfe, Comp-ton, Stanstead, partie d'Arthabaska et la cité de Sherbrooke.....	Sherbrooke.....	10 au 13 de chaq. mois sauf juill., et août...	Cabana et Bowen... John McIntosh...
St-Hyacinthe.	St-Hyacinthe, Bagot et Rouville.....	St-Hyacinthe.....	1-6 de chaq. mois sauf janv., juillet, août et sept.....	Roy et Beauregard. V. B. Sicotte.
Terrebonne..	Terrebonne, Argenteuil et Deux-Montagnes.....	Ste-Scolastique.....	20-26 janvier, mars, juin et octobre.....	Chs de Montigny... J. v. Grignon..... J. W. Lapointe & F. X. Prévost.
Trs.-Rivières	Maskinongé, St-Maurice Champlain, Nicolet et la cité des Trs-Rivières.	Trois-Rivières.....	16-24 de ch. mois, sauf juill. et août, 16-20 déc.	Ch. Dumoulin.

Nier des vérités parce qu'on ne les comprend pas, c'est orgueil, et non pas sagesse.

COUR CRIMINELLE.

DISTRICTS	CHEFS-LIEUX.	TERMES.	Greffiers de la C.
Arthabaska .	Arthabaskaville	Mars 22 et oct. 22.	Rainville & Laurier.
Beauce	St-Joseph	Mars 20 et sept. 20.	Vézina & Chassé.
Beauharnois.	Beauharnois . . .	Mars 1er et oct. 1er	M. Branchaud.
Bedford	Sweetsburg	Mars 1er et sept. 1er.	Léonard & Noyes.
Chicoutimi . .	Chicoutimi	Janv. 16 et juin 2...	Ovide Bossé.
Gaspé.	Percé	Janv. 28 et oct 21...	Joseph X. Lavoie.
	New-Carlisle ..	Janv. 20 et juin. 20.	G. F. Maguire.
Iberville	St-Jean	Mars 25 et oct. 25 ..	Marchand et Bélanger.
Joliette	Joliette	Juin 15 et déc. 15...	Desrochers et Ducharme.
Kamouraska.	Fraserville	Mai 6 et novemb. 10	J. G. Pelletier.
Montmagny . .	Montmagny	Avril 5 et oct. 25 ..	Bender et Martineau.
Montréal	Montréal	1 mr., juin, sep., 2 no.	L. W. Sicotte.
Ottawa	Hull	Juin 10 et déc. 10 ..	T. J. O. Grondin.
Québec	Québec	Avril 10 et oct. 10.	W. E. Duggan.
Richelieu . . .	Sorel	Janv. 14 et juill. 22.	Antoine N. Gouin.
Rimouski	Rimouski	Mars 22 et oct. 22.	Letendre & Chamberland.
Saguenay	Murray-Bay	Juin 25 et fév. 16...	J. A. Martin.
St-François . .	Sherbrooke	Mars 1er. et oct. 1er	Cabana et Bowen.
St-Hyacinthe .	St-Hyacinthe . . .	Juin 19 et déc. 19...	Roy et Beauregard.
Terrebonne . .	Ste-Scolastique . .	Janv. 7 et juil. 2 . . .	De Montigny et Grignon.
T.-Rivières . .	Trois-Rivières . .	Juin 4 et déc. 4	S. L. de Lottinville.

COUR SUPÉRIEURE.

(Jurisdiction pour sommes au-dessus de \$200.)
Hon. Sir Ls. E. N. Casault, Juge en chef (\$6,000).

JUGES.	RÉSIDENCE.	DISTRICT.	
Hon Sir Ls E. N. Casault.	Québec.	Québec et une partie d'Arthabaska.	\$5,000 chacun.
" A. B. Routhier			
" L. B. Caron			
" F. W. Andrews	Montréal.	Montréal et une partie de Terrebonne.	\$4,000 chacun.
" M. M. Tait			
" L. A. Jetté			
" L. O. Loranger			
" M. Mathieu			
" Charles Gill			
" C. P. Davidson			
" J. S. Archibald			
" S. Pagnuelo			
" Charles I. Doherty			
" J. J. Curran	Montréal	Terrebonne.	\$3,500
" H. T. Taschereau			
" J. B. Bourgeois			
" E. T. Brooks			
" H. C. Pelletier			
" H. G. Malhiot			
" L. Tellier			
" W. W. Lynch			
" J. A. Ouimet			
" J. A. Gagné			
" L. A. de Billy			
" Chs de Lorimier			
" L. Bélanger			
" A. N. Charland			
" M. A. Plamondon			
" Ernest Cimon	Rimouski	Rimouski.	
" J. E. Larue			

COUR SUPRÊME DU CANADA. (SIÈGE A OTTAWA.)

Hon. sir Henry Strong,.....juge en chef, (\$8,000.)

“ Henri Elzéar Taschereau,
“ John Wellington Gwynne.
“ Robert Sedgewick.
“ George King.
“ Désiré Girouard.

Juges puînés, (\$7,000 chacun.)
Registraire,—R. Cassels, C. R.
Secrétaire,—George Duval, C. R.

JUDICATURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

COUR DU BANC DE LA REINE.

Hon. A. Lacoste, juge en chef, (\$6,000.)

Hon. J. S. C. Wurtele, }
“ L. F. G. Baby, }
“ Jean Blanchet, }

Juges puînés, (\$5,000.) { Hon. J. G. Bossé,
“ R. N. Hall.

COUR DE CIRCUIT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Districte d'Arthabaska.—Siège à Arthabaskaville, le 16 et 17 de chaque mois, sauf juillet et août, 14 et 15 décembre.

Districte de Beauce.—Siège à Saint-Joseph de la Beauce, du 7 au 12 de mars, juin et novembre. A *Sainte-Hénédié*, du 2 au 5 de mars, juin et novembre. A *Lambton*, les 7, 8 et 9 janvier, les 21, 22 et 23 juin.

Districte de Beauharnois.—Siège à Beauharnois, du 17 au 22 de février, mai, septembre et décembre. A *Ste-Martine*, pour le comté de Chateauguay, du 1er au 4 février, mai et septembre. A *Huntingdon*, pour le comté de Huntingdon, du 8 au 11 février, mai et septembre.

Districte de Bedford.—Siège à Sweetsburg, le deuxième lundi et les quatre jours juridiques suivants de chaque mois, sauf juillet et août. A *Waterloo*, pour le comté de Shefford, les 26, 27 et 28 janvier, avril, juin et octobre. A *Knowlton*, pour le comté de Brome, les 28 et 29 mars, mai, septembre et décembre. A *Bedford*, pour le comté de Missisquoi, les 26 et 27 février, mai, septembre et novembre. A *Farnham*, les 29 et 30 janvier, avril, juin et octobre.

Districte de Chicoutimi.—Siège à Chicoutimi, du 14 au 16 janvier, du 28 mai au 1er juin et du 7 au 12 octobre.

Districte de Gaspé.—Siège à Percé, pour le comté de Gaspé, du 25 au 28 janvier, du 26 au 31 mai, et du 15 au 20 oct. A *New-Carlisle*, pour le comté de Bonaventure, du 11 au 14 janvier, du 10 au 14 juin et du 29 septembre au 2 octobre.

Districte d'Iberville.—Siège à Saint-Jean, du 14 au 18 de chaque mois, sauf janvier juillet et août. A *Napierville*, le 21 de février, juin et octobre. A *Iberville*, le 18 de février juin et octobre.

Districte de Joliette.—Siège à Joliette, les mercredi, jeudi et vendredi de la semaine suivant le terme de la Cour Supérieure.—A *D'Assomption*, les deux premiers jours de mars, juin, septembre, novembre et les 27 et 28 décembre.—A *Sainte-Julienne*, pour le comté de Montcalm, les 3 et 4 mars, juin, septembre et décembre.

Districte de Kamouraska.—Siège à Fraserville, du 15 au 18 des mois de mars, mai, sept. et du 10 au 14 déc. A *Saint-Jean-Baptiste* (Ile-Verte), du 11 au 13 fév., juin et oct. A *Kamouraska* (village), du 15 au 17 fév., juin et oct.

Districte de Montmagny.—Siège à Montmagny, du 7 au 12 février, octobre et du 1er au 5 mai. A *Saint-Michel*, pour le comté de Bellechasse, du 1er au 3 avril, octobre, et du 2 au 4 juillet. A *Saint-Jean Port-Joli*, pour le comté de l'Islet, du 20 au 22 février, octobre, et du 13 au 15 mai.

Districte de Montréal.—Siège à Montréal, du 15 au 20 janvier, et du 1er au 20 de chaque mois, sauf juillet et août.

Districte d'Ottawa.—Siège à Hull, du 9 au 13 janvier et septembre, du 15 au 19 avril et novembre. A *Papineauville*, du 5 au 9 février, du 11 au 15 mai et du 6 au 10 octobre.

Districte de Québec.—Siège à Québec, les premiers cinq jours juridiques de chaque mois, sauf janvier, juillet et août, et les cinq jours juridiques qui suivent le 15, sauf juillet et août.

Districte de Richelieu.—Siège à Sorel, du 13 au 15 de fév., mars, avril, mai, juin, oct., nov. et déc., et du 17 au 19 sept. A *Berthier*, pour le comté de Berthier, du 11 au 13 janv., du 17 au 19 de fév., mars, mai, juin, oct. et nov., les 20 et 21 sept. A *Saint-François du Lac*, pour le comté d'Yamaska, les 26 et 27 des mois de fév., mars, mai, juin, sept. et oct., du 17 au 19 sept.

e la C.
Laurier.
Dhassé.
aud.
Noyes.
sé.
Lavoie.
ire.
Blanger.
ucharme.
ineau.
ondin.
yan.
Gouin.
berland.
n.
owen.
egard.
rignon.
ville.

\$5,000 chacun.

\$4,000 chacun. | \$3,500

District de Rimouski.—Siège à Rimouski, du 17 au 21 mars et oct., du 14 au 17 juin et décembre. A *Saint-Jérôme* (de Matane), du 10 au 21 juin et du 7 au 9 octobre.

District de Saguenay.—Siège à Saint-Etienne de la Malbaie, du 14 au 16 février, du 22 au 24 juin, du 1er au 3 septembre, du 20 au 22 octobre. A *Baie St-Paul*, pour le comté de Charlevoix, du 11 au 13 février, du 20 au 22 mai et du 1er au 3 octobre.

District de Saint-François.—Siège à Sherbrooke, du 14 au 17 de chaque mois de l'année, sauf juillet et août. A *Stanstead*, du 18 au 20 février, juin et novembre. A *Coaticook*, du 22 au 24 février, juin et novembre. A *Dunville*, du 22 au 24 janvier, mai et septembre. A *Cookshire*, pour le comté de Compton, le 26 janvier, mai et septembre. A *Richmond*, du 19 au 21 janvier, mai et septembre. A *Ham Sud*, pour le comté de Wolfe, du 4 au 6 février, juin et novembre.

District de Saint-Hyacinthe.—Siège à Saint-Hyacinthe, du 14 au 18 des mois de février, avril, juin, octobre et décembre. A *Mariéville*, pour le comté de Rouville, du 10 au 12 de février, avril, juin, octobre et décembre.

District de Terrebonne.—Siège à Sainte-Scolastique, du 14 au 19 des mois de janv. mars, juin et oct. A *Saint-Jérôme*, du 10 au 14 des mois de mars, juin et oct. A *Lachute*, pour le comté d'Argenteuil, du 8 au 12 fév., mai, et du 11 au 14 octobre.

District des Trois-Rivières.—Siège aux Trois-Rivières, du 13 au 15 de chaque mois, sauf janvier, juillet et août. A *Louiseville*, pour le comté de Maskinongé, les 4 et 5 février, juin et octobre. A *Nicolet*, pour le comté de Nicolet, les 11 et 12 février, mai et octobre.

LA LOI DE CHASSE ET DE PÊCHE POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC.

(Extrait.)

LA LOI DE CHASSE.

La loi qui régit actuellement la chasse, en cette Province, est l'Acte 47 Vict., chap. 25, et l'Acte 50 Vict., chap. 16.

1. Il est défendu, en cette province, de chasser, tuer ou prendre : le *chevreuil*, du 1er janvier au 1er octobre de chaque année ; l'*orignal* et le *caribou*, du 1er février au 1er septembre.

2. Il est défendu après les dix premiers jours de prohibition, aux compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur ainsi qu'aux rouliers publics, de transporter tout ou partie (à l'exception de la peau) de l'*orignal*, du *caribou* ou du *chevreuil*, sans autorisation du commissaire des terres de la couronne, et toute compagnie de chemins de fer, de bateaux à vapeur ou autre, ou toute personne favorisant, de quelque manière que ce soit, la contravention à cette section, sera passible d'une amende.

3. Aucune personne (blanche ou cuivrée) n'a le droit, à moins d'être domiciliée dans la province de Québec, ou dans celle d'Ontario, et d'avoir préalablement obtenu un permis du commissaire des terres de la couronne à cet effet, de tuer ou prendre vivants, durant une saison de chasse, plus de deux *orignaux*, quatre *chevreuils*, trois *caribous*.

4. Il est défendu de chasser, tuer ou prendre : — le *castor*, le *vison*, la *loutre*, la *marle* et le *pékan*, entre le 1er avril et le 1er novembre de chaque année ; le *lièvre*, entre le 1er février et le 1er novembre de chaque année ; le *rat-musqué*, entre le 1er mai de chaque année et le 1er avril suivant, mais seulement dans les comtés de Maskinongé, Yamaska, Richelieu et Berthier.

5. Il est défendu de chasser, tuer ou prendre ;—*a*, la *bécasse*, la *bécassine* ou les *perdrix* d'aucune espèce, entre le 1^{er} février et le 1^{er} septembre de chaque année ; *b*. les *macreuses*, les *sarcelles*, ou les *canards sauvages* d'aucune espèce, excepté les *harles* (*becs-cris*.) le *uard* et les *goélands*, entre le 1^{er} mai et le 1^{er} septembre de chaque année ; *c*, aucun des oiseaux précités—excepté la *perdrix*— en aucun temps, entre une heure après le coucher et une heure avant le lever du soleil ; et durant ces heures prohibées, il est également défendu de garder exposés, sous aucun prétexte, des leurres ou appelants, soit près d'une cache, d'une embarcation ou du rivage ; de déranger, endommager, cueillir ou enlever, en aucun temps, les œufs d'aucune espèce des oiseaux dont la chasse est prohibée par la présente section, ainsi que ceux du *cygne sauvage*, de l'*oie sauvage* ou l'*outarde* ; et les vaisseaux ou chaloupes employés à déranger, cueillir ou enlever les œufs d'aucune espèce des dits oiseaux, peuvent, ainsi que les œufs, être confisqués et vendus. Néanmoins, dans les parties de la province, à l'est et au nord des comtés de Bellechasse et Montmorency, les habitants peuvent, en tout temps, mais pour leur nourriture seulement, chasser, tuer ou prendre les oiseaux mentionnés dans le paragraphe *b* de la présente section.

6. Il est défendu de prendre, en aucun temps, par le moyen de cordes, collets, ressorts, cages, filets, fosses ou trappes d'aucune espèce, aucun des animaux ou oiseaux dont la chasse est prohibée par les sections 1 et 5—excepté les *perdrix*—et de placer, construire, ériger ou tendre, entièrement ou en partie, un engin quelconque pour cet objet ; et quiconque trouve quelque engin ainsi placé, construit, érigé ou tendu, de quelque nature qu'il soit, peut s'en emparer et le détruire, ainsi que les pièges ou trappes, dressés ou tendus pour prendre les animaux à fourrure mentionnés dans la section 4 du présent acte, lorsque ces pièges ou trappes demeurent ainsi dressés ou tendus durant le temps où la chasse de ces animaux est prohibée.

Il est défendu de se servir, pour la chasse des oiseaux mentionnés dans la section 5, d'aucune arme à feu ayant plus que huit de calibre.

7. Il est défendu entre le 1^{er} mars et le 1^{er} septembre de chaque année, de chasser, tuer ou prendre, au moyen de filets, trébuchets, pièges, collets, cages ou autrement, tous les oiseaux connus sous la dénomination d'oiseaux percheurs tels que les *hirondelles*, le *trirri*, les *fauvettes*, les *moucherolles*, les *pics*, les *engoulevents*, les *pinsons* (*rossignol*), *oiseau-rouge*, *oiseau-bleu*, etc., les *mésanges*, les *chardonnerets*, les *grives*, *merles*, *filles-des-bois*, etc.), les *roitelets*, le *goglu*, les *mainales*, les *gros-becs*, l'*oiseau-mouche*, les *coucous*, les *hibous*, etc. — ou d'en enlever les nids ou les œufs — sauf et excepté les *aigles*, les *faucons*, les *éperviers*, et autres oiseaux de la famille des *falconides*, le *pigeon-voyageur* (*tourte*), le *martin-pêcheur*, le *corbeau*, la *corneille*, les *jaseurs* (*récollets*), les *pies-grièches*, les *geais*, la *pie*, le *moineau*, les *étourneaux* ; et quiconque trouve quelques filets, trébuchets,

pièges, collets, cages, etc., ainsi placés ou tendus peut s'en emparer ou les détruire.

La présente section ne s'applique pas, toutefois, aux oiseaux de basse-cour.

Il est défendu en aucun temps de faire usage de strychnine, ni d'aucun autre poison délétère, soit minéral, soit végétal, ni de fusils tendus dans le but de chasser ou prendre, tuer ou détruire aucun des animaux mentionnés dans cet acte.

Mais tout tel animal ou partie d'icelui peut être acheté ou vendu, quand pris légalement, pendant dix jours à compter de l'expiration des différents temps respectivement fixés par le présent acte, pour en faire la chasse.

Toute personne n'ayant pas son domicile dans la province de Québec ou dans celle d'Ontario, ne peut en aucun temps faire en cette province la chasse, dans le sens du présent acte, sans y être autorisée par un permis à cet effet.

Ce permis peut, sur paiement d'un honoraire de vingt piastres, être accordé par le commissaire des terres de la couronne, à toute personne non domiciliée dans l'une des dites provinces, qui lui en fait la demande et est valable pour toute une saison de chasse, il doit être contresigné par le surintendant de la chasse, et ne peut être transféré.

Tout agent des terres ou des bois de la couronne, et tout garde-forestier nommés par le commissaire des terres de la couronne sont, pendant la durée de leurs fonctions comme tels, *ex-officio* garde-chasse pour la division confiée à leur surveillance respective.

N. B.—Chaque infraction aux prohibitions ci-dessus énumérées est passible d'une amende variant de *deux à cent dollars*, ou d'emprisonnement à défaut de paiement immédiat.

LA LOI DE PÊCHE.

Il est contre la loi de prendre : le *doré* du 15 avril au 1er mai; le *maskinongé* du 25 mai au 1er juillet; l'*achigan*, du 10 mai au 30 juin; le *saumon* (avec des rêts), du 1er août au 1er mai; le *saumon* (à la mouche) du 15 août au 1er février; la *truite rouge*, de ruisseau ou de rivière, du 1er octobre au 1er mai; la *truite grise* des lacs et la *truite saumonée*, du 15 octobre au 1er décembre; la *ouananiche*, du 15 septembre au 1er décembre; le *poisson blanc*, du 10 novembre au 1er décembre.

La pêche avec des filets et des seines, sans licence, est prohibée. Les filets doivent être levés le samedi soir jusqu'au lundi matin.

Il est, en tout temps défendu de *barrer* les chenaux et les baies avec des seines ou des filets.

Cette loi s'applique aussi bien aux sauvages qu'aux blancs.

La pêche à la seine ou filet est prohibée dans les rivières suivantes, savoir : la rivière du Nord, comté d'Argenteuil, la rivière au Saumon, comté de Huntingdon, les rivières Magog et

Massawippi, comté de Stanstead et de Sherbrooke. La limite de prohibition s'étend à un demi-mille de chaque côté de l'embouchure de chacune de ces rivières, spécialement réservées pour la propagation naturelle ou artificielle du poisson.

Aucune personne ne pourra, durant le temps où il est défendu de pêcher, prendre, tuer, vendre, acheter ou avoir en sa possession aucune espèce de poissons mentionnés plus haut.

N. B.—Chaque infraction aux prohibitions ci-dessus énumérées est passible d'une amende variant de *cing* à *vingt dollars*, ou d'emprisonnement à défaut de paiement immédiat.

Quiconque poursuivra et obtiendra jugement contre aucune personne convaincue d'avoir agi en contravention avec la loi de Pêche et de Chasse, recevra du club une récompense de cinq à cinquante dollars, suivant le cas.

DÉFENSE D'EXPORTER LE GIBIER.

Par l'item 657 du tarif de 1884, et par l'item 748 du supplément de 1885, l'exportation des chevreuils, dindes sauvages, cailles, perdrix, poules de prairie, bécasses rouges (*woodcock*), est *prohibée*, soit en carcasse, soit en morceaux, et toute personne exportant ou cherchant à exporter tels articles, sera pour chaque offense passible d'une amende de *cent dollars*, et l'article qu'on aura tenté d'exporter ainsi sera *confisqué*, et pourra, s'il y a des raisons plausibles de supposer l'intention d'exportation, être saisi, par tout officier des Douanes, et si telle intention est prouvée elle sera punie comme infraction aux lois de Douane.

S'adresser, pour tout ce qui concerne la chasse ou la pêche, au secrétaire du club de protection de la Chasse et de la Pêche de la Province de Québec.

P. O. Boîte 398
130 rue Saint-Jacques. } Montréal.

MOT D'ENFANT.

—Ah ! mamam, comme c'est sale, ce qu'il y a au pied de cette fleur ?

—C'est du fumier.

—Pourquoi a-t-on mis cette horreur-là au pied de cette belle plante ?

—Cela va la faire monter et fleurir.

—Comment ?

—Cela serait trop long à t'expliquer.

—Ah ! mamam, je comprends. La fleur trouve le fumier si sale qu'elle se dépêche de monter pour ne pas être tout près.

Réflexion d'un bohème :

“ C'est curieux, l'habitude ! On fait toujours des quêtes pour les inondés et jamais pour ceux qui sont à sec.

PLUMES MÉTALIQUES ET PORTE-PLUME.

Les Plumes de Blanzy Poure & Cie, sont toujours soigneusement fabriquées avec un acier de première qualité.

Leur grand choix de modèles s'adaptant à tous les genres d'écriture, les ont fait connaître et rechercher du monde entier.

Leurs prix de bon marché, relativement exceptionnels, les mettent à la disposition de tous les établissements scolaires, administratifs, etc., etc.

CACHETS-CRAMPONS

Blanzy Poure & C^{ie}
GRAND PRIX
 PARIS 1889
 CACHET CRAMPON B.S.G.D.G.
 rendant les enveloppes inviolables
 CHEZ TOUS LES PAPETIERS

FIXE-CACHETS-CRAMPONS

APPAREIL

Les Porte-Plume, — Protège-Pointe, etc., etc., se recommandent aussi par la variété des modèles et la qualité des matériaux employés dans la fabrication de ces divers articles.

CACHET-CRAMPON

RENDANT LES ENVELOPPES ABSOLUMENT INVOLABLES.
INDISPENSABLE A TOUS.

Ce nouveau système de fermeture de lettres-postales en assure l'inviolabilité, c'est le seul moyen connu véritablement efficace; sans lui toute enveloppe de lettre peut être facilement décachetée et recachetée sans laisser de traces apparentes.

Il s'obtient au moyen d'un cachet-crampon et d'un appareil servant à fixer le cachet-crampon.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands.

J. B. ROLLAND & FILS, Montréal,

(Seuls agents pour le Canada.)

Encres Adrien Maurin

MAISON FONDÉE EN 1790.

Gve TOIRAY-MAURIN

Gendre et successeur.



Encres de toutes sortes
pour l'écriture.



Premières récompenses aux Ex-
positions Universelles de
1867 à 1889.

L'AZULINE

ENCRE FIXE BLEU-NOIR. — D'une jolie nuance bleue intense en écrivant, tournant de suite au noir parfait sans jamais subir de décoloration.

LA SYRIENNE

ENCRE A COPIER sans rivale, d'une belle nuance violette en écrivant, et devenant ensuite très noire, aussi bien sur l'original que sur les copies. Cette encre peut copier plus de six mois après l'écriture.

LE XIX^E SIÈCLE

ENCRE FIXE TRIPLE-NOIR. — Les qualités de cette Encre en imposent l'emploi à toutes les personnes qui s'occupent de comptabilité. — Elle est d'un noir très intense en écrivant et ne jaunit pas avec le temps.

PURPURINE, nouveau Carmin.

SULFOMANGANINE, encre indélébile pour marquer le linge.

ENCRE EN POUDRE, soluble instantanément dans l'eau froide.

ENCRES GRASSES A TAMPON. — ENCRES MÉTALLIQUES. — CIRE A CACHER.

COLLE LIQUIDE "EUREKA," spéciale pour l'usage des Bureaux.

Demandez-les à votre Libraire.

J. B. ROLLAND & FILS, 6 à 14, rue Saint-Vincent, Montréal.

(Seuls agents pour le Canada.)

IME.

urs soi-
qualité.
ous les
ercher

onnels,
ements

FIXE-CACHETS-CRAMPONS
APPAREIL

ecom-
maté-

BLES.

ales
veri-
ttre
sans

areil

aux

a.)

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE :

- Almanach agricole, commercial et historique** de J. B. Rolland et Fils. 1896. In-12 5 c.
Renseignements sur l'église du Canada, le gouvernement, etc.
- Almanach des Cercles Agricoles**, publié sous les auspices du Conseil de l'Agriculture et de la Colonisation de la Province de Québec. 1896. In-12, 96 pages..... 5 c.
- Calendrier de la Puissance du Canada**, contenant le calendrier religieux et astronomique, les faits remarquables de l'histoire du Canada et la liste très complète et exacte du clergé catholique de toute la Puissance. 1 feuille de 24 sur 40 pouces..... 5 c.
- Cantiques** (recueil de) à l'usage des Oblats de Marie-Immaculée, pour les missions et retraites. Nouvelle Edition, avec les airs notés. In-18 15 c.
- Chansonnier des familles** (le), lyre canadienne, 3e édition, revue et considérablement augmentée. (Plusieurs des chansons de cette édition sont avec la musique. In-18 br 30c.; cart. 40c.
Aux chansons populaires sont jointes dans ce recueil un choix de jolies romances, chansonnettes et chansons comiques.
- Héritage (l') des Canadiens-Français aux Etats-Unis**, ou notre foi prouvée et défendue, par un compatriote. In-12... 35 c.
- Livres de Chant**. GRADUEL ET VESPÉRAL ROMAINS, conformes, pour le chant, à l'édition publiée par ordre du premier concile provincial de Québec. 2 vol. in-12, reliure basane \$3.00
- Manuel de piété** à l'usage des congréganistes de la sainte Vierge, contenant l'office de Notre-Dame, l'office des morts, etc. 4e édition. Beau vol. in-18, papier teinté, reliure basane, tr. marbrée..... 75 c.
Excellent recueil renfermant, outre les prières et exercices en usage dans les congrégations de la sainte Vierge, un grand choix de prières et de nombreux cantiques.
- Manuel de prières et de cantiques**. In-18 cart. toile..... 30 c.
Ce volume contient aussi les évangiles de tous les dimanches, les hymnes et les psaumes qui se chantent dans le cours de l'année. Il est adopté par plusieurs maisons d'éducation comme manuel de piété à l'usage des élèves.
- Originaux et Détraqués**.—Douze types québécois : *Oneille*, — *Grelot*. — *Drapeau*, — *Chouinard*, — *Collon*, — *Dupil*. — *Grosperrein*. — *Cardinal*, — *Marcel Aubin*, — *Dominique*, — *Burns*, — *George Lévesque*, par Louis Fréchette. In-12. 35 c.

J. B. ROLLAND & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS ET IMPORTATEURS

DE FRANCE, BELGIQUE, ALLEMAGNE ET ÉTATS-UNIS

Agents de la Cie de Papier Rolland, Fabrique à Saint-Jérôme

6, 8, 10, 12 et 14, Rue Saint-Vincent, Montréal

Succursale à Québec : Bâtisse Renaud, Rue St-Paul.

